

PROSPECTUS D'EMISSION ET D'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE



ARAB TUNISIAN LEASE

Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars
divisé en 10 000 000 actions de nominal 1¹ dinar

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène
Registre du Commerce : B157711996
Tél : 71 238 000 – Fax : 71 767 300

Emprunt Obligataire « ATL 2008/1 » De 30.000.000 Dinars émis par Appel Public à l'Epargne

ATL est notée « BBB (tun) » à long terme avec perspective d'évolution « stable » et « F3 (tun) » à court terme,
par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2008

Durée : 5 ans
Taux d'intérêt : TMM+ 0,75% et/ou 6,5% l'an
Prix d'émission : 100 Dinars

Notation : La présente émission a reçu la note « BBB (tun) » à long terme, par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26 mars 2008.

Visa n° 08-0605 du 18/04/2008 du CMF donné en application de l'article 2 de la loi 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Mr Kamel HABIBI, Responsable contrôle de gestion à l'ATL
ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène
Tél : 71 238 000 – Fax : 71 767 300

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération

AFC intermédiaire en bourse
4 rue 7036 El Menzah IV 1004 Tunis, Tunisie
Tél : 71 754 720 – Fax : 71 234 672

Le présent prospectus est mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse - 4 Rue 7036 El Menzah IV et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Avril 2008

¹ Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT suivant la décision de l'AGE du 31 Mai 2007

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	6
FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2008/1 »	7
CHAPITRE 1. RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	9
1.1. Responsable du prospectus	9
1.2. Attestation du responsable du prospectus	9
1.3. Responsables du contrôle des comptes :	9
1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus de l'emprunt obligataire	14
1.5. Responsable de l'information.....	14
CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	15
2.1. Renseignements relatifs à l'émission.....	15
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission	15
2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission.....	15
2.1.3. Période des souscriptions.....	15
2.1.4. Clôture des souscriptions.....	15
2.1.5. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public	16
2.1.6. But de l'émission	16
2.2. Caractéristiques des titres émis	16
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	16
2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement.....	16
2.2.3. Jouissance des titres	16
2.2.4. Date de règlement	17
2.2.5. Taux d'intérêts	17
2.2.6. Intérêts	17
2.2.7. Amortissement et remboursement.....	17
2.2.7.1. Tableau d'amortissement de l'emprunt (taux fixe)	18
2.2.7.2. Tableau d'amortissement par obligation (taux fixe)	18
2.2.7.3. Tableau d'amortissement de l'emprunt (taux variable)	19
2.2.7.4. Tableau d'amortissement par obligation (taux variable)	19
2.2.8. Prix de remboursement.....	19
2.2.9. Paiement.....	19
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle.....	19
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne de l'emprunt et durée de l'emprunt :	20
2.2.12. Notation de l'émission :	20
2.2.13. Notation de la société :	21
2.2.14. Mode de placement	29
2.2.15. Organisation de la représentation des porteurs des obligations	29
2.2.16. Fiscalité des titres	29
2.3. Renseignements généraux	29
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :	29
2.3.2. Marché des titres	29
2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM	30
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	30

CHAPITRE 3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....31

3.1.	Renseignements de caractère général concernant l'ATL	31
3.1.1.	Dénomination	31
3.1.2.	Forme juridique et législation particulière.....	31
3.1.3.	Date de constitution et durée	31
3.1.4.	Objet social	31
3.1.5.	Registre du commerce	31
3.1.6.	Exercice social	31
3.1.7.	Clauses statutaires particulières	32
3.1.8.	Nationalité	36
3.1.9.	Régime fiscal	36
3.1.10.	Matricule fiscal	36
3.1.11.	Capital social.....	37
3.1.12.	Lieu où peuvent être consultés les documents de la société.....	37
3.1.13.	Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	37
3.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	37
3.3.	Evolution du capital social.....	37
3.4.	Répartition du capital et des droits de vote au 31/01/2008	38
3.4.1.	Structure du capital au 31/01/2008	38
3.4.2.	Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/01/2008.....	38
3.4.3.	Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/01/2008	39
3.4.4.	Nombre d'actionnaires au 31/01/2008	39
3.5.	Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2006	40
3.5.1.	Présentation générale du groupe ATB.....	40
3.5.1.1.	Présentation des sociétés du groupe ATB.....	40
3.5.1.2.	Schéma financier du groupe au 31/12/2006	43
3.5.1.3.	Evénements Récents modifiant le Schéma financier du groupe ATB.....	44
3.5.1.4.	Etat des participations entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2007	44
3.5.1.5.	Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2006	45
3.5.1.6.	Engagements financiers du groupe ATB au 31/12/2006	46
3.5.1.7.	Politique actuelle et future de financement inter-société du groupe	47
3.5.2.	Relations avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2006	47
3.5.2.1	Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	47
3.5.2.2	Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe	48
3.5.2.3	Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe	48
3.5.2.4	Les dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe	48
3.5.2.5	Les dividendes distribués par l'ATL aux sociétés du groupe	49
3.5.2.6	Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB	49
3.5.2.6.1	Garanties et sûretés réelles	49
3.5.2.6.2	Cautions	49
3.5.3.	Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2006	50
3.5.3.1	Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe.....	50
3.5.3.2	Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs	50
3.5.3.3	Prestations de services reçues ou données	50
3.5.3.4	Contrats de gestion.....	50
3.5.3.5	Contrats de location	50
3.5.3.6	Fonds gérés	50
3.6.	Relations avec les autres parties liées au 31/12/2006.....	51
3.6.1	Informations sur les engagements.....	51
3.6.2	Transferts de ressources	51
3.6.3	Relations commerciales.....	51
3.6.4	Fonds gérés en 2007	51
3.7.	Dividendes	52
3.8.	Marché des titres	52

CHAPITRE 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL.....53

4.1	Présentation de la société.....	53
4.2	Description de l'activité	53
4.2.1	Activité de la société au 31/12/2006 :	53
4.2.2	Activité de la société au 30/06/2007	57
4.2.3	Activité de la société au 31/12/2007	62
4.3	Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité	66
4.4	Dépendance de l'émetteur	66
4.5	Litige ou arbitrage en cours ou passé	66
4.6	Evolution de l'effectif de la société	66
4.7	Politique d'investissement.....	67
4.8	Organisation de la société	67

CHAPITRE 5. PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT71

5.1.	Patrimoine de la société au 31 Décembre 2006	71
5.1.1.	Patrimoine immobilier	71
5.1.2.	Immobilisations financières	72
5.2.	Patrimoine de la société au 30 juin 2007	73
5.2.1.	Patrimoine immobilier	73
5.2.2.	Immobilisations financières	75
5.3.	Patrimoine de la société au 31/12/2007	76
5.3.1	Patrimoine immobilier	76
5.3.2	Immobilisations financières	78
5.4.	Etats financiers comparés au 31 Décembre	79
5.4.1.	Bilans comparés au 31 décembre	80
5.4.2.	Etats de résultat comparés au 31 décembre	82
5.4.3.	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	83
5.4.4.	Tableau des engagements hors bilan	83
5.4.5.	Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2006	84
5.4.6.	Notes complémentaires :	103
5.4.6.1	Classement des actifs de la société Arab Tunisian Lease en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 décembre 2006 :	103
5.4.6.2	Dividendes et autres distributions :	104
5.4.6.3	Autres actifs non courants :	105
5.4.7.	Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.....	106
5.4.8.	Les engagements financiers	111
5.5.	Encours des emprunts émis par l'ATL	112
5.5.1.	Les emprunts obligataires	112
5.5.2.	Les crédits moyen terme.....	113
5.5.3.	Les crédits à court terme (billets de trésorerie).....	114
5.6.	Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire « ATL 2007/1 »	114
5.7.	Soldes intermédiaires de gestion (en Dinars)	115
5.8.	Tableau de mouvement des capitaux propres	116
5.9.	Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	117
5.10.	Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation	117
5.11.	Evolution du bénéfice net.....	117
5.12.	Evolution des dividendes	117
5.13.	Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	118
5.14.	Evolution de la structure financière	118
5.14.1.	Fonds de roulement :	118
5.14.2.	Besoin en fonds de roulement :	118
5.14.3.	Trésorerie nette :	118
5.15.	Indicateurs de gestion et Ratios.....	119
5.16.	Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2007	120
5.16.1.	Bilans comparés au 30 juin 2007	120
5.16.2.	Etats de résultat au 30 juin 2007	122
5.16.3.	Etats des flux de trésorerie au 30 juin 2007	123
5.16.4.	Notes aux états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2007	124

5.16.5.	Notes complémentaires :	148
5.16.5.1	Dividendes et autres distributions :	148
5.16.5.2	Autres actifs non courants :	149
5.16.6.	Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2007	150
5.17.	Comportement boursier de l'action ATL	151

CHAPITRE 6. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES153

6.1.	Conseil d'Administration	153
6.1.1.	Membres des organes d'administration	153
6.1.2.	Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société	153
6.1.3.	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années	153
6.1.4.	Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés	154
6.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent.....	154
6.2.	Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2006.....	154
6.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction.....	154
6.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	155
6.3.	Contrôle	155
6.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et/ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	155

CHAPITRE 7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR156

7.1.	Evolution récente et Orientations	156
7.1.1.	Evolution récente	156
7.1.2.	Orientations.....	156
7.2.	Perspectives d'avenir	157
7.2.1.	Hypothèses de prévisions retenues	157
7.2.2.	Etats financiers prévisionnels	162
7.2.3.	Structure financière.....	165
7.2.4.	Marge brute d'autofinancement prévisionnelle	165
7.2.5.	Ratios prévisionnels.....	166
7.3.	Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par ATL	166
7.4.	Avis du Commissaire aux Comptes sur la situation prévisionnelle	167

BULLETINS DE SOUSCRIPTION169

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 10 000 000 Dinars, créée en 1993 à l'initiative de l'ATB qui détient actuellement 24,51% de son capital.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

En 1997, l'ATL a été introduite au marché principal de la cote de la bourse par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Au cours de ses 10 premières années d'existence, l'ATL s'est affirmée parmi les leaders de son secteur. Pendant cette période, le taux moyen de croissance en terme de volume d'activité (mises en force) était de l'ordre de 22% par an en maintenant une part de marché de l'ordre de 15,72% au 31/12/2007*.

Au 31/12/2007*, l'encours financier de l'ATL s'est élevé à 169,7 MD pour un total d'encours du secteur de l'ordre de 1084.8 MD.

Cet effort consenti par la société dans le développement de ses activités de leasing, s'est traduit par une forte croissance de ses bénéfices. Le fléchissement de ses résultats enregistrés pendant ces deux dernières années est dû particulièrement à la morosité de la conjoncture économique et à l'accroissement de l'effort de provisionnement pour le respect des nouvelles exigences réglementaires en matière de couverture du risque.

En 2007*, l'ATL a enregistré une croissance de 36,22% de ses mises en force par rapport à 2006, passant de 84,2 MD à 114,7 MD.

Pour le besoin de ses financements, l'ATL a toujours procédé à la levée de capitaux sur le marché financier à travers le lancement des emprunts obligataires. Au total, l'ATL a lancé 20 emprunts depuis 1994 d'un montant global de 224,5 MD. L'encours des emprunts obligataires au 31/12/2007* s'élève à 85MD.

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 24 mars 2008 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : « BBB (tun) »
- Note court terme : « F3 (tun) »
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à l'ATL reflètent une rentabilité en ligne avec celles de ses concurrents, une capitalisation plus faible et une liquidité serrée. Elles tiennent compte d'une qualité d'actifs en nette amélioration et se comparant favorablement à celles de ses pairs, mais qui demeure faible au regards des standards internationaux.

En terme de qualité d'actifs, l'ATL affiche un taux de créances classées parmi les plus faibles du secteur : il s'élève à 9,5% au 31/12/2007* contre 12,4% au 31/12/2006.

Le montant de ces créances est passé de 18.849 mD au 31/12/2006 à 18.019 mD en 2007*. Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (créances classées / total des engagements sur la clientèle) et le ratio de couverture des créances classées (provisions + produits réservés / CDL) ont évolué comme suit :

	2 002	2003	2004	2005	2006	2007*
Ratio des créances classées	15,16%	17,82%	16,75%	17,05%	12,4%	9,5%
Ratio de couverture des créances classées	38,40%	40,87%	50,05%	58,16%	76,2%	80,0%

* Situation non auditée

FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2008/1 »

L'emprunt obligataire « ATL 2008/1 » est émis pour un montant de 30.000.000 de dinars divisés en 300.000 obligations de 100 dinars de nominal. Il se caractérise par le fait que le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter, taux fixe à 6,5% l'an ou taux variable TMM+ 0,75%.

Dénomination de l'emprunt

« ATL 2008/1 »

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 30.000.000 de dinars divisé en 300.000 obligations.

Nominal

100 dinars par obligation.

Forme des obligations

Les obligations sont toutes nominatives.

Prix d'émission

100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.

Prix de remboursement

100 dinars par obligation.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et de libération et la date limite de clôture, soit le 30 mai 2008 seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 30 mai 2008, soit la date limite de la clôture de souscription, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Taux d'intérêt

TMM + de 0,75 % et/ou de 6,5 % brut l'an au choix du souscripteur.

Marge actuarielle (Taux variable)

0,75% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Taux de rendement actuariel (Taux fixe)

6,5 % pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Durée

Les obligations sont émises pour une période totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne

Trois (3) ans pour le présent emprunt.

Amortissement

Les obligations seront amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 30 mai 2013.

Souscriptions et versements

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 05 mai 2008 auprès de l'Arab Financial Consultants – intermédiaire en bourse, sise 4, Rue 7036 El Menzah IV et la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, sise 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis et

Clôture des souscriptions

Les souscriptions seront clôturées sans préavis et au plus tard le 30 mai 2008. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées au 10 juin 2008 avec maintien de la date unique de jouissance. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Paiement

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 30 mai de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le 30 mai 2009. Le Premier remboursement en capital aura lieu aussi le 30 mai 2009. Le paiement des intérêts et le remboursement du capital sont effectués par les dépositaires à travers la STICODEVAM.

Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 26 mars 2008 la note BBB (tun) à long terme à l'emprunt « ATL 2008/1 »

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance et la tenue des obligations de l'emprunt « ATL 2008/1 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'AFC intermédiaire en bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Cotation en bourse

L'Arab Tunisian Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « ATL 2008/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM

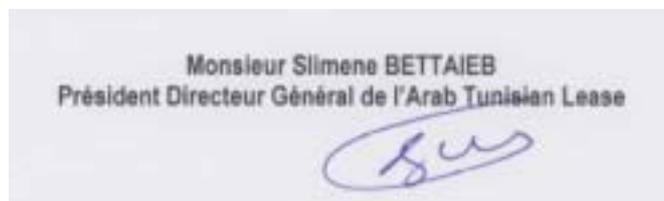
L'Arab Tunisian Lease s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « ATL 2008/1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Chapitre 1. RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du prospectus



1.2. Attestation du responsable du prospectus

A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.



1.3. Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers 2004 et 2005: Fourati et Associés KPMG, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI – Adresse : 10, rue de Jérusalem – 1002 Tunis.
- Etats financiers 2006 : DELOITTE. Ahmed Mansour & Associés : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed Mansour– Adresse : 51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI - 2091 Tunis ; et Société Générale d'Expertise & de Management GEM : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrazak GABSI - Adresse : 11, Avenue Abderrahman Azzam – 1002 Tunis.
- Etats financiers intermédiaires 2007 : DELOITTE. Ahmed Mansour & Associés : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed Mansour– Adresse : 51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI - 2091 Tunis ; et Société Générale d'Expertise & de Management GEM : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrazak GABSI - Adresse : 11, Avenue Abderrahman Azzam – 1002 Tunis.

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de

la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Opinion du commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2005 et au 31/12/2004

Les états financiers de l'ATL relatifs aux exercices 2005 et 2004 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par le commissaire aux comptes Fourati et Associés KPMG, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers au 31/12/2006

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme de projet à la direction générale de votre société le 09 décembre 2006, et sous sa forme définitive le 26 avril 2007. Il fait partie intégrante du présent rapport.

4. Nous avons vérifié l'observation par l'Arab Tunisian Lease de la convention comptable de la permanence des méthodes. A ce sujet, nous avons relevé ce qui suit :

- € Antérieurement à l'exercice 2006, les comptes courants fusionnés en intérêts, ouverts au nom de l'ATL auprès d'un même établissement bancaire étaient présentés séparément au niveau des actifs et des passifs du bilan. Au cours de l'exercice audité, les soldes desdits comptes ont été compensés et présentés sous la même rubrique. Les liquidités et équivalents de liquidités ainsi que les concours bancaires et autres passifs financiers au titre de l'exercice 2005 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.
- € Les emprunts libellés en monnaies étrangères, ayant fait l'objet d'une couverture contre les risques de change, étaient comptabilisés et présentés aux passifs au cours de change à la date du tirage. A partir de 2006, ces emprunts sont actualisés au cours de change en vigueur à la date de clôture, le risque encouru étant couvert par le fonds de péréquation de change est constaté parmi les autres actifs financiers. Rétroactivement, les données de l'exercice 2005 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

5. Les comptes de l'Arab Tunisian Lease arrêtés au 31 décembre 2005 ont été audités et certifiés sans réserves par notre confrère KPMG. Ainsi, les soldes d'ouverture de l'exercice 2006 n'ont pas fait l'objet, de notre part, de diligences particulières.

6. Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'Arab Tunisian Lease, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Il en est de même des effets en portefeuille qui n'ont pas donné lieu à un inventaire physique exhaustif à la date de clôture. Les travaux de rapprochement entrepris par la société n'ont pas été achevés à ce jour.

- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

- L'absence de réponses, de trois avocats mandatés par la société, à nos demandes d'informations sur les litiges en cours et les risques financiers s'y rattachant.

7. Nous avons assisté à l'inventaire physique des caisses et des immobilisations propres de la société en date du 29 décembre 2006.

8. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'Arab Tunisian Lease et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14 563 mdt, au 31 décembre 2006, dont 290 mdt au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'Arab Tunisian Lease a constitué des provisions pour 12 632 mdt réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1 930 mdt.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'Arab Tunisian Lease couvrent, au 31/12/2006, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

9. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'Arab Tunisian Lease (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'Arab Tunisian Lease portent au 31 décembre 2006 sur 153 668 mdt dont 10 815 mdt au titre des engagements hors bilan et représentent 90% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle, des quotes-parts des produits constatés d'avance, ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2006. Les fonds propres de la société totalisent 22 244 mdt et représentent environ 14,5 % du total des actifs pondérés.

10. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 81,87% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 1 054 cas portant sur 141 518 mdt par rapport à un total de 172 850 mdt.

La répartition par classe desdits engagements se présente au 31/12/2006 comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
131 331 mdt	22 326 mdt	1 428 mdt	824 mdt	16 941 mdt

11. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 7 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'Arab Tunisian Lease. Nous avons constaté également qu'aucun engagement pondéré ne dépasse individuellement le seuil de 15% des fonds propres et qu'aucune relation ne présente individuellement un engagement pondéré supérieur à 25% des fonds propres de la société.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il apparaît que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

12. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 5 et 6 ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 de la société Arab Tunisian Lease, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 47 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société Arab Tunisian Lease au 31 décembre 2006 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

13. Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe 12 ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur les points suivants :

- Les dotations allouées au fonds social par les Assemblées Générales Ordinaires statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2000, 2001, 2002 et 2003 pour un total de 110 000 DT ont été intégralement employées à fonds perdus en faveur du personnel de la société. Ces emplois doivent faire l'objet, à titre de régularisation, d'une approbation expresse lors de la prochaine assemblée.
- L'Arab Tunisian Lease a fait l'objet, à la fin de l'exercice 2006, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la TFP, le FOPROLOS, la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre. En date du 24 avril 2007, la société a été notifiée des résultats dudit contrôle et a décidé d'en contester le contenu.

14. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

15. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

Avis des co-commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2007

1. Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan au 30 juin 2007, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, et des notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

2. Ces états financiers intermédiaires ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers intermédiaires ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'examen limité pour obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

4. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; l'examen en question fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

5. Les agios réservés sur les engagements et les participations de la Société figurent dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2007 pour 1.769.053 DT. Les provisions constituées au même titre portent sur 13.576.266 DT. Le nombre limité de dossiers d'engagement de la clientèle examiné à cette date sur une base individualisée ne nous permet pas de nous prononcer sur les risques encourus ainsi que sur leur couverture. L'appréciation en question est tributaire des conclusions de nos contrôles subséquents.

6. Excepté le point indiqué au paragraphe 5 ci-dessus, nous n'avons pas, sur la base de nos travaux, relevé des éléments pouvant affecter de façon significative la présentation fidèle des états financiers intermédiaires annexés aux pages 6 à 35 du présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Les Commissaires aux Comptes



1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus de l'emprunt obligataire

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus.



1.5. Responsable de l'information

Mr Kamel HABIBI
Responsable du Contrôle de gestion à l'ATL
Tél : 71 238 000 – Fax/ 71 767 300

La notice légale a été publiée au JORT N°32 du 18 AVRIL 2008



Chapitre 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 31 mai 2007 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires, pour un montant total de 30 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 25 janvier 2008 d'autoriser l'émission d'un emprunt obligataire de 30 millions de dinars et à en fixer les conditions et les caractéristiques.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission

J Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 30 millions de dinars divisés en 300.000 obligations de nominal 100 dinars.

J Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut de l'emprunt est de 30.000.000 dinars, les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 163.000 D, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 16.000 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 3.000 DT hors taxes, les frais de la STICODEVAM sur la durée de vie de l'emprunt s'élèvent à 21.850 DT hors taxes et les frais divers 1.500 DT, soit un total de frais approximatif de 205.350 DT et un produit net de l'emprunt de 29.794.650 DT.

	Global	Par obligation
Produit brut	30.000.000 DT	100 DT
Frais globaux*	205.350 DT	0,684 DT
Produit net	29.794.650 DT	99,316 DT

2.1.3. Période des souscriptions

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à partir du 05 mai 2008 et clôturées sans préavis et au plus tard le 30 mai 2008. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

2.1.4. Clôture des souscriptions

Au cas où le présent emprunt n'est pas clôturé à la date limite du 30 mai 2008, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 10 juin 2008 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

* Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions

2.1.5. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 05 mai 2008 auprès de l'Arab Financial Consultants – intermédiaire en bourse, sise 4, Rue 7036 El Menzah IV et la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, sise 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis.

2.1.6. But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à financer des immobilisations à donner en leasing pour renforcer le développement des activités de la société et à régler les échéances des emprunts en cours. 30% du produit de l'emprunt sont destinés au règlement des échéances des emprunts et 70% pour le financement des activités.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

Nature des titres : Titres de créance

Dénomination de l'emprunt obligataire : « ATL 2008/1 »

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre 1 – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

Catégorie des titres : Ordinaire

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres (l'Arab Financial Consultants – intermédiaire en bourse) dès la clôture de l'émission.

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.

2.2.3. Jouissance des titres

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et la date limite de clôture, soit le 30 mai 2008 seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au 30 mai 2008, et ce même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4. Date de règlement

A la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêts

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- € Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 0,75% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 75 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année n au mois d'avril de l'année n+1.
- € Taux annuel brut de 6,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le 30 mai de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 30 mai 2013.

Le montant total des intérêts serait de 5.850 mDT si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+075%), le montant des intérêts s'élèverait à 5.394 mDT (en considérant un taux nominal de 5,993% à titre indicatif).

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 30 mai 2013.

Les tableaux d'amortissement à taux variable sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM publié par la BCT. Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majoré d'une marge de 0,75% (soit la moyenne du TMM + 0,75%). Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de février 2007 au mois de janvier 2008) soit 5,243% majoré d'une marge de 0,75%, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Valeur nominale de l'obligation: 100 dinars

Nombre d'obligations : 300.000 obligations

Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse : 30 mai 2008

Première échéance : 30 mai 2009

Dernière échéance : 30 mai 2013

Taux d'intérêt nominal :

€ Fixe : 6,5% ou

€ Variable : (TMM + 0,75%) : 5,243%. C'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois de février 2007 au mois de janvier 2008, majorée de 0,75%.

Amortissement : Linéaire par un cinquième de la valeur nominale

J Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

J Evolution du TMM durant les dix dernières années :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Janvier	6.8750	6.8750	5.8750	5.9375	5.9375	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.27000	5.27000
Février	6.8750	6.2500	5.8750	6.0000	5.9375	5.87500	5.00000	5.00000	5.00000	5.25000	5.31000
Mars	6.8750	5.8750	5.8750	6.0000	5.9375	5.81250	5.00000	5.00000	5.00000	5.36000	
Avril	6.8750	5.8750	5.8750	6.2500	5.9375	5.50000	5.00000	5.00000	5.00000	5.24000	
Mai	6.8750	5.8750	5.8750	5.9375	5.93750	5.50000	5.00000	5.00000	5.00000	5.26000	
Juin	6.8750	5.8750	5.8750	6.0000	5.93750	5.31250	5.00000	5.00000	5.00000	5.23000	
Juillet	6.9375	5.8750	5.8750	6.0625	5.96875	5.00000	5.00000	5.00000	5.04000*	5.23000	
Août	6.8750	5.8750	5.8750	6.0625	5.96875	5.00000	5.00000	5.00000	5.01000	5.18000	
Septembre	6.8750	5.8750	5.8750	6.0625	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.00000	5.19000	
Octobre	6.8750	5.8750	5.8750	6.0000	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.22000	5.25000	
Novembre	6.8750	5.8750	5.8750	5.9375	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.26000	5.20000	
Décembre	6.8750	5.8750	5.8750	5.9375	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.33000	5.26000	

* le TMM qui était arrondi au 1/32 de point de pourcentage le plus proche devient arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

2.2.7.1. Tableau d'amortissement de l'emprunt (taux fixe)

(En milliers de dinars)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000				
2009		6 000	24 000	1 950	7 950
2010		6 000	18 000	1 560	7 560
2011		6 000	12 000	1 170	7 170
2012		6 000	6 000	780	6 780
2013		6 000	0	390	6 390
Total		30 000		5 850	35 850

2.2.7.2. Tableau d'amortissement par obligation (taux fixe)

(En Dinars)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100				
2009		20	80	6,500	26,500
2010		20	60	5,200	25,200
2011		20	40	3,900	23,900
2012		20	20	2,600	22,600
2013		20	0	1,300	21,300
Total		100		19,500	119,500

2.2.7.3. Tableau d'amortissement de l'emprunt (taux variable)

Taux = 5,993% (à titre indicatif)

(En milliers de dinars)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000				
2009		6 000	24 000	1 798,000	7 798,000
2010		6 000	18 000	1 438,400	7 438,400
2011		6 000	12 000	1 078,800	7 078,800
2012		6 000	6 000	719,200	6 719,200
2013		6 000	0	359,600	6 359,600
Total		30 000		5 394,000	35 394,000

2.2.7.4. Tableau d'amortissement par obligation (taux variable)

(En Dinars)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100				
2009		20	80	5,993	25,993
2010		20	60	4,795	24,795
2011		20	40	3,596	23,596
2012		20	20	2,397	22,397
2013		20	0	1,199	21,199
Total		100		17,980	117,980

2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9. Paiement

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 30 mai de chaque année. Le paiement des intérêts et le remboursement du capital sont effectués par les dépositaires à travers la STICODEVAM. Le premier paiement des intérêts et le remboursement du capital auront le lieu le 30 mai 2009.

2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle

J Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,5% l'an pour le présent emprunt.

J Marge actuarielle (Souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2008, qui est égale à 5,243%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,993%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,75%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne de l'emprunt et duration de l'emprunt :

J Durée totale :

Les obligations sont émises pour une période totale de 5 ans.

J Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt « ATL 2008/1 ».

J Duration de l'emprunt:

La Duration exprime l'horizon de placement pour lequel la performance effective obtenue pour un placement obligataire est égale, quelque soit l'évolution des taux d'intérêt à la performance théorique initiale.

A l'issue d'une durée égale à la duration, le risque de perte (ou de gain) en capital est compensé exactement par le risque de réinvestissement à la hausse (ou à la baisse) des flux.

Elle s'exprime en années et elle est obtenue en divisant la somme des annuités pondérées actualisées par le prix de l'obligation, ou à défaut, par la somme des annuités actualisées.

La duration de l'emprunt obligataire ATL 2008/1 est égale à 2,767 années.

2.2.12. Notation de l'émission :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 26 mars 2008 sur l'échelle nationale, la note «BBB (tun)» avec perspective d'évolution « stable » à l'emprunt « ATL 2008/1 » objet du présent prospectus.

La note « BBB » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

L'ATL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

2.2.13. Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 24 mars 2008 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB (tun)
- Note court terme : F3 (tun)
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à l'ATL reflètent une rentabilité en ligne avec celles de ses concurrents, une capitalisation plus faible et une liquidité serrée. Elles tiennent compte d'une qualité d'actifs en nette amélioration et se comparant favorablement à celles de ses pairs, mais qui demeure faible au regard des standards internationaux.

BBB+, BBB, BBB- (long terme) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres sociétés émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » marquent les nuances de qualité.

F3 (court terme) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

LETTRE DE NOTATION

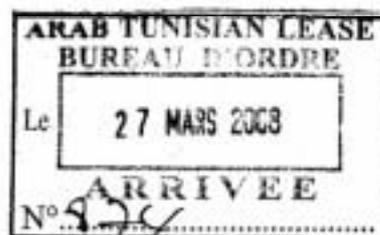
Fitch Ratings a attribué à l'émission suivante de la société Arab Tunisian Lease (ATL) la note «**BBB(tun)**» avec perspective d'évolution « Stable ».

Emetteur	: ARAB TUNISIAN LEASE
Désignation de l'émission	: Emprunt obligataire « ATL 2008/1 »
Montant	: 30 000 000 de dinars tunisiens
Prix d'émission unitaire	: 100,000 dinars tunisiens
Taux nominal	: TMM+0,75% et/ou 6,5% l'an
Durée	: 5 ans
Amortissement	: annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de l'Arab Tunisian Lease à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de cet emprunt et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par l'Arab Tunisian Lease et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 26 mars 2008


Ikbel BEDOUI
Directeur Général
Fitch North Africa



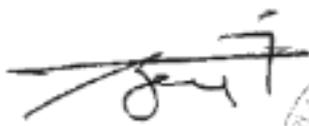
LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la Société Arab Tunisian Lease (ATL) sur son échelle de notation nationale, comme suit :

- o Note à long terme : **BBB (tun)**
- o Note à court terme : **F3 (tun)**
- o Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société ATL à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société ATL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 24 mars 2008


Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa



Tunisie

Arab Tunisian Lease

Notes

	Notes Actuelles
Notes Nationales	
Long Terme	BBB(tun)
Court Terme	F3(tun)
Perspective	Stable
Risque Souverain	
NEE ¹ LT en monnaie étrangère	BBB
NEE ¹ LT en monnaie locale	A-

Perspective

NEE¹ LT en monnaie étrangère Stable
du souverain

¹ NDC - Note de Défaut Eventuel

Données Financières

Arab Tunisian Lease

	31 Dec 07 ^a	31 Dec 06
Total Bilan (USDm)	161,5	123,6
Total Bilan (TNDm)	107,2	160,3
Total Fonds Propres (TNDm)	26,0	22,4
Résultat Net (TNDm)	1,1	2,3
ROA (%)	1,96	1,46
ROE (%)	14,40	19,35
Ratio Tier 1 (%)	13,31	15,30

^a Chiffres provisoires

Analystes

Samia Trabelsi
+216 71 840 902
samia.trabelsi@fitchratings.com.tn

Tom Claerhout
+44 207 070 5834
tom.claerhout@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

- Les notes nationales attribuées à Arab Tunisian Lease (ATL) reflètent une rentabilité acceptable et une réduction du risque de crédit résiduel, qui reste toutefois élevé au regard des normes internationales et supérieur à celui de ses pairs. Elles tiennent compte d'une capitalisation plus faible et d'une liquidité serrée.
- Portée par la forte croissance du secteur, ATL a enregistré en 2007 une hausse de 36% de sa production (secteur : 38%) due principalement à la croissance du financement de matériel standard et, dans une moindre mesure, de certains équipements spécifiques. Grâce à une augmentation significative des revenus conjuguée à une stabilisation des dotations aux provisions, le résultat net a progressé d'environ 50% en 2007. ATL prévoit des performances plus modestes en 2008 en raison d'une moindre croissance de son activité.
- Le risque de concentration dans le portefeuille de crédits d'ATL est acceptable, les 20 plus gros engagements représentant 14% du total des encours à fin 2007. Malgré l'adoption de critères de classification plus sévères, le ratio d'actifs classés a baissé à 10% en 2007 grâce aux radiations de créances et à la forte croissance des encours. Parallèlement, l'adoption de règles de provisionnement nettement plus strictes a permis d'élever le taux de couverture à 81% en 2007 (2006: 76%) et de réduire le ratio créances classées nettes/fonds propres à 13% (contre 20% à fin 2006). ATL devra prouver sa capacité à juguler le flux de créances classées dans le contexte d'une stratégie commerciale volontariste.
- A l'instar de l'ensemble du secteur, la liquidité d'ATL est serrée et son financement repose essentiellement sur le marché obligataire local et les crédits accordés par les institutions financières multilatérales. ATL estime que les lignes de crédits confirmées et non utilisées (15,5 Mio TND à fin février 2008) et le soutien attendu de ses actionnaires banquiers fournissent une réserve suffisante de liquidité. Fitch est aussi rassurée par le fait que la durée des actifs d'ATL est inférieure à celle de ses passifs. Afin d'accompagner sa croissance sans dégrader son ratio de solvabilité, ATL prévoit de renforcer ses fonds propres en 2008 par une augmentation de capital de 10 Mio TND et l'émission d'un emprunt subordonné de 15 Mio TND sur 10 ans.

Soutien Extérieur

- ATL n'a pas d'actionnaire institutionnel majoritaire. Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspectives et Eléments déterminants des Notes

- La perspective de la note à long terme d'ATL est Stable. Un relèvement des notes pourrait intervenir si ATL maintenait sa rentabilité tout en améliorant la qualité de ses actifs et sa capitalisation.

Généralités.

Les principaux actionnaires d'ATL sont l'Arab Tunisian Bank, sixième banque tunisienne (24% du capital), une société privée locale (14%) et la Banque Nationale Agricole (deuxième banque du pays, 10%). Le reste du capital est largement dispersé auprès du public.

Troisième société de leasing tunisienne en termes de total de bilan, ATL détenait, à fin 2007, 16% du marché.

Balance Sheet Analysis
ARAB TUNISIAN LEASE

	31 Dec 2007			31 Dec 2008			31 Dec 2009			31 Dec 2010		
	Year End UOBK Preliminary	Year End TNDN Preliminary	A % of Assets Preliminary	Average TNDN Preliminary	Year End TNDN Original	A % of Assets Original	Year End TNDN Original	A % of Assets Original	Year End TNDN Original	A % of Assets Original	Year End TNDN Original	A % of Assets Original
A. LOANS												
1. Trade receivables	0.0	0.0	-	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Overdrafts	0.0	0.0	-	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Other loans	0.0	0.0	-	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. UNCLASSIFIED	141.4	172.8	87.81	137.1	141.9	85.27	134.4	85.55	133.0	85.70	133.0	85.70
5. Loan Loss Reserves (deducted)	0.0	0.0	-	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-
6. Loan Loss Reserves (provision)	12.8	12.1	7.50	16.7	14.3	8.22	14.2	8.10	11.0	7.60	11.0	7.60
TOTAL A	141.4	172.8	87.81	137.1	141.9	85.27	134.4	85.55	133.0	85.70	133.0	85.70
B. OTHER EARNING ASSETS												
1. Deposits with banks	2.6	3.2	1.62	2.7	2.2	1.27	6.6	4.40	8.0	5.18	8.0	5.18
2. Short-term investments	0.0	0.0	-	0.0	0.0	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Other investments	4.3	5.2	2.64	4.2	3.2	2.00	0.7	0.45	0.3	0.18	0.3	0.18
4. Equity investments	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
TOTAL B	6.9	8.4	4.26	6.9	5.4	2.97	7.3	4.72	8.3	5.36	8.3	5.36
C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)	148.3	181.2	92.07	144.0	147.3	90.24	141.7	90.27	141.3	87.06	141.3	87.06
D. FIXED ASSETS	362.3	396.8	196.85	373.2	355.6	187.37	400.2	262.51	400.2	262.51	400.2	262.51
E. NON-EARNING ASSETS	3.1	3.9	1.59	3.9	3.7	2.31	3.9	2.62	4.1	2.64	4.1	2.64
F. TOTAL ASSETS	493.7	581.9	290.54	521.1	506.6	300.82	545.8	365.39	545.6	365.39	545.6	365.39
G. DEPOSITS & MONEY MARKET FUNDING												
1. Demand deposits	0.0	0.0	-	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Savings deposits	0.0	0.0	-	0.0	0.0	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Time deposits	0.0	0.0	-	0.0	0.0	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Inter-bank	14.3	17.5	8.00	14.4	14.4	8.07	14.4	8.07	14.4	8.07	14.4	8.07
TOTAL G	14.3	17.5	8.00	14.4	14.4	8.07	14.4	8.07	14.4	8.07	14.4	8.07
H. OTHER FUNDING												
1. Long-Term Borrowing	110.1	124.4	60.32	122.4	116.4	72.81	105.7	69.02	95.9	63.72	95.9	63.72
2. Subordinated Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Reported Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
I. OTHER (Non-Int. Bearing)	15.8	15.1	8.70	15.3	15.3	9.24	17.4	11.25	13.6	9.76	13.6	9.76
J. LOAN LOSS RESERVES (not deducted from assets)												
K. OTHER RESERVES	0.0	0.0	-	0.0	0.0	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
L. EQUITY	21.3	26.8	13.20	24.3	22.6	14.10	21.8	14.10	21.7	13.58	21.7	13.58
M. TOTAL LIABILITIES & EQUITY	493.7	581.9	290.54	521.1	506.6	300.82	545.8	365.39	545.6	365.39	545.6	365.39
Exchange Rate												

**Income Statement Analysis
ARAB TUNISIAN LEASE**

	31 Dec 2007		31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004	
	Income Expenses TIIDm Preliminary	As % of Total AV Earning Assets Preliminary	Income Expenses TIIDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original	Income Expenses TIIDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original	Income Expenses TIIDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original
1. Interest Received	95.3	55.00	81.3	53.35	76.2	51.00	75.8	50.85
2. Interest Paid	85.1	49.13	72.8	47.77	68.6	45.92	67.9	45.37
3. NET INTEREST REVENUE	10.2	5.89	8.5	6.58	7.6	5.09	7.9	5.28
4. Net Commission Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other Operating Income	0.4	0.23	0.4	0.26	0.6	0.40	0.2	0.13
6. Other Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Personnel Expenses	2.2	1.27	1.9	1.25	2.2	1.47	1.8	1.20
8. Other Non-Interest Expenses	1.8	1.04	1.7	1.12	1.7	1.14	1.6	1.07
9. PRE-PROVISION OPERATING PROFIT	6.6	3.61	5.3	3.48	4.3	2.88	4.7	3.14
10. Provisions for Loan Losses	2.2	1.27	2.2	1.44	2.4	1.51	2.4	1.62
11. OPERATING PROFIT	4.4	2.54	3.1	2.00	1.9	1.27	2.3	1.54
12. Extraordinary Items	-0.1	-0.00	-0.1	-0.07	-0.1	-0.07	0.2	0.13
13. PRE-TAX PROFIT	4.3	2.48	3.0	1.97	1.8	1.20	2.5	1.67
14. Taxes	0.9	0.52	0.7	0.46	0.5	0.33	0.6	0.40
15. NET INCOME INCLUDING MINORITY INTEREST	3.4	1.96	2.3	1.51	1.3	0.87	1.9	1.27

Ratio Analysis
ARAB TUNISIAN LEASE

	31 Dec 2007 Preliminary	31 Dec 2006 Original	31 Dec 2005 Original	31 Dec 2004 Original
I. PROFITABILITY LEVEL				
1. Pre-Prov Op. Profit/Total Assets (av.)	3.60	3.37	2.78	3.03
2. Operating Profit/Total Assets (av.)	2.46	1.97	1.23	1.48
3. Net Income/Equity (av.)	13.99	10.36	5.90	8.04
4. Net Income/Total Assets (av.)	1.00	1.46	0.84	1.22
5. Non-Int. Exp./Net Interest Rev. *				
Other Operating Income	37.74	40.45	47.56	41.98
5. Net Interest Rev./Total Assets (av.)	5.71	5.40	4.91	5.09
II. CAPITAL ADEQUACY (year end)				
1. Internal Capital Generation	13.99	3.60	0.46	1.86
2. Equity/Total Assets	13.20	14.10	14.10	13.98
3. Equity/Loans	15.06	15.97	16.22	16.32
4. Capital/Risks - Tier 1	13.31	15.10	15.59	15.04
5. Capital/Risks - Total	13.31	15.10	15.59	15.04
III. LIQUIDITY (year end)				
1. Liquid Assets/Deposits & Money Mkt Funding	18.29	157.14	78.16	38.30
2. Liquid Assets & Marketable debt Sec./Deposits and Money Market Funding	18.29	157.14	78.16	47.62
3. Loans/Deposits & Money Mkt Funding	986.29	10,107.14	1,544.83	833.33
IV. ASSET QUALITY				
1. Prov. for Loan Losses/Loans gross (av.)	1.20	1.45	1.54	1.66
2. Prov. for Loan Loss./Pre-Prov. Op. Profit	33.33	41.51	55.81	51.06
3. Spec. & Ex-marked Gen. Loan Loss Res/Impaired Loans gross of Loan Loss Res	81.18	76.06	57.96	50.00
4. Loan Loss Reserves / Loans gross	8.04	9.18	9.56	8.15
5. Net Charge-offs / Loans gross (av.)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Impaired Loans gross / Loans gross	9.91	12.07	18.49	16.30
7. Impaired Loans net / Equity	13.46	19.91	47.25	54.36

Echelle de notation

MAGHREB RATING

Member of Fitch Ratings Group

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)

F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)

AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

2.2.14. Mode de placement

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt sont ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de l'Arab Financial Consultants et de la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

2.2.15. Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.16. Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ATL 2008/1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'AFC intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

2.3.2. Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers (cf page 52 pour plus de détails sur les emprunts obligataires émis par l'ATL). L'Arab Tunisian Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « ATL 2008/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM

L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « ATL 2008/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Chapitre 3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'ATL

3.1.1. Dénomination

Dénomination sociale : Arab Tunisian Lease
Siège social : Building Ennour – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène
Téléphone : (71) 238 000
Fax : (71) 786 684 – (71) 767 300
E-mail : atl.lease@atl.com.tn
Site web : www.atl.com.tn

3.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société Anonyme
Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi n°19-2006 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing

3.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 04/12/1993
Durée : 99 ans

3.1.4. Objet social

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing (crédit bail) d'équipements, de matériels ou de biens immobiliers achetés ou réalisés en vue de leur location par celle-ci tout en demeurant propriétaire. Ces équipements, matériels et/ou biens immobiliers doivent être destinés à être utilisés dans les activités professionnelles, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de services.

3.1.5. Registre du commerce

N° du Registre de Commerce: B15771/1996

3.1.6. Exercice social

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

3.1.7. Clauses statutaires particulières

Affectation et répartition des bénéfices (Article 31 des statuts) :

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux, financiers ou industriels.

Les bénéfices distribuables sont constitués du résultat comptable net de l'exercice majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs.

Ces bénéfices sont distribuables après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le 1/10 du capital.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Toute somme que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.

Article 22 des statuts :

Le conseil d'administration peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés aux membres du conseil d'administration. Dans ce cas, ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation de la société et sont soumises aux dispositions des articles 200 et 202 du code des sociétés commerciales.

Assemblées générales

Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires (article 26 des statuts) :

Ǿ Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

Les assemblées générales sont constitutives, ordinaires et extraordinaires. Elles sont convoquées pour délibérer conformément aux dispositions légales et statutaires (Art 274 CSC). Les délibérations régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les Assemblées Générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination des premiers administrateurs, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou par les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'Assemblées Générales constitutives.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

Ǿ Convocation des Assemblées

L'Assemblée Générale Ordinaire, doit se réunir, sous convocation du Conseil d'Administration, au moins une fois par année et dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, et ce pour clôturer les actes de gestion de la société, approuver les comptes de l'exercice écoulé, et prendre les décisions relatives aux résultats à la lumière des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes (Art 275 nouveau CSC)

L'Assemblée Générale est convoqué, en cas de nécessité par :

- le ou les commissaires aux comptes,
- un mandataire nommé par le Tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent (15%) du capital social,
- le liquidateur.
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu du territoire tunisien indiqué par l'avis de convocation (art 277 CSC).

Les convocations sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les convocations doivent être faites dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

ð **Le droit de siéger à une Assemblée Générale**

Les titulaires de dix (10) actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent aussi s'y faire représenter par mandat spécial.

Les actionnaires, ne disposant pas de ce nombre d'actions, peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu à l'alinéa ci-dessus et se faire représenter par l'un d'eux.

Toutefois, les sociétés actionnaires sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir spécial.

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire comme personnes physiques.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, convention contraire.

La forme des pouvoirs, les lieux et délais de leur production est déterminée par le Conseil d'Administration.

ð **Règlements des Assemblées Générales**

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du conseil d'administration ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet, par le Conseil d'Administration et à défaut à l'actionnaire choisi par les actionnaires présents.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaire aux comptes, mandataire ou liquidateur), c'est cette personne qui la préside.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés, et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est émarginée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau ; elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Le bureau de l'assemblée est composée ainsi, du président, d'un secrétaire, et des deux scrutateurs.

ð **Ordre du jour de l'Assemblée**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration, ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation, au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

ð **Droit de vote de l'Assemblée Générale**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnelles, comme la révocation des Administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires, un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée sur le formulaire est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

ð **Procès verbal de l'Assemblée Générale**

Les délibérations de l'Assemblée sont constatées par des procès verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial, et signés par les membres composant le bureau, le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations des Assemblées Générales doit contenir les énonciations suivantes :

- € La date et le lieu de sa tenue,
- € Le mode de convocation,
- € L'ordre du jour,
- € La composition du bureau,
- € Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint,
- € Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale,
- € Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le Président du Conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par deux Administrateurs quelconques.

Après dissolution de la société, et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un liquidateur ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

Assemblées Générales Ordinaires – Assemblées Générales Extraordinaires (article 27 des statuts) :

ð **Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées Extraordinairement) se composent des actionnaires détenteurs de dix (10) actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers (1/3) des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau. Un délai minimum de quinze jours entre les deux assemblées doit être respecté. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter sur l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

ð **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration.

Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants. D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut, à tout moment, révoquer les membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment prendre connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes.

1- Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'Administration et leur donne quitus.

2- Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

3- Elle décide de l'amortissement ou du rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.

4- Elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

5- Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs et les commissaires aux comptes.

6- Elle détermine le montant des jetons de présence alloués annuellement au Conseil d'Administration, ainsi que la rémunération des commissaires aux comptes.

7- elle approuve annuellement la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne. Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société (art 256 bis nouveau)

8- Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.

Les délibérations concernant l'approbation du bilan et des comptes doivent être précédées du rapport du ou des commissaires aux comptes à peine de nullité.

9- Enfin, elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée Extraordinairement statue sur toutes les questions qui lui sont soumises et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

ð **Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Les Assemblées Générales Extraordinaires se composent des actionnaires détenteurs de 10 actions libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogée à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés (art 291 CSC).

Dans le cas où l'assemblée générale extraordinaire décide de l'augmentation de capital social par majoration de la valeur nominative des actions, cette décision est prise à l'unanimité des actionnaires. (art 292 CSC).

Préalablement à l'assemblée générale extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège de la société à la disposition des actionnaires, quinze jours au moins avant la date de la réunion.

ð **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

L'assemblée Générale Extraordinaire statue sur toutes les questions visées aux articles 291 à 295, 288 et 300, 307 à 310 du code des sociétés commerciales (art 278 CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier toutes les dispositions des statuts de la société, sous proposition du conseil d'administration et conformément à la réglementation en vigueur (art 291 CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire décide ou autorise l'augmentation ou la réduction de capital (art 293 CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire délègue au conseil d'administration la réalisation de toutes de capital qu'elle décide (art 294 nouveau CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire décide de la distribution des bénéfices conformément aux dispositions de l'article 288 du code des sociétés commerciales, et toute clause statutaire contraire est réputée non écrite (alinéa 2 art 288 CSC).

ø **Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Les délibérations de l'Assemblées Générale ne sont valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent la moitié (1/2) du capital et sur deuxième convocation le tiers (1/3) du capital.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

Transmission des actions (article 10 des statuts) :

- 1- La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur son compte.
- 2- La cession des actions est libre.
- 3- Les frais résultant du transfert sont à la charge des cessionnaires.
- 4- Les actions d'apport ne sont négociables que deux ans après la constitution définitive de la société ou de l'augmentation du capital, si elles proviennent de cette augmentation, les administrateurs doivent mentionner leur nature à la date de la constitution ou de l'augmentation de capital. Le tout sous réserve *
- 5- des exceptions prévues par la législation en vigueur, lorsque les actions sont émises à la suite d'une fusion ou d'un apport partiel d'actifs.

3.1.8. Nationalité

Tunisienne

3.1.9. Régime fiscal

Droit commun et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27/12/2007 portant loi des finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier janvier 2008.

3.1.10. Matricule fiscal

492439 NAM 000

3.1.11. Capital social

10 000 000 dinars, divisé en 10 000 000 actions de nominal 1¹ dinar entièrement libérées.

3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : La société est sise au Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahrajène.

3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Mr Kamel HABIBI, Responsable du contrôle de gestion à l'ATL, Tél : 71 238 000 Fax : 71 767 300

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 10 000 000 dinars
Nombre d'actions : 10 000 000 actions
Nominal : 1 dinar
Forme des actions : Nominative
Libération : intégrale
Catégorie : actions ordinaires
Jouissance : 1^{er} janvier 2007

3.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
AGE du 04/12/1993	Constitution			6 000 000	60 000*
AGE du 01/12/1995	Augmentation en numéraire	2 000 000	20 000	8 000 000	80 000*
AGE du 28/03/1997	Réduction du nominal de l'action			8 000 000	800 000**
AGE du 28/03/1997	Augmentation en numéraire	2 000 000	200 000	10 000 000	1 000 000**
AGE du 31/05/2007	Réduction du nominal de l'action			10 000 000	10 000 000***

* La Valeur nominale était de 100D

** La valeur nominale était de 10D

*** La valeur nominale est de 1D

¹ Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT suivant la décision de l'AGE du 31 Mai 2007. Elle prend effet à compter du 02/07/2007

3.4. Répartition du capital et des droits de vote au 31/01/2008

3.4.1. Structure du capital au 31/01/2008

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	1138	9 988 000	9 988 000	99,88 %
Personnes morales	56	6 651 002	6 651 002	66,51 %
Ayant 3% et plus	6	5 971 518	5 971 518	59,72 %
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	215 910	215 910	2,16 %
Public ayant au maximum 0,5%	48	463 574	463 574	4,63 %
Personnes physiques	1082	3 336 998	3 336 998	33,37 %
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00 %
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	10	1 019 554	1 019 554	10,20 %
Public ayant au maximum 0,5%	1072	2 317 444	2 317 444	23,17 %
Actionnaires étrangers	10	12 000	12 000	0,12 %
Personnes morales	3	4 500	4 500	0,045 %
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00 %
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00 %
Public ayant au maximum 0,5%	3	4 500	4 500	0,045 %
Personnes physiques	7	7 500	7 500	0,075 %
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00 %
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00 %
Public ayant au maximum 0,5%	7	7 500	7 500	0,075 %
TOTAUX	1148	10 000 000	10 000 000	100,00%

3.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/01/2008

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL	300 000	300 000	3,00%
SEFINA SICAF	375 000	375 000	3,75%
SPDIT SICAF	469 500	469 500	4,70%
BNA PARTICIPATIONS	1 000 000	1 000 000	10,00%
SOCIETE ENNAKL	1 375 778	1 375 778	13,76%
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	2 451 240	2 451 240	24,51%
Total	5 971 518	5 971 518	59,72%

3.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/01/2008

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Président			
Mr Slimene BETTAIEB	10	10	0.0001%
Administrateurs			
Arab Tunisian Banque	2 451 240	2 451 240	24.51%
Mr Chedly OUNIS	0	0	0.00%
Banque Nationale Agricole	1 000 000	1 000 000	10.00%
SEFINA SICAF	375 000	375 000	3.75%
SPDIT SICAF	469 500	469 500	4.70%
Mr Ridha ZERZRI	20 000	20 000	0.20%
Mr Chedly BEN AMMAR	24 350	24 350	0.24%
Mr Mohamed Sadok DRISS	124 990	124 990	1.25%
ATI SICAF	7 500	7 500	0.075%
Mr Kamel GUESMI	0	0	0.00%
Mr Fethi BLANCO	2 000	2 000	0.02%
Total	4 474 590	4 474 590	44.75%

3.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/01/2008

Le capital de l'ATL est réparti entre 1148 actionnaires :

- € 59 personnes morales
- € 1089 personnes physiques

3.5. Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2006

3.5.1. Présentation générale du groupe ATB

L'ATL fait partie du groupe ATB

3.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe ATB

DENOMINATION SOCIALE	Capital social Au 31/12/2006 (En DT)	Nombre d'actions	Participation ATB (en Nombre d'actions)	Taux de participation De l'ATB	Provisions constituées (En DT)
ARAB TUNISIAN BANK - ATB	60 000 000	12 000 000			
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC	1 000 000	200 000	60 000	30,00%	
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD sicar	2 187 500	218 750	89 999	41,14%	
ARAB TUNISIAN INVEST - ATI sicaf	5 775 000	1 155 000	347 745	30,11%	
ARAB TUNISIAN LEASE - ATL	10 000 000	1 000 000	225 124	22,51%	
UNION DE FACTORING – UNIFACTOR	10 000 000	2 000 000	133 332	6,67%	
COMPUTER DISTRIBUTION CODIS	1 200 000	12 000	3 059	25,50%	73 523
ARABIA SICAV	6 248 615	109 671	21 940	19,94%	1 166 418
SANADETT SICAV	152 444 019	1 410 500	900	0,08%	
AXIS TRESORERIE sicav	24 331 075	228 811	2 000	0,98%	
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	1 897 569	1 455	30	7,65%	

Le périmètre de consolidation tel que déterminé par l'ATB comprend dix (10) entreprises dont neuf ont été mises en équivalence : ATL, ATI sicaf, AFC, CODIS, Sanadett sicav, Arabia sicav, Axis Trésorerie sicav, FCP Axis Capital Protégé et Unifactor. l'ATD est intégrée globalement.

Le groupe ATB est composé de onze (11) sociétés exerçant principalement dans le secteur de la finance.

L'ATB :

Créée en juin 1982, l'Arab Tunisian Bank est une société anonyme au capital actuel de 60.000.000 de dinars, divisé en 60 000 000 actions de nominal 1* dinar, dont 64,238% est détenu par Arab Bank Plc, Banque de nationalité Jordanienne. L'objet social de l'ATB est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de l'ATB à la cote de la bourse a eu lieu en Octobre 1990.

L'AFC :

Créée en 1985, avec comme objet social la réalisation des opérations financières de gestion de fortune et de conseils. En 1994 l'AFC a obtenu l'agrément d'Intermédiaire en Bourse, et a changé son objet social qui se consacre à la négociation des valeurs mobilières et la gestion des portefeuilles titres. Son capital actuel est de 1 000 000 de dinars, divisé en 200 000 actions de nominal 5 Dinars. Le capital de l'AFC est détenu à hauteur de 30% par l'ATB et à hauteur de 11% par SEFINA sicaf.

* Réduction de la valeur nominale de 5 DT à 1 DT suivant la décision de l'AGE du 24/05/2006

L'ATI Sicaf :

Créée en 1994, l'Arab Tunisian Invest Sicaf est une société anonyme au capital de 5.775.000 dinars, divisé en 1 155 000 actions de 5 dinars chacune. C'est une société d'investissement à capital fixe régie par la loi n° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée par les textes subséquents. Son objet social est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses propres fonds. Au 31 décembre 2006, l'ATB détient 30,11% du capital de l'ATI sicaf.

L'ATD Sicar :

Créée en 2001 l'Arab Tunisian Development Sicar est une société anonyme au capital de 3 000 000 dinars au 31/12/2005, divisé en 300 000 actions de 10 dinars chacune. Son objet social est la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs. Au 31 décembre 2005 l'ATB détient 30% du capital de l'ATD sicar.

En 2006, l'ATD Sicar a renoncé à la partie non libérée de son capital social qui est passé de 3 000 000 de dinars à 2 187 500 dinars. La participation de l'ATB s'est ainsi située à 41,14%.

L'ATL :

Créée en Décembre 1993 à l'initiative de l'ATB et de la BNA, l'Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 1 000 000 d'actions de 10 dinars chacune.

L'ATL est un établissement financier spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'ATL concentre son activité sur le leasing mobilier en intervenant dans le financement de matériel de Bâtiment et Travaux Publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical. Le leasing « véhicules légers » est entrain de connaître une forte expansion et l'ATL projette son développement sur ce créneau car il assure les marges les plus élevées tout en présentant un faible niveau de risque.

L'ATB et la BNA détiennent respectivement 22,51% et 10% du capital de l'ATL.

CODIS :

Créée en 1998 la Computer Distribution est une société anonyme au capital de 700 000 dinars divisé en 7 000 actions de 100 dinars chacune, au 31/12/2005. Son objet social est l'achat localement ou l'importation et la commercialisation, le tout en gros, de tout matériel et autre produit informatique, en particulier les ordinateurs, les accessoires, les fournitures, le matériel de télécommunication, ainsi que tous logiciels, services, conseils et assistances, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport en local et à distance de l'information et des données sous toutes ses formes.

A partir de janvier 2004, CODIS fait partie du groupe IBM. Son capital est détenu à hauteur de 49% par IBM et à hauteur de 25,5% par l'ATB.

Au courant de l'année 2006, CODIS a procédé à l'augmentation de son capital qui est passé de 700 000 dinars à 1 200 000 dinars. La participation de l'ATB au capital de CODIS demeure de 25,5%.

UNION DE FACTORING :

Union de Factoring est une société anonyme créée en avril 2000. A cette date, son capital social était de 6 000 000 dinars divisé en 1 200 000 actions de nominal de 5 dinars.

Au courant de l'année 2006, UNION DE FACTORING a procédé à l'augmentation de son capital de 6 à 10 millions de dinars. Ainsi le nombre d'actions est passé de 1 200 000 à 2 000 000 d'actions.

Union de Factoring est une société d'affacturage régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, ayant pour objet l'exécution des opérations de Factoring qui englobent les encaissements et le recouvrement des créances et l'octroi d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question.

Au 31/12/2006, le capital de l'Union de Factoring était détenu à hauteur de 6,67% par l'ATB.

SANADETT SICAV :

Créée en 2000, SANADETT SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31/12/2006, l'ATB détenait 0,08% du capital de SANADETT SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

ARABIA SICAV :

Créée en 1994, ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31 décembre 2006, le montant des actifs gérés par ARABIA SICAV était de 6 363 MD.

A cette même date, l'ATB détenait 19,94% de ARABIA SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

AXIS TRESORERIE SICAV :

Créée en 2003, Axis Trésorerie sicav est une société d'investissement à capital variable.

Au 31 décembre 2006 le montant des actifs gérés par Axis Trésorerie sicav était de 24 375 MD. La société opère dans le secteur financier et elle a pour objet la gestion d'un portefeuille obligataire. Les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

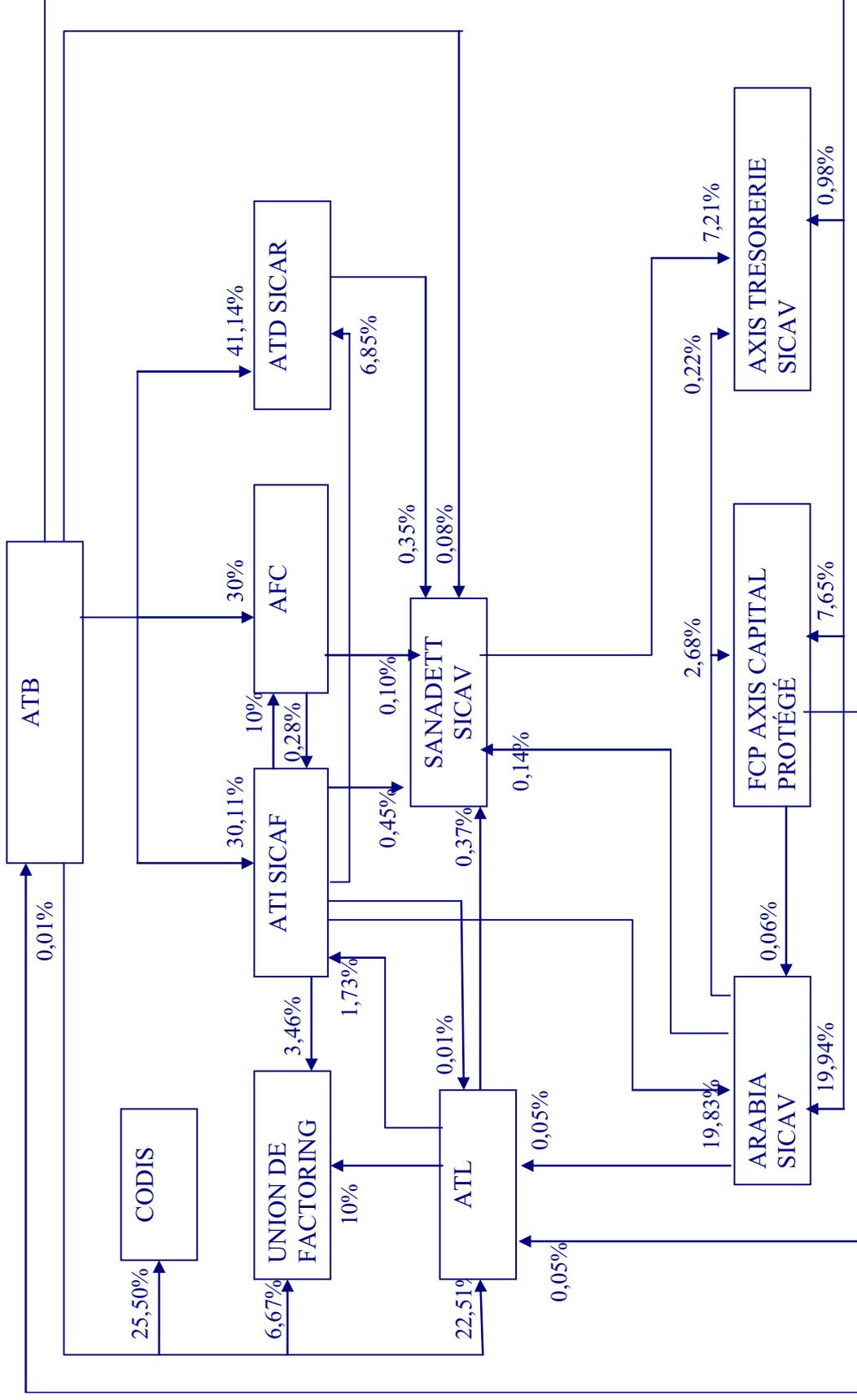
Au 31 décembre 2006, L'ATB détenait 0,98% du capital de Axis Trésorerie SICAV. Elle est aussi dépositaire de la SICAV.

FCP AXIS CAPITAL PROTEGE :

Créée en 2005, FCP Axis Capital Protégé est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2006 le montant des actifs gérés par le FCP était de 1 911 MD. A cette même date, l'ATB détenait 7,65% du FCP Axis Capital Protégé. Elle est aussi dépositaire du FCP.

3.5.1.2. Schéma financier du groupe au 31/12/2006



3.5.1.3. Evénements Récents modifiant le Schéma financier du groupe ATB

En 2006, l'ATD Sicar a renoncé à la partie non libérée de son capital social qui est passé de 3.000.000 de dinars à 2.187.500 dinars. Ainsi, la participation de l'ATB est passée de 30% à 41,14%. De même, la méthode de consolidation admise en 2006 de l'ATD est la méthode de l'intégration globale.

Au cours de 2007, ATB a consolidé sa position sur ATL

3.5.1.4. Etat des participations entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2007

→	ATB	AFC	ATI sicaf	ATD sicar	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS	ARABIA sicav	SANADETT sicav	Axis Trésorerie sicav	FCP Axis Capital Protégé	IRADETT 20	IRADETT 50	IRADETT 100	IRADETT CEA	SALAMETT PLUS	SALAMETT CAP
ATB		30%	30,11%	41,14%	24,51%	6,67%	25,49%	21,99%	0,07%	0,72%	1,26%	33,63%	19,91%	28,50%	52,47%	1,59%	0,8%
AFC			0,28%								2,14%	10,57%	10,52%	9,57%	27,73%	0,95%	0,48%
ATI Sicaf		10%		6,86%	0,08%	3,47%		13,12%	0,12%								
ATD Sicar									0,01%								
ATL			1,73%			10%											7,51%
UNION DE FACTORING																	
CODIS																	
ARABIA sicav					0,01%				0,05%		1,64%	9,94%	8,82%	9,37%	9,74%		0,14%
SANADETT sicav										3,67%							
Axis Trésorerie sicav																	
FCP Axis Capital Protégé	0,005%				0,38%			0,06%									
IRADETT 20	0,003%															0,05%	0,08%
IRADETT 50	0,01%															0,05%	0,15%
IRADETT 100	0,01%															0,06%	0,11%
IRADETT CEA	0,004%																
SALAMETT PLUS																	
SALAMETT CAP									0,27%								

3.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2006

(en mD)

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffres d'affaires (produits d'exploitation)	Résultats d'exploitation	Résultats nets	Dettes globales (total passifs)	Charges financières	Dividendes distribués en 2006 au titre de l'exercice 2005
ATB	182 354	153 795	26 766	21 983	1 979 688	68 453	6 600
AFC	3 357	1 379	1 101	251	1 896		100
ATI SICAF	8 717	756	580	1 703	208	0	578
ATD SICAR	3 682	728	536	541	35 738	5	175
ATL	24 051	16 204	3 062	2 287	136 239	7 752	1 300
UNION DE FACTORING	13 330	7 190	2 704	2 026	53 748	2 416	600
CODIS	656	5 073	-117	-255	1 915	133	0
SANADETT SICAV	152 495	7 419	6 081	6 362	348	860	5 757
ARABIA SICAV	6 266	267	156	156	97	109	84
AXIS TRESORERIE SICAV	24 331	1 322	1 069	1 122	44	213	986
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	1 898	39	12	128	14	21	1

3.5.1.6. Engagements financiers du groupe ATB au 31/12/2006

(en mD)

Sociétés	ATB	AFC	ATI sicaf	ATD sicar	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS (1)	SANADETT sicav	ARABIA sicav	Axis Trésorerie sicav	FCP Axis Capital Protégé	Total
Crédits bancaires						768						768
Crédits extérieurs	66 667				37 816							104 483
Emprunts obligataires					75 020	20 000						95 020
Fonds gérés				24 308								24 308
Emprunts et ressources spéciales	68 559											68 559
Découverts						357 (2)	572				10	939
Billets de Trésorerie					1 200							1 200
Leasing					99							99
TOTAL	135 226	0	0	24 308	114 135	21 125	572	0	0	0	10	295 376

(1) Il s'agit des engagements financiers tels qu'ils figurent au niveau des états financiers de CODIS (ne tenant pas compte des opérations d'escompte)

(2) Il s'agit de solde comptable débiteur tel qu'il figure au niveau des états financiers de UNIFACTOR

3.5.1.7. Politique actuelle et future de financement inter-société du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie souscrits par les sociétés du groupe.

3.5.2. Relations avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2006

3.5.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits reçus :

Désignation	Montant
CMT	0
Billets de Trésorerie	
SANADETT SICAV	1 200 000
Sous Total	1 200 000
Emprunt obligataire	
FCP AXIS capital protégé	1 000 000
ATB	1 900 000
SANADETT SICAV	5 582 640
Axis Trésorerie SICAV	1 990 000
Sous Total	10 472 640
total	11 672 640

Au 31/12/2007, les crédits reçus* sont comme suit:

Désignation	Montant
CMT	0
Billets de Trésorerie	
ATD SICAR	700 000
Sous Total	700 000
Emprunt obligataire	
FCP AXIS capital protégé	80 000
ARABIA SICAV	40 000
ATB	2 050 000
SANADETT SICAV	7 716 000
Axis Trésorerie SICAV	2 180 000
Sous Total	12 066 000
total	12 766 000

* Situation non auditée

Prêts octroyés :

Au 31/12/2006, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de l'ATB présentent un solde créditeur de 171,598¹ mD.

Au 31/12/2007, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de l'ATB présentent un solde créditeur de 389 401,866² Dinars.

3.5.2.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Néant

3.5.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Reçus : Néant

Donnés :

En 2006, l'ATL a souscrit à l'augmentation de capital de l'UNION DE FACTORING, de 6 à 10 MD, pour un montant de 400.000 dinars.

3.5.2.4 Les dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe

DIVIDENDES ENCAISSES PAR L'ATL EN 2006 AU TITRE DE L'EXERCICE 2005 (En dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions * détenues par l'ATL	Dividende par action	Dividendes encaissés par l'ATL
Union de Factoring	120 000	0,500	60 000
ATI	20 000	0,500	10 000
TOTAL			70 000

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

DIVIDENDES ENCAISSES PAR L'ATL EN 2007 AU TITRE DE L'EXERCICE 2006 (En dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions * détenues par l'ATL	Dividende par action	Dividendes encaissés par l'ATL
Union de Factoring	120.000	0.550	66.000
Union de Factoring **	80.000	0	0
ATI	20.000	0	0
TOTAL			66.000

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

** augmentation du capital effectuée en 2006, avec jouissance le 01/01/2007

¹ Solde communiqué par l'ATB, celui qui ressort de la comptabilité de l'ATL est de 83,471mD.

² Solde communiqué par l'ATB, celui qui ressort de la comptabilité de l'ATL est de 1 350 029,291 Dinars.

3.5.2.5 Les dividendes distribués par l'ATL aux sociétés du groupe

DIVIDENDES DISTRIBUES PAR L'ATL EN 2006 AU TITRE DE L'EXERCICE 2005 (En dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	225 124	1,300	292 661,200
ATI Sicaf	1 101	1,300	1 431,300
FCP Axis capital protégé	500	1,300	650,000
Arabia SICAV	500	1,300	650,000
TOTAL			295 392,500

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

DIVIDENDES DISTRIBUES PAR L'ATL EN 2007 AU TITRE DE L'EXERCICE 2006 (En dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	225 124	1,500	337 686,000
ATI Sicaf	900	1,500	1 350
FCP Axis capital protégé	3 800	1,500	5 700
Arabia SICAV	500	1,500	750
TOTAL			345 486,000

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

3.5.2.6 Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB

3.5.2.6.1 Garanties et sûretés réelles

Reçues : Néant

Données : Néant

3.5.2.6.2 Cautions

Reçues : Néant

Données : Néant

3.5.3. Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2006

3.5.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires avec les sociétés du groupe.

3.5.3.2 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs

Néant

3.5.3.3 Prestations de services reçues ou données

Reçues :

Les prestations de service reçues de la part de l'ATD sicar sont relatives aux commissions de gestion d'un fonds placé pour 786 mDT.

Les montants décaissés en 2006 en rémunération de ce service s'élève à 41.938 DHT.

En 2007, l'ATL a confié à l'ATD sicar la gestion d'un fonds d'un montant de 1.420 mDT.

Données : Néant

3.5.3.4 Contrats de gestion

Néant

3.5.3.5 Contrats de location

L'ATL a donné en location pour le compte de l'Union de Factoring le quatrième étage de la tour gauche de l'immeuble Ennour Building moyennant la conclusion d'un contrat de location pour un loyer annuel hors taxes de 90D/m², soit 35.100 D avec une majoration annuelle de 6%.

Le contrat a expiré au 31/03/2006. Le loyer au titre de l'exercice 2006 s'élève à 11.078 D hors taxes.

3.5.3.6 Fonds gérés

ATL a conclu avec la société ATD sicar une convention de gestion de fonds portant sur un montant de 785mD. En rémunération de ses services, l'ATD SICAR perçoit au titre de sa gestion :

- une commission de gestion de fonds annuelle de 1%HT assise sur le montant initial du fonds ;
- l'excédent de plus value sur titres découlant de la rétrocession à ATL d'une plus value minimale dont le taux est fixé à 5,2%
- une part de produits de placement représentant 10% du taux de rémunération desdits placements

Au titre de l'exercice 2006, l'ATD SICAR a été rémunérée, de la part de l'ATL, pour un montant de 10.908DHT.

En 2007, l'ATL a conclu avec l'ATD sicar un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 1.420 mD. Les conditions de rémunération sont les mêmes que celles mentionnées ci-dessus. Au titre de l'exercice 2007, les commissions et produits décomptés se présentent comme suit :

En dinars

	Montant du Fond	Produits Nets Décomptés pour 2007	Commissions Décomptées pour 2007
ATD SICAR	785 000	22 390	10 090
ATD SICAR	1 420 000	28 486	17 116

3.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2006

3.6.1 Informations sur les engagements

Au 31/12/2006, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de la BNA présentent un solde créditeur de 950,767 ¹ mD.

Au 31/12/2007, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de la BNA présentent un solde créditeur de 202 464,813 ² D.

3.6.2 Transferts de ressources

Néant

3.6.3 Relations commerciales

Néant

3.6.4 Fonds gérés en 2007

ATL a conclu avec la société SICAR INVEST, filiale de la BNA, une convention de gestion de fonds portant sur un montant total de 785 mD.

¹ Solde figurant sur les comptes de la BNA, celui qui ressort de la comptabilité de l'ATL est de 301,265mD

² Solde figurant sur les comptes de la BNA, celui qui ressort de la comptabilité de l'ATL est de 485 251,578 dinars

Au titre de l'exercice 2007, les commissions et produits décomptés se présentent comme suit :

	Montant du Fond	Produits Nets Décomptés pour 2007	Commissions Décomptées pour 2007
SICAR INVEST	785 000	23 735	13 163

3.7. Dividendes

	2003	2004	2005	2006
Capital (en Dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende global (en Dinars)	1 500 000	1 500 000	1 300 000	1 500 000
Dividende par action (en Dinars)	1,500	1,500	1,300	1,500
% du nominal	15%	15%	13%	15%

3.8. Marché des titres

Les titres de capital de l'ATL sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de l'ATL sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 6 emprunts obligataires en cours émis par l'ATL cotés sur le marché obligataire sur 10 lignes de cotation.

Il s'agit de :

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Encours au 31/12/2007 (en Dinars)
"ATL 2002/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	10 000 000	A	15/04/2003	15-avr	2 000 000
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: 7,4%	16 000 000	BBB+	15/03/2004	15-mars	8 000 000
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: TMM+1,5%	4.000.000				
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux: 7,25%	14.200.000	BBB+	16/08/2004	16-août	6 000 000
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux:TMM+1,5%	800 000				
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux: 7% -	13.000.000	BBB+	31/03/2005	31-mars	9 000 000
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux:TMM+1,25%	2.000.000				
"ATL 2006/1" - 7 ans* - Taux: 6,5%	30 000 000	BBB	15/06/2006	15-juin	30 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux: 6,5%	22.750.000	BBB	31/08/2007	31-août	30 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux:TMM+0,75%	7.250.000				
				Total	85 000 000

* avec deux ans de franchise

Chapitre 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL

4.1 Présentation de la société

L'ATL est un établissement de crédit créé en décembre 1993 et spécialisé dans le financement par le leasing (crédit-bail) de biens mobiliers ou immobiliers à usage professionnel.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

4.2 Description de l'activité

4.2.1 Activité de la société au 31/12/2006 :

Les parts de marché de l'ATL ont progressé légèrement en 2006 passant de 15,58% à 16,97% pour les approbations, de 15,69% à 15,88% pour les mises en force et de 15,52% à 15,7% pour les encours.

Situation de l'ATL par rapport au secteur au 31/12/2006

	Secteur (en MD)			ATL (en MD)			Part de l'ATL		
	2 006	2 005	2 004	2 006	2 005	2 004	2 006	2 005	2 004
Approbations mobilières	603.1	486.3	558.5	106	84.1	73.7	17.58%	17.29%	13.20%
Approbations Immobilières	75.9	70.8	99.7	9.2	2.7	9.5	12.12%	3.81%	9.53%
Total Approbations	679	557.1	658.2	115.2	86.8	83.2	16.97%	15.58%	12.64%
Mises en force Mobilières	473.9	402.6	438.7	78.5	68.2	63.2	16.56%	16.94%	14.41%
Mises en force Immobilières	56.4	44.2	56.9	5.7	1.9	9	10.11%	4.30%	15.82%
Total Mises en force	530.3	446.8	495.6	84.2	70.1	72.2	15.88%	15.69%	14.57%
Encours mobilier	712.8	647.4	735.1	121.6	107.9	102.5	17.06%	16.62%	13.94%
Encours immobilier	172.8	172	219.7	17.4	19.6	23	10.07%	11.40%	10.47%
Total Encours	885.6	819.4	954.8	139	127.5	125.5	15.70%	15.52%	13.14%

Source : CIL

€ Approbations

Le montant des approbations au 31/12/2006 s'élève à 115,2MD contre 86,8MD au 31/12/2005, soit une augmentation de 32,72%. Le nombre des dossiers approuvés est passé de 1 653 en 2005 à 1 913 en 2006, ainsi le montant moyen approuvé par dossier est passé de 52,5 mD en 2005 à 60 mD en 2006.

Evolution des approbations

	2 006	2 005	2 004	Evolution 05/06
Nombre d'approbations	1913	1653	1887	15,73%
Montant (MD)	115,2	86,8	83,2	32,72%
Montant moyen des approbations (mD)	60,22	52,51	44,09	14,68%

Répartition sectorielle des approbations

	2006			2005			2004		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	165	17.3	15.0%	150	13.4	15.4%	154	11.0	13.2%
Industrie	179	10.8	9.4%	143	11.2	12.9%	160	7.6	9.1%
Service	1 433	69.8	60.6%	1 264	54.2	62.4%	1 468	56.0	67.3%
Tourisme	136	17.3	15.0%	96	8.0	9.2%	105	8.6	10.3%
Total	1 913	115.2	100%	1 653	86.8	100%	1887	83.2	100%

Répartition des approbations par type d'équipement

	2006			2005			2004		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	181	26.1	22.7%	151	14.1	16.2%	216	17.6	21.2%
Matériel de transport léger	1 360	38.5	33.4%	1 214	34.7	40.0%	1 362	34.0	40.9%
Matériel industriel	118	12.3	10.7%	11	0.4	0.5%	26	1.7	2.0%
Matériel médical	78	10.4	9.0%	85	12.6	14.5%	63	4.1	4.9%
Matériel de BTP	111	16.6	14.4%	94	11.4	13.1%	95	10.8	13.0%
Immobilier	44	9.2	8.0%	15	2.7	3.1%	43	9.5	11.4%
Autres	21	2.1	1.8%	83	10.9	12.6%	82	5.5	6.6%
Total	1 913	115.2	100%	1 653	86.8	100%	1887	83.2	100%

€ Les mises en force

Le montant total des mises en force est passé de 70,1MD au 31/12/2005 à 84,2MD au 31/12/2006 en hausse de 20,1%. De même, le nombre de dossiers est passé de 1 395 en 2005 à 1 652 en 2006 soit une hausse de 18,4%, ainsi le montant moyen par contrat est passé de 50,3 mD en 2005 à 51mD en 2006

Nombre de contrats mis en force

	2006	2005	2004	Evolution
Nombre de contrats mis en force	1 652	1 395	1 657	18.4%
Montant (MD)	84.2	70.1	72.2	20.1%
Montant moyen par contrat (mD)	51.0	50.3	43.6	1.4%

Répartition sectorielle des mises en force

	2006			2005			2004		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	138	12.4	14.7%	130	9.8	14.0%	119	7.7	10.7%
Industrie	143	7.3	8.7%	143	9.8	14.0%	139	6.6	9.1%
Service	1 245	52.8	62.7%	1 027	43.3	61.8%	1 300	50.8	70.4%
Tourisme	126	11.7	13.9%	95	7.2	10.3%	99	7.1	9.8%
Total	1 652	84.2	100%	1 395	70.1	100%	1657	72.2	100%

Répartition des mises en force par type d'équipement

	2006			2005			2004		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	158	17.4	20.7%	140	10.4	14,8%	193	16.3	22,6%
Matériel de transport léger	1 190	33.6	39.9%	982	27.5	39,2%	1 194	29.5	40,9%
Matériel industriel	12	0.7	0.8%	15	0.6	0,9%	18	1.1	1,5%
Matériel médical	65	6.9	8.2%	87	11.2	16,0%	53	3.3	4,6%
Matériel de BTP	91	11.4	13.5%	85	9.9	14,1%	74	7.3	10,1%
Immobilier	33	5.8	6.9%	11	1.9	2,7%	43	8.9	12,3%
Autres	103	8.4	10.0%	75	8.6	12,3%	82	5.8	8,0%
Total	1 652	84.2	100%	1 395	70.1	100%	1657	72.2	100%

€ Evolution de l'encours financier entre 2004, 2005 et 2006

Répartition de l'encours financier par secteur

(en MD)

	2006		2005		2004	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
BTP	16.9	12.2%	14,7	11,5%	14,6	11,6%
Industrie	14.1	10.2%	14,1	11,1%	12	9,6%
Service	92.5	66.6%	86,5	67,8%	86,2	68,7%
Tourisme	15.4	11.1%	12,2	9,6%	12,7	10,1%
Total	138.9	100%	127,5	100%	125,5	100%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

(en MD)

	2006		2005		2004	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	25.7	18.5%	18,8	14,7%	23,5	18,7%
Matériel de transport léger	45.8	33.0%	44,3	34,7%	42,4	33,8%
Matériel industriel	2.5	1.8%	2,4	1,9%	1,6	1,3%
Matériel médical	18.5	13.3%	15,9	12,5%	8,9	7,1%
Matériel de BTP	15.7	11.3%	14,1	11,1%	12,8	10,2%
Immobilier	17.4	12.5%	19,6	15,4%	24	19,1%
Autres	13.3	9.6%	12,4	9,7%	12,2	9,7%
Total	138.9	100%	127,5	100%	125,4	100%

€ Evolution des engagements de la société entre 2006, 2005 et 2004

(en mD)

	2006				2005				2004			
	Nombre de clients	Encours	Impayés	couverture (prov. Et agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	couverture (prov. Et agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	couverture (prov. Et agios réservés)
Classe 0	5 086	117 685	-33	0	3 952	101 127	343	0	8 152	99 571	77	0
Classe 1	327	13 735	1 476	0	652	15 711	1 885	0	678	15 560	2 001	0
Total 0-1	5 413	131 420	1 443	0	4 604	116 838	2 228	0	8 830	115 131	2 078	0
Classe 2	65	1 079	267	220	245	3 543	1 117	328	70	2 071	701	275
Classe 3	32	627	190	309	200	525	718	257	35	436	461	151
Classe 4	428	5 755	10 930	13 835	594	6 331	12 234	13 645	444	7 796	12 109	11 374
Total 2-3-4	525	7 461	11 387	14 364	1 039	10 399	14 069	14 230	549	10 303	13 271	11 800
Total	5 938	138 881	12 830	14 364	5 643	127 237	16 297	14 230	9 379	125 434	15 349	11 800
Ratios des créances classées		12,42%				17,05%				16,74%		
Ratios de couverture		76,21%				58,16%				50,05%		

Les encours présentés dans ce tableau représentent des données financières (encours financier). Les encours présentés dans les notes aux états financiers représentent des données comptables qui tiennent compte principalement des réajustements des périodes comptables dus au fait que l'échéance de facturation des loyers correspond au 20 du mois et que le loyer de leasing est facturé d'avance (terme d'échoir).

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

(en mD)

	2 006	2 005	2 004
Encours financier (+)	138 881	127 237	125 434
Contrat en attente de mise en force (+)	45	850	339
Régularisation des amortissements financiers de fin de période (+)	3 429	3 460	3 083
Encours comptable*	142 355	131 547	128 856

* encours comptable ne tenant pas compte de la provision pour dépréciation des immobilisations en leasing

4.2.2 Activité de la société au 30/06/2007

Situation de l'ATL par rapport au secteur au 30/06/2007

	Secteur		ATL		Part de l'ATL	
	juin-07	juin-06	juin-07	juin-06	juin-07	juin-06
Approbations mobilières	404,8	325,3	71,4	58	17,64%	17,83%
Approbations Immobilières	74,6	34,5	9,8	4,4	13,14%	12,75%
Total Approbations	479,4	359,8	81,2	62,4	16,94%	17,34%
Mises en force Mobilières	301,2	235	52,2	39,1	17,33%	16,64%
Mises en force Immobilières	45,1	31,5	6,8	2	15,08%	6,35%
Total Mises en force	346,3	266,5	59	41,1	17,04%	15,42%
Encours mobilier	790,6	668,3	138,2	115,7	17,48%	17,31%
Encours immobilier	192,8	176,8	20,2	17	10,48%	9,62%
Total Encours	983,4	845,1	158,4	132,7	16,11%	15,70%

€ Approbations

Evolution des approbations

	juin-07	juin-06	Evolution
Nombre d'approbations	1375	967	42,19%
Montant (MD)	81,2	62,4	30,13%
Montant moyen des approbations (mD)	59,05	64,53	-8,48%

Répartition sectorielle des approbations

	juin-07			juin-06		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	105	12,4	15,30%	79	6,4	10,30%
Industrie	121	9,8	12,10%	95	5,8	9,30%
Service	1 073	49,9	61,50%	703	37,3	59,80%
Tourisme	76	9,1	11,20%	90	12,9	20,70%
Total	1 375	81,2	100,00%	967	62,4	100,00%

Répartition des approbations par type d'équipement

	juin-07			juin-06		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	143	16	19,70%	124	18,3	29,30%
Matériel de transport léger	1 027	30,9	38,10%	650	19,3	30,90%
Matériel industriel	14	0,6	0,70%	12	0,7	1,10%
Matériel médical	45	6,6	8,10%	37	6,7	10,70%
Matériel BTP	77	11	13,50%	61	7,2	11,50%
Immobilier	25	9,8	12,10%	22	4,4	7,10%
Autres	44	6,3	7,80%	61	5,8	9,30%
Total	1 375	81,2	100%	967	62,4	100,00%

€ Les mises en force

Nombre de contrats mis en force

	juin-07	juin-06	Evolution
Nombre de contrats mis en force	1 053	801	31,5%
Montant (MD)	59,0	41,1	43,6%
Montant moyen par contrat (mD)	56,0	51,3	9,2%

Répartition sectorielle des mises en force

	juin-07			juin-06		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	74	7,8	13,20%	68	5	12,20%
Industrie	96	6,8	11,50%	73	3,5	8,50%
Service	813	36,8	62,40%	590	24,4	59,40%
Tourisme	70	7,6	12,90%	70	8,2	20,00%
Total	1 053	59	100,00%	801	41,1	100,00%

Répartition des mises en force par type d'équipement

	juin-07			juin-06		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	110	11,7	19,80%	95	11,7	28,50%
Matériel de transport léger	783	22,8	38,60%	563	15,7	38,20%
Matériel industriel	13	0,6	1,00%	5	0,3	0,70%
Matériel médical	39	5,2	8,80%	28	2,5	6,10%
Matériel BTP	58	8,8	14,90%	45	4,9	11,90%
Immobilier	13	6,7	11,40%	14	1,9	4,60%
Autres	37	3,2	5,40%	51	4,1	10,00%
Total	1 053	59	100%	801	41,1	100%

€ Evolution de l'encours financier entre juin 2007 et juin 2006

Répartition de l'encours financier par secteur

(en MD)

	juin-07		juin-06	
	Montant	%	Montant	%
BTP	18,8	11,9%	16,4	12,4%
Industrie	16,3	10,3%	13,4	10,1%
Service	105,1	66,4%	87,5	65,9%
Tourisme	18,2	11,5%	15,4	11,6%
Total	158,4	100,0%	132,7	100,0%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

	juin-07		juin-06	
	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	30,0	18,9%	23,8	17,9%
Matériel de transport léger	54,7	34,5%	45,5	34,3%
Matériel industriel	1,8	1,1%	6,2	4,7%
Matériel médical	21,3	13,4%	15,4	11,6%
Matériel de BTP	18,8	11,9%	15,9	12,0%
Immobilier	20,2	12,8%	17,0	12,8%
Autres	11,6	7,3%	8,9	6,7%
Total	158,4	100,0%	132,7	100,0%

€ **Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30/06/2007**

	deuxième trimestre			cumul à la fin du 2ème trimestre			exercice 2006
	2 007	2 006	variation	2 007	2 006	variation	
Total Approbations (1)	43 211	36 710	17,7%	81 235	62 369	30,2%	115 222
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>38 176</i>	<i>34 521</i>	<i>10,6%</i>	<i>71 393</i>	<i>57 990</i>	<i>23,1%</i>	<i>105 979</i>
Bâtiments & travaux publics	5 480	3 764	45,6%	12 123	5 787	109,5%	17 055
Industrie	3 812	3 120	22,2%	6 993	6 380	9,6%	10 532
Service et commerce	23 166	7 587	205,3%	43 594	12 661	244,3%	61 759
Tourisme	5 717	20 050	-71,5%	8 682	33 162	-73,8%	16 632
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>5 035</i>	<i>2 189</i>	<i>130,0%</i>	<i>9 842</i>	<i>4 379</i>	<i>124,8%</i>	<i>9 243</i>
Bâtiments & travaux publics	250			250			258
Industrie	1 673			2 873			241
Service et commerce	2 712			6 294	240		8 031
Tourisme	400	2 189	-81,7%	425	4 139	-89,7%	713
Total Mises en Force (1)	30 988	26 167	18,4%	59 002	41 113	43,5%	84 230
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>27 887</i>	<i>25 276</i>	<i>10,3%</i>	<i>52 227</i>	<i>39 156</i>	<i>33,4%</i>	<i>78 478</i>
Bâtiments & travaux publics	2 324	2 140	8,6%	7 796	3 455	125,7%	12 439
Industrie	3 333	2 412	38,2%	5 559	4 954	12,2%	7 040
Service et commerce	16 627	6 970	138,5%	31 385	8 033	290,7%	47 756
Tourisme	5 603	13 754	-59,3%	7 486	22 714	-67,0%	11 242
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>3 102</i>	<i>891</i>	<i>248,1%</i>	<i>6 775</i>	<i>1 957</i>	<i>246,2%</i>	<i>5 753</i>
Industrie	1 200			1 200			241
Service et commerce	1 876			5 462	240		5 018
Tourisme	25	891	-97,2%	113	1 717	-93,4%	494
Total des engagements				170 170	145 211		151 712
Engagements courants				150 296	120 041	25,2%	132 863
Engagements classés				19 874	25 170	-21,0%	18 849
Trésorerie nette				-1 073	2 679	-140,1%	2 034
Ressources d'emprunts				126 160	122 199	3,2%	111 092
capitaux propres (2)				22 550	21 763	3,6%	21 763
Revenus bruts de leasing	23 259	20 910	11,2%	44 166	39 449	12,0%	80 409
Revenus nets de leasing	4 478	3 775	18,6%	8 564	7 456	14,9%	15 343
Produits nets de leasing (3)	2 784	2 189	27,2%	5 074	4 168	21,7%	8 919
Total des charges d'exploitation	1 214	871	39,4%	1 993	1 706	16,8%	3 564

(1) Le cumul à la fin du deuxième trimestre 2007 tient compte d'une actualisation des données du premier trimestre

(2) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(3) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

€ **Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30/09/2007**

	troisième trimestre			cumul à la fin du 3ème trimestre			exercice 2006
	2 007	2 006	variation	2 007	2 006	variation	
Total Approbations (1)	26 339	23 605	11,6%	107 579	86 338	24,6%	115 222
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	24 975	21 836	14,4%	96 372	79 932	20,6%	105 979
Agriculture							
Batiments & travaux publics	2 331	4 747	-50,9%	14 454	11 127	29,9%	17 055
Industrie	4 740	2 435	94,7%	11 734	8 235	42,5%	10 532
Service et commerce	15 812	13 393	18,1%	59 411	46 640	27,4%	61 759
Tourisme	2 092	1 261	65,9%	10 774	13 929	-22,6%	16 632
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	1 364	1 769	-22,9%	11 206	6 407	74,9%	9 243
Agriculture							
Batiments & travaux publics				250	258		258
Industrie		241		2 873	241		241
Service et commerce	1 364	1 444		7 658	5 583		8 031
Tourisme		85	-100,0%	425	325	30,7%	713
Total Mises en Force (1)	18 702	18 167	2,9%	81 171	58 955	37,7%	84 230
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	16 508	17 036	-3,1%	72 177	55 866	29,2%	78 478
Agriculture							
Batiments & travaux publics	2 490	2 552	-2,4%	10 693	7 686	39,1%	12 439
Industrie	1 448	1 462	-1,0%	7 335	4 917	49,2%	7 040
Service et commerce	10 793	10 141	6,4%	44 704	32 944	35,7%	47 756
Tourisme	1 777	2 882	-38,3%	9 445	10 320	-8,5%	11 242
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	2 194	1 131	94,0%	8 994	3 089	191,2%	5 753
Agriculture							
Batiments & travaux publics							
Industrie	1 500	241		2 700	241		241
Service et commerce	694	891		6 181	2 608		5 018
Tourisme				113	240	-52,8%	494
Total des engagements				170 582	148 411	14,9%	151 712
Engagements courants				149 957	122 729	22,2%	132 863
Engagements classés				20 625	25 682	-19,7%	18 849
Trésorerie nette				6 694	2 714	146,6%	2 034
Ressources d'emprunts				144 949	112 292	29,1%	111 092
capitaux propres (2)				22 550	21 763	3,6%	21 763
Revenus bruts de leasing	23 883	19 933	19,8%	68 049	59 382	14,6%	80 409
Revenus nets de leasing	4 695	3 885	20,8%	13 259	11 341	16,9%	15 343
Produits nets de leasing (3)	2 795	1 966	42,2%	7 869	6 134	28,3%	8 919
Total des charges d'exploitation	1 068	942	13,4%	3 061	2 648	15,6%	3 564

(1) Le cumul à la fin du troisième trimestre 2007 tient compte d'une actualisation des données du premier semestre

(2) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(3) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

Faits saillants:

Au cours du troisième trimestre 2007, et par rapport à la même période de 2006, il y a eu augmentation de la production, du produit net de leasing, du résultat d'exploitation avant provision et diminution des créances accrochées

Au cours du troisième trimestre 2007, l'ATL a émis et clôturé avec succès un emprunt obligataire d'un montant de 30 millions de dinars

4.2.3 Activité de la société au 31/12/20071

Les parts de marché de l'ATL ont progressé légèrement en 2007 passant de 16,97% à 15,31% pour les approbations, de 15,88% à 15,72% pour les mises en force et de 15,7% à 15,64% pour les encours.

Situation de l'ATL par rapport au secteur au 31/12/2006

	Secteur (en MD)			ATL (en MD)			Part de l'ATL		
	2007*	2 006	2 005	2007	2 006	2 005	2007*	2 006	2 005
Approbations mobilières	783.5	603.1	486.3	126.6	106	84.1	16.15%	17.58%	17.29%
Approbations Immobilières	129.7	75.9	70.8	13.2	9.2	2.7	10.20%	12.12%	3.81%
Total Approbations	913.2	679	557.1	139.8	115.2	86.8	15.31%	16.97%	15.58%
Mises en force Mobilières	635.2	473.9	402.6	103.1	78.5	68.2	16.23%	16.56%	16.94%
Mises en force Immobilières	94.4	56.4	44.2	11.6	5.7	1.9	12.29%	10.11%	4.30%
Total Mises en force	729.6	530.3	446.8	114.7	84.2	70.1	15.72%	15.88%	15.69%
Encours mobilier	880.6	712.8	647.4	150.0	121.6	107.9	17.03%	17.06%	16.62%
Encours immobilier	204.2	172.8	172	19.7	17.4	19.6	9.67%	10.07%	11.40%
Total Encours	1084.8	885.6	819.4	169.7	139	127.5	15.64%	15.70%	15.52%

Source : CIL

€ **Approbations**

Au 31/12/2007, le montant des approbations s'élève à 139,8 MD contre 115,2 MD au 31/12/2006, soit une augmentation de 21,35%. Le nombre des dossiers approuvés est passé de 1 913 en 2006 à 2561 en 2007. Ainsi, le montant moyen approuvé par dossier est passé de 60 mD en 2006 à 54,59 mD en 2007.

Evolution des approbations

	2007*	2 006	2 005	Evolution 06/07
Nombre d'approbations	2 561	1 913	1 653	33,87%
Montant (MD)	139.8	115,2	86,8	21,35%
Montant moyen des approbations (mD)	54.59	60,22	52,51	-9,35%

¹ Situation non auditée

Répartition sectorielle des approbations

	2007 ¹			2006			2005		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	176	18.9	13.5%	165	17.3	15.0%	150	13.4	15.4%
Industrie	220	19.0	13.6%	179	10.8	9.4%	143	11.2	12.9%
Service	2 036	89.1	63.7%	1 433	69.8	60.6%	1 264	54.2	62.4%
Tourisme	129	12.9	9.2%	136	17.3	15.0%	96	8.0	9.2%
Total	2 561	139.8	100.0%	1 913	115.2	100%	1 653	86.8	100%

Répartition des approbations par type d'équipement

	2007*			2006			2005		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	233	27.3	19.5%	181	26.1	22.7%	151	14.1	16.2%
Matériel de transport léger	1 973	56.5	40.4%	1 360	38.5	33.4%	1 214	34.7	40.0%
Matériel industriel	85	11.2	8.0%	118	12.3	10.7%	11	0.4	0.5%
Matériel médical	76	9.5	6.8%	78	10.4	9.0%	85	12.6	14.5%
Matériel de BTP	134	19.9	14.2%	111	16.6	14.4%	94	11.4	13.1%
Immobilier	37	13.2	9.5%	44	9.2	8.0%	15	2.7	3.1%
Autres	23	2.2	1.6%	21	2.1	1.8%	83	10.9	12.6%
Total	2 561	139.8	100%	1 913	115.2	100%	1 653	86.8	100%

€ Les mises en force

Le montant total des mises en force est passé de 84,2 MD au 31/12/2006 à 114,7 MD au 31/12/2007 en hausse de 36,2%. De même, le nombre de dossiers est passé de 1 652 en 2006 à 2155 en 2007, soit une hausse de 30,4%. Ainsi, le montant moyen par contrat est passé de 51 mD en 2006 à 53,2 mD en 2007.

Nombre de contrats mis en force

	2007*	2006	2005	Evolution
Nombre de contrats mis en force	2 155	1 652	1 395	30.4%
Montant (MD)	114.7	84.2	70.1	36.2%
Montant moyen par contrat (mD)	53.2	51.0	50.3	4.4%

Répartition sectorielle des mises en force

	2007*			2006			2005		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	140	14.6	12.7%	138	12.4	14.7%	130	9.8	14.0%
Industrie	192	15.5	13.5%	143	7.3	8.7%	143	9.8	14.0%
Service	1 692	72.8	63.5%	1 245	52.8	62.7%	1 027	43.3	61.8%
Tourisme	131	11.7	10.2%	126	11.7	13.9%	95	7.2	10.3%
Total	2 155	114.7	100.0%	1 652	84.2	100%	1 395	70.1	100%

¹ Situation non auditée

Répartition des mises en force par type d'équipement

	2007 ¹			2006			2005		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	201	22.5	19.6%	158	17.4	20.7%	140	10.4	14,8%
Matériel de transport léger	1 620	45.9	40.0%	1 190	33.6	39.9%	982	27.5	39,2%
Matériel industriel	97	9.5	8.3%	12	0.7	0.8%	15	0.6	0,9%
Matériel médical	73	7.9	6.9%	65	6.9	8.2%	87	11.2	16,0%
Matériel de BTP	113	16.3	14.2%	91	11.4	13.5%	85	9.9	14,1%
Immobilier	29	11.6	10.1%	33	5.8	6.9%	11	1.9	2,7%
Autres	22	1.1	0.9%	103	8.4	10.0%	75	8.6	12,3%
Total	2 155	114.7	100%	1 652	84.2	100%	1 395	70.1	100%

€ Evolution de l'encours financier entre 2005, 2006 et 2007*

Répartition de l'encours financier par secteur

(en MD)

	2007*		2006		2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
BTP	20.0	11.8%	16.9	12.2%	14.7	11,5%
Industrie	19.5	11,5%	14.1	10.2%	14.1	11,1%
Service	113.0	66.6%	92.5	66.6%	86.5	67,8%
Tourisme	17.2	10.1%	15.4	11.1%	12.2	9,6%
Total	169.7	100.0%	138.9	100%	127.5	100%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

(en MD)

	2007*		2006		2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	32.8	19.3%	25.7	18.5%	18.8	14,7%
Matériel de transport léger	58.5	34.5%	45.8	33.0%	44.3	34,7%
Matériel industriel	15.2	8.9%	2.5	1.8%	2.4	1,9%
Matériel médical	21.1	12.5%	18.5	13.3%	15.9	12,5%
Matériel de BTP	20.6	12.2%	15.7	11.3%	14.1	11,1%
Immobilier	19.7	11.6%	17.4	12.5%	19.6	15,4%
Autres	1.7	1.0%	13.3	9.6%	12.4	9,7%
Total	169.7	100.0%	138.9	100%	127.5	100%

¹ Situation non auditée

€ **Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 31/12/2007**

	quatrième trimestre			cumul à la fin du 4ème trimestre		
	2 007	2 006	variation	2 007	2 006	variation
Total Approbations (1)	32 218	28 862	11,6%	139 796	115 222	21,3%
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	30 197	26 026	16,0%	126 569	105 979	19,4%
Agriculture						
Batiments & travaux publics	4 157	5 928	-29,9%	18 611	17 055	9,1%
Industrie	3 125	2 296	36,1%	14 859	10 532	41,1%
Service et commerce	21 263	15 098	40,8%	80 673	61 759	30,6%
Tourisme	1 652	2 704	-38,9%	12 426	16 632	-25,3%
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	2 021	2 836	-28,7%	13 227	9 243	43,1%
Agriculture						
Batiments & travaux publics				250	258	
Industrie	1 300			4 173	241	
Service et commerce	721	2 449		8 379	8 031	
Tourisme		388	-100,0%	425	713	-40,4%
Total Mises en Force (1)	20 218	23 389	-13,6%	114 690	84 230	36,2%
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	18 827	20 761	-9,3%	103 095	78 478	31,4%
Agriculture						
Batiments & travaux publics	2 718	4 626	-41,3%	14 600	12 439	17,4%
Industrie	2 334	1 650	41,4%	12 014	7 040	70,6%
Service et commerce	12 861	13 806	-6,8%	64 856	47 756	35,8%
Tourisme	914	679	34,8%	11 624	11 242	3,4%
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	1 391	2 629	-47,1%	11 595	5 753	101,6%
Agriculture						
Batiments & travaux publics						
Industrie	801			3 501	241	
Service et commerce	591	2 374		7 982	5 018	
Tourisme		254		113	494	-77,1%
Total des engagements				179 617	151 712	18,4%
Engagements courants				161 508	132 863	21,6%
Engagements classés				18 109	18 849	-3,9%
Trésorerie nette				3 144	2 034	54,6%
Ressources d'emprunts				143 513	111 092	29,2%
capitaux propres (2)				22 550	21 763	3,6%
Revenus bruts de leasing	26 475	21 025	25,9%	94 524	80 409	17,6%
Revenus nets de leasing	5 034	4 007	25,6%	18 293	15 343	19,2%
Produits nets de leasing (3)	2 589	2 851	-9,2%	10 458	8 919	17,3%
Total des charges d'exploitation	1 018	951	7,0%	4 079	3 564	14,5%

(1) Le cumul à la fin du troisième trimestre 2007 tient compte d'une actualisation des données des 3 premiers trimestres

(2) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de l'année

(3) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes. La baisse des produits nets de leasing du 4ème trimestre 2007 par rapport au 4ème trimestre 2006 s'explique par l'augmentation des charges financières nettes due à l'émission d'un emprunt obligataire de 30 MD à la fin du 3ème trimestre.

Faits saillants:

Au cours de 2007, et par rapport à 2006, il y a eu augmentation de la production, du produit net de leasing, du résultat d'exploitation avant provision et diminution des créances accrochées

4.3 Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'Arab Tunisian Lease, est confrontée aux problèmes de disponibilité du matériel, de resserrement de la marge suite à la concurrence accrue, et aux difficultés de lever les fonds sur le marché financier, nécessaires au développement de son activité.

4.4 Dépendance de l'émetteur

Il n'y a aucune dépendance directe de l'ATL à l'égard de ses fournisseurs.

Le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de l'ATL, s'élève au 31/12/2006 à 10 277 694 D, représentant 7 clients, soit 46% des fonds propres nets de la société.

Au 31/12/2006, aucun client ne présentait un risque encouru supérieur à 25% des fonds propres nets de l'ATL et aucun client ne présentait un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres nets de l'ATL.

Il en est de même pour l'année 2005.

4.5 Litige ou arbitrage en cours ou passé

L'ATL a fait l'objet, à la fin de l'exercice 2006, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la TFP, le FOPROLOS, la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre.

Le montant du redressement fiscal définitif arrêté et liquidé par l'ATL a porté sur un montant de 188.905,842DT composé de 153.139,251 DT en principal et 35.766,591 DT en pénalités de retard.

4.6 Evolution de l'effectif de la société

	2005	2006	2007
Personnel de direction	2	2	2
Cadres supérieurs	34	35	34
Cadres moyens	16	16	16
Agents de service	11	14	14
Total	63	67	66

Politique d'intéressement et de formation du personnel :

L'ATL applique la convention nationale du personnel des banques au personnel de la société.

Une gratification est servie aux commerciaux et aux recouvreurs en fonction des résultats dégagés et de la réalisation des objectifs assignés.

Par ailleurs, un programme de formation est fixé annuellement en fonction des besoins recensés pour développer les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs de la société.

Une action de formation est en cours de finalisation avec des experts de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), et ce, dans le cadre d'un partenariat avec cette dernière.

4.7 Politique d'investissement

Dans le cadre du développement de son activité à l'international, l'ATL vise la création d'une société de leasing en Algérie en partenariat avec le groupe Arab Tunisian Bank. Le projet est dans une étape avancée et pourrait se concrétiser vers la fin de 2008.

De même, l'ATL projette d'accompagner le groupe Arab Tunisian Bank pour s'installer en Libye d'ici la fin de 2008.

4.8 Organisation de la société

L'ATL est bien adaptée pour le cheminement du dossier client qui passe par 3 étapes et 3 interlocuteurs : Approbation – Réalisation – Recouvrement.

Une 4^{ème} étape non obligatoire est subie par le mauvais client : le contentieux

Cette organisation est complétée par une logistique : la comptabilité, l'administratif et le financier. L'ensemble étant contrôlé et suivi au niveau régularité et efficacité par un contrôle de gestion et par un audit interne.

Durant ses dix premières années d'activité, l'ATL a misé sur :

- Le développement d'un bon relationnel,
- La bonne qualité de service,
- La transparence
- L'efficacité

Ce choix a permis à l'ATL de :

- Etre cotée à la bourse au terme de sa quatrième année d'activité,
- Etre notée par Fitch Ratings,
- Accéder aux meilleures conditions du marché financier,
- Maintenir une bonne qualité de son portefeuille client,
- Assurer une bonne rentabilité

Certes, ce fort développement a engendré quelques faiblesses que l'étape de développement 2007-2012 se doit de cerner, maîtriser et corriger grâce à l'amélioration continue des méthodes de gestion.

C'est ainsi qu'en 2006, un réaménagement de l'organigramme a été nécessaire dans le sens :

- € d'une meilleure responsabilisation des cadres chargés de la fonction commerciale et de la fonction recouvrement,
- € d'un regroupement des structures d'appui (administrative, comptable et financière),
- € et d'un renforcement du contrôle interne et du suivi de l'activité.

L'organisation de l'ATL aura désormais la structure suivante :

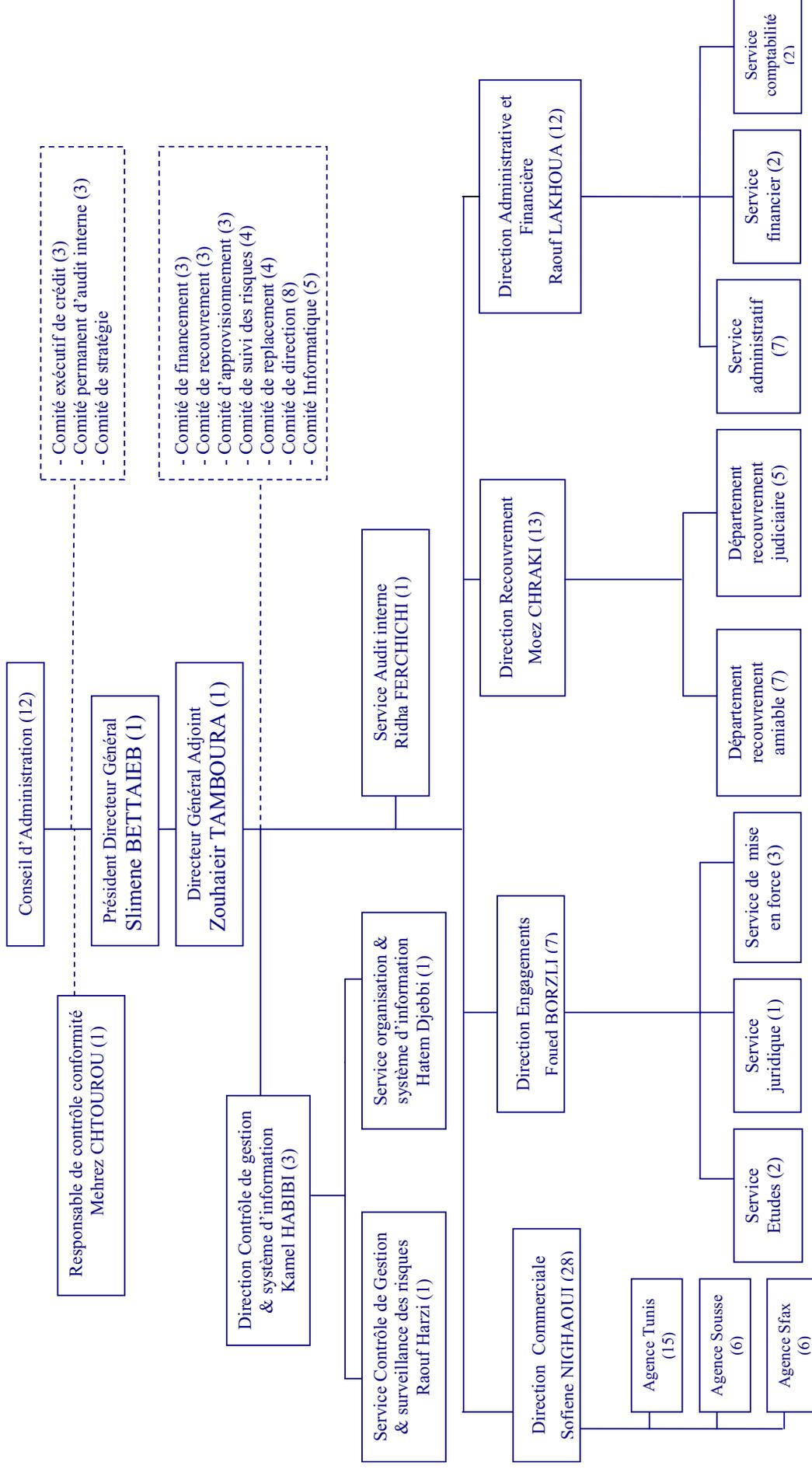
- 1- La direction Commerciale composée de :
 - Département Leasing mobilier
 - Département Leasing immobilier
 - Département Réalisation
- 2- La direction Recouvrement composée de :
 - Département Recouvrement amiable
 - Département Recouvrement judiciaire
- 3- La direction Administrative, Financière et Comptable composée de :
 - Département Administratif
 - Département Financier
 - Département Comptabilité
- 4- La direction Contrôle de gestion et Système d'information composée de :
 - Département Suivi du contrôle de gestion et système d'information
 - Département Suivi des engagements clients

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/05/2007 a modifié la rémunération revenant aux administrateurs membres du comité exécutif et du comité d'audit qui était respectivement de 2 000D net par an et par membre et 3 000D net par an et par membre avec un minimum de 4 réunions par an, à 5 000 D net par an pour les membres des deux comités.

De plus, l'administrateur conseillé qui a été choisi par le conseil d'administration et confirmé par l'assemblée générale du 28/05/2004 sur la base de sa longue expérience dans le domaine du leasing en particulier et du crédit en général, est toujours actif et continue de faire bénéficier la société de son expérience.

Ci après, l'organigramme de l'ATL :

ORGANIGRAMME DE L'ARAB TUNISIAN LEASE



Système informatique de la société :

Depuis sa création, l'ATL a écarté l'option de développer son système informatique en interne pour s'orienter vers l'acquisition de produits existants sur le marché. Elle a acquis un certain nombre de logiciels (gestion de ressources humaines, gestion des dépenses administratives, comptabilité) dont le plus important est celui acquis auprès du fournisseur (Laser Informatique) destiné à gérer l'activité proprement dite de leasing.

Depuis son installation, ce logiciel a subi plusieurs développements d'amélioration avec le concours des cadres de l'ATL.

En ce qui concerne les développements futurs, l'ATL envisage d'avoir une couverture totale de l'activité par l'acquisition de nouveaux logiciels concernant la gestion de la trésorerie et les états de reporting et de contrôle.

Après la mise en place d'une structure informatique dédiée au cours de 2007, une mission d'audit du système informatique a été réalisée à la fin de 2007 et a débouché sur des propositions d'amélioration de la sécurité du système d'information. Ces recommandations ont fait l'objet d'un plan d'action portant sur les aspects organisationnel, technique et physique.

Système de contrôle interne

En vue d'améliorer davantage son système d'information et de répondre aux nouvelles exigences réglementaires en matière de contrôle interne, une mission de mise en place d'un nouveau manuel des procédures a été entamée en 2007 et sera achevée au cours de 2008.

Chapitre 5. PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

5.1. Patrimoine de la société au 31 Décembre 2006

5.1.1. Patrimoine immobilier

Le patrimoine immobilier de l'ATL est constitué essentiellement des immobilisations en leasing. La valeur comptable nette des immobilisations en leasing s'élève au 31/12/2006 à 138 458 922 D contre 128 552 457 D au 31/12/2005 et se détaille comme suit :

	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette
Immobilisations en location	315 000 313	179 725 894	135 274 419
Matériel en relocation	14 343 080	9 461 215	4 881 865
Immobilisations contrats suspendus	5 226 849	3 082 491	2 144 358
Immobilisations attentes mise en force	45 146	0	45 146
Montant Brut	334 615 389	192 269 600	142 345 788
Provision pour dépréciation			3 886 866
Montant net	334 615 389	192 269 600	138 458 922

Les immobilisations en attente de mise en force correspondent aux contrats signés et non encore mis en force à la date de l'arrêté du bilan 2006.

Les immobilisations contrats suspendus correspondent au matériel récupéré auprès des clients contentieux et non encore remplacé au 31 décembre 2006.

Les mouvements enregistrés au cours de l'année 2006 sont détaillés dans le tableau ci-dessous

(en Dinars)

	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
Solde au 31/12/2005	308 546 521	176 994 053	3 000 011	128 552 457
Ajouts de l'exercice	82 756 465	65 059 268	3 886 867	13 810 330
- Investissements	80 001 640	62 363 855		17 637 785
- Relocations	2 754 825	2 695 413		59 412
- Transferts	0	0	3 886 867	-3 886 867
Retraits de l'exercice	-56 687 597	-49 783 721	-3 000 011	-6 903 876
- Cession à la valeur résiduelle	-38 352 152	-38 121 664		-230 488
- Cessions anticipées	-8 915 211	-5 503 256		-3 411 955
- Transferts (cessions)	-3 604 098	-3 004 071		-600 027
- Sortie suite à la radiation des créances	-867 552	-789 089		-78 463
- Relocations	-4 948 584	-2 365 641		-2 582 943
Reprise de provisions			-3 000 011	3 000 011
Solde au 31/12/2006	334 615 389	192 269 600	3 886 867	138 458 922

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations propres au cours du premier semestre 2007

(En Dinars)

	Acquisition	Cession
Matériel informatique	7 478	
Matériel de transport	28 500	22 900
Construction	265 206	
Total	301 184	22 900

5.1.2. Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 31/12/2006 des participations suivantes :

	(en Dinars)						
	Montant souscrit au 31/12/2005	Acquisition	Cession	Montant souscrit au 31/12/2006	Partie libérée	Provisions	Montant net au 31/12/2006
<u>Participations directes</u>	<u>2 209 812</u>	<u>400 000</u>	<u>0</u>	<u>2 609 812</u>	<u>2 609 812</u>	<u>71 726</u>	<u>2 538 086</u>
Arab Tunisian Invest-SICAF	166 055			166 055	166 055		166 055
SICAR INVEST	300 000			300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	600 000	400 000		1 000 000	1 000 000		1 000 000
SARI	1 143 757			1 143 757	1 143 757	71 726	1 072 031
<u>Participations dans le cadre de contrat de portage</u>	<u>1 945 470</u>	<u>750 000</u>	<u>137 590</u>	<u>2 557 880</u>	<u>2 557 880</u>	<u>218 800</u>	<u>2 339 080</u>
NOUR EL KANTAOUI (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	151 800			151 800	151 800	151 800	0
FLEXOPRINT (Durée: 3 ans avec délai de grâce de 2 ans; Taux: 7%)	67 000			67 000	67 000	67 000	0
NAWEL INTERPLASTIQUE (Durée: 3 ans; Taux: 7%)	66 670		66 670	0	0		0
NAWEL INTERPLASTIQUE (Durée: 4 ans; Taux: 5%)	100 000			100 000	100 000		100 000
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	160 000		70 920	89 080	89 080		89 080
HASDRUBAL THALASSA HOTEL (Durée: 3 ans; Taux: 3%)	500 000			500 000	500 000		500 000
Hôtel Les Oliviers Palace (Durée: 5 ans; Taux: 5,5%)	200 000			200 000	200 000		200 000
BOUJBEL VACPA (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	500 000			500 000	500 000		500 000
SOCOTRAP* (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	200 000			200 000	200 000		200 000
Société La KOKET (Durée: 30 mois; Taux: 4,25%)		400 000		400 000	400 000		400 000
Société Tourisme Balnéaire et Saharien (Durée: 5 ans; Taux: 7%)		350 000		350 000	350 000		350 000
<u>Placements rémunérés</u>	<u>1 800 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1 800 000</u>	<u>1 800 000</u>	<u>0</u>	<u>1 800 000</u>
COTIF SICAR (Durée: 5 ans; Taux: TMM+1,5%)	1 500 000			1 500 000	1 500 000		1 500 000
COTIF SICAR 2 (Durée: 5 ans; Taux: TMM-0,5%)	300 000			300 000	300 000		300 000
<u>Placements en fonds de capital risque**</u>	<u>1 570 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1 570 000</u>	<u>1 570 000</u>	<u>0</u>	<u>1 570 000</u>
SICAR INVEST	785 000			785 000	785 000		785 000
ATD SICAR	785 000			785 000	785 000		785 000
Total des participations	7 525 282	1 150 000	137 590	8 537 692	8 537 692	290 526	8 247 166

* Société de congélation et de Transformation des Produits de la Pêche (SOCOTRAP) : une SARL, sise à Ellouza, Jbeniana au capital de 360 000D après augmentation en date du 07/03/2005. l'ATL détient 55% du capital de cette société.

** Ressources spéciales gérées pour le compte de l'ATL pour une durée de 5 ans.

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières du premier semestre 2007

	(en Dinars)	
	Acquisition	Cession
Participation Fonds géré ATD SICAR	1 420 000	
Cession d'une partie des titres DINDY		9 080
Cession d'une partie des titres hôtel ASTRUBAI		250 000
Total	1 420 000	259 080

5.2. Patrimoine de la société au 30 juin 2007

5.2.1. Patrimoine immobilier

La valeur comptable nette des immobilisations en leasing s'élève au 30/06/2007 à 160 660 990 D contre 138 458 922 D au 31/12/2006 et se détaille comme suit :

	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette
Immobilisations en location	348 172 684	191 431 349	156 741 335
Matériel en relocation	13 561 401	10 002 166	3 559 235
Immobilisations contrats suspendus	3 057 472	1 460 803	1 596 669
Immobilisations attentes mise en force	2 856 183	0	2 856 183
Montant Brut	367 647 740	202 894 318	164 753 422
Provision pour dépréciation			-4 092 432
Montant net	367 647 740	202 894 318	160 660 990

Les immobilisations en attente de mise en force correspondent aux contrats signés et non encore mis en force à la date de l'arrêté du bilan du 30/06/2007.

Les immobilisations contrats suspendus correspondent au matériel récupéré auprès des clients contentieux et non encore remplacé au 30 juin 2007.

Les mouvements enregistrés au cours du premier semestre 2007 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en Dinars)

	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
Solde au 31/12/2006	334 615 389	192 269 600	3 886 867	138 458 921
Ajouts de l'exercice	62 027 353	35 953 159	4 092 432	21 981 762
- Investissements	61 667 778	35 797 487		25 870 291
- Relocations	359 575	155 672		203 903
- Transferts	0	0	4 092 432	-4 092 432
Retraits de l'exercice	-28 995 002	-25 328 440	-3 886 867	-3 666 562
- Cession à la valeur résiduelle	-19 212 518	-18 808 806		-403 712
- Cessions anticipées	-4 020 493	-2 781 210		-1 239 283
- Transferts (cessions)	-4 622 966	-3 063 108		-1 559 858
- Sortie suite à la radiation des créances	0	0		0
- Relocations	-1 139 025	-675 316		-463 709
Reprise de provisions			-3 886 867	3 886 867
Solde au 30/06/2007	367 647 740	202 894 319	4 092 432	160 660 988

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations propres au cours du deuxième semestre 2007 :

(en Dinars)

	Acquisition	Cession
Matériel informatique	4 345	
Matériel de transport	38 500	36 500
Construction	54 329	
Total	97 174	36 500

5.2.2. Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 30/06/2007 des participations suivantes :

	Montant souscrit au 31/12/2006	Acquisition	Cession	Montant souscrit au 30/06/2007	Partie libérée	Provisions	Montant net au 30/06/07
Participations directes	2 609 812	0	0	2 609 812	2 609 812	71 726	2 538 086
Arab Tunisian Invest-SICAF	166 055			166 055	166 055		166 055
SICAR INVEST	300 000			300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	1 000 000			1 000 000	1 000 000		1 000 000
SARI	1 143 757			1 143 757	1 143 757	71 726	1 072 031
Participations dans le cadre de contrat de portage	2 557 880	0	259 080	2 298 800	2 298 800	218 800	2 080 000
NOUR EL KANTAOUJ (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	151 800			151 800	151 800	151 800	0
FLEXOPRINT (Durée: 3 ans avec délai de grâce de 2 ans; Taux: 7%)	67 000			67 000	67 000	67 000	0
NAWEL INTERPLASTIQUE (Durée: 4 ans; Taux: 5%)	100 000			100 000	100 000		100 000
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	89 080		9 080	80 000	80 000		80 000
HASDRUBAL THALASSA HOTEL (Durée: 3 ans; Taux: 3%)	500 000		250 000	250 000	250 000		250 000
Hôtel Les Oliviers Palace (Durée: 5 ans; Taux: 5.5%)	200 000			200 000	200 000		200 000
BOUBEL VACPA (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	500 000			500 000	500 000		500 000
SOCOTRAP* (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	200 000			200 000	200 000		200 000
Société La KOKET (Durée: 30 mois; Taux: 4,25%)	400 000			400 000	400 000		400 000
Société Tourisme Balnéaire et Saharien (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	350 000			350 000	350 000		350 000
Placements rémunérés	1 800 000	0	0	1 800 000	1 800 000	0	1 800 000
COTIF SICAR (Durée: 5 ans; Taux: TMM+1,5%)	1 800 000			1 800 000	1 800 000		1 800 000
Placements en fonds de capital risque**	1 570 000	1 420 000	0	2 990 000	2 990 000	0	2 990 000
SICAR INVEST	785 000			785 000	785 000		785 000
ATD SICAR	785 000			785 000	785 000		785 000
ATD SICAR	0	1 420 000		1 420 000	1 420 000		1 420 000
Total des participations	8 537 692	1 420 000	259 080	9 698 612	9 698 612	290 526	9 408 086

* Société de congélation et de Transformation des Produits de la Pêche (SOCOTRAP) : une SARL, sise à Elouza, Jbeniana au capital de 360 000D après augmentation en date du 07/03/2005. L'ATL détient 55% du capital de cette société.

** Ressources spéciales gérées pour le compte de l'ATL pour une durée de 5 ans.

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières au cours du deuxième semestre 2007:

(en Dinars)

	Acquisition	Cession
Participation phenicia seed fund	125 000	
Cession d'une partie des titres DINDY		14 556
Cession d'une partie des titres Nawel interplastic		30 000
Total	125 000	44 556

5.3. Patrimoine de la société au 31/12/2007'

5.3.1 Patrimoine immobilier

La valeur comptable nette des immobilisations en leasing s'élève au 31/12/2007 à 170 035 411 D contre 138 458 922 D au 31/12/2006 et se détaille comme suit :

	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette
Immobilisations en location	376 202 528	207 892 401	168 310 127
Matériel en relocation	14 518 756	10 518 084	4 000 672
Immobilisations contrats suspendus	2 771 945	1 522 576	1 249 370
Immobilisations attentes mise en force	2 730 608	0	2 730 608
Montant Brut	396 223 837	219 933 061	176 290 777
Provision pour dépréciation			-6 255 366
Montant net	396 223 837	219 933 061	170 035 411

Les immobilisations en attente de mise en force correspondent aux contrats signés et non encore mis en force à la date de l'arrêté du bilan 2007.

Les immobilisations contrats suspendus correspondent au matériel récupéré auprès des clients contentieux et non encore remplacé au 31 décembre 2007.

Les mouvements enregistrés au cours de l'année 2007 sont détaillés dans le tableau ci-dessous

(en Dinars)

	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
Solde au 31/12/2006	334 615 389	192 269 600	3 886 867	138 458 921
Ajouts de l'exercice	117 123 748	76 465 624	6 255 366	34 402 758
- Investissements	114 791 042	76 334 862		38 456 181
- Relocations	2 332 705	130 762		2 201 943
- Transferts	0	0	6 255 366	-6 255 366
Retraits de l'exercice	-55 515 299	-48 802 164	-3 886 867	-6 713 135
- Cession à la valeur résiduelle	-37 857 385	-37 805 279		-52 106
- Cessions anticipées	-7 363 462	-5 198 223		-2 165 239
- Transferts (cessions)	-6 880 115	-4 514 075		-2 366 041
- Sortie suite à la radiation des créances	0	0		0
- Relocations	-3 414 337	-1 284 587		-2 129 750
Reprise de provisions			-3 886 867	3 886 867
Solde au 31/12/2007	396 223 837	219 933 061	6 255 366	170 035 411

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations propres au cours de 2007 :

(en Dinars)

	Acquisition	Cession
Matériel informatique	11 822	79 704
Matériel de transport	67 000	74 100
Construction	319 536	
Total	398 358	153 804

5.3.2 Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 31/12/2007 des participations suivantes :

	Montant souscrit au 31/12/2006	Acquisition	Cession	Montant souscrit au 31/12/2007	Partie libérée	Provisions	Montant net au 31/12/2007
Participations directes	2 609 812	0	0	2 609 812	2 609 812	71 726	2 538 086
Arab Tunisian Invest-SICAF	166 055			166 055	166 055		166 055
SICAR INVEST	300 000			300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	1 000 000			1 000 000	1 000 000		1 000 000
SARI	1 143 757			1 143 757	1 143 757	71 726	1 072 031
Participations dans le cadre de contrat de portage	2 557 880	0	303 636	2 254 244	2 254 244	284 244	1 970 000
NOUR EL KANTAOUJ (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	151 800			151 800	151 800	151 800	0
FLEXOPRINT (Durée: 3 ans avec délai de grâce de 2 ans; Taux: 7%)	67 000			67 000	67 000	67 000	0
NAWEL INTERPLASTIQUE (Durée: 4 ans; Taux: 5%)	100 000		30 000	70 000	70 000	65 444	4 556
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	89 080		23 636	65 444	65 444		65 444
HASDRUBAL THALASSA HOTEL (Durée: 3 ans; Taux: 3%)	500 000		250 000	250 000	250 000		250 000
Hôtel Les Oliviers Palace (Durée: 5 ans; Taux: 5,5%)	200 000			200 000	200 000		200 000
BOUJBEL VACPA (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	500 000			500 000	500 000		500 000
SOCOTRAP* (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	200 000			200 000	200 000		200 000
Société La KOKET (Durée: 30 mois; Taux: 4,25%)	400 000			400 000	400 000		400 000
Société Tourisme Balnéaire et Saharien (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	350 000			350 000	350 000		350 000
Placements rémunérés	1 800 000	0	0	1 800 000	1 800 000	0	1 800 000
COTIF SICAR (Durée: 5 ans; Taux: TMM+1,5%)	1 800 000			1 800 000	1 800 000		1 800 000
Placements en fonds de capital risque**	1 570 000	1 545 000	0	3 115 000	3 115 000	0	3 115 000
SICAR INVEST	785 000			785 000	785 000		785 000
ATD SICAR	785 000			785 000	785 000		785 000
ATD SICAR	0	1 420 000		1 420 000	1 420 000		1 420 000
PHENICIA SEED FUND	0	125 000		125 000	125 000		125 000
Total des participations	8 537 692	1 545 000	303 636	9 779 056	9 779 056	355 970	9 423 086

* Société de congélation et de Transformation des Produits de la Pêche (SOCOTRAP) : une SARL, sise à Ellouza, Jbeniana au capital de 360 000D après augmentation en date du 07/03/2005. L'ATL détient 55% du capital de cette société.

** Ressources spéciales gérées pour le compte de l'ATL pour une durée de 5 ans.

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières au cours de 2007 :

(en Dinars)

	Acquisition	Cession
Participation Fonds géré ATD SICAR	1 420 000	
Participation phenicia seed fund	125 000	
Cession d'une partie des titres DINDY		23 636
Cession d'une partie des titres Nawel interplastic		30 000
Cession d'une partie des titres hôtel ASTRUBAI		250 000
Total	1 545 000	303 636

5.4. Etats financiers comparés au 31 Décembre

Par rapport au 31 décembre 2005, les états financiers au 31 décembre 2006 traduisent un changement de méthode de comptabilisation des comptes courants fusionnés en intérêts. Ces comptes courants qui étaient présentés séparément au niveau des actifs et des passifs du bilan, ont été compensés et présentés sous la même rubrique.

De même, les emprunts libellés en monnaies étrangères, qui étaient comptabilisés et présentés au passif au cours de change en vigueur à la date de tirage, sont actualisés au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 et 2004 ont été retraités en extra comptable pour les besoins de la comparaison.

5.4.1. Bilans comparés au 31 décembre

(en Dinars)

ACTIFS	Notes	2 006	2 005*	2 004*
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations propres incorporelles	4	135 188	114 727	111 379
Amortissements		-114 314	-109 707	-107 346
Valeurs nettes		20 875	5 020	4 033
Immobilisations propres corporelles	4	5 131 822	5 101 417	5 041 349
Amortissements		-1 465 530	-1 160 887	-989 069
Valeurs nettes		3 666 292	3 940 530	4 052 280
Immobilisations en leasing	5	334 615 389	308 546 521	301 201 936
Amortissements		-192 269 600	-176 994 053	-172 345 514
Provision pour dépréciation immo leasing		-3 886 867	-3 000 011	-2 217 479
Valeurs nettes		138 458 921	128 552 458	126 638 943
Immobilisations financières	6	9 029 544	8 044 132	6 849 265
Provisions		-326 938	-223 526	-191 040
Valeurs nettes		8 702 606	7 820 606	6 658 225
Total des actifs immobilisés		150 848 693	140 318 614	137 353 481
Autres Actifs non courants	***	306 410	267 282	310 822
Total des actifs non courants		151 155 103	140 585 896	137 664 304
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés	7	13 547 826	17 029 275	15 906 817
Provisions et Agios réservés		-10 477 087	-11 229 821	-9 582 326
Valeurs nettes		3 070 739	5 799 454	6 324 491
Autres actifs courants	8	1 222 094	1 230 728	1 167 424
Provisions		-566 299	-42 944	-12 410
Valeurs nettes		655 795	1 187 784	1 155 014
Placements et autres actifs financiers	9	3 288 837	1 316 792*	3 101 048*
Provisions		-93 859	-98 200	0
Valeurs nettes		3 194 978	1 218 592	3 101 048
Liquidités et équivalents de liquidités	10	2 212 879	1 784 690**	2 057 773**
Total des actifs courants		9 134 392	9 990 520	12 638 326
TOTAL DES ACTIFS		160 289 495	150 576 416	150 302 630

*données retraitées pour les besoins de la comparaison (cf note 9)

**données retraitées pour les besoins de la comparaison (cf note 10)

*** voir note complémentaire page 105

(en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2 006	2 005*	2 004*
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		10 241 820	10 241 820	10 241 820
Résultats reportés		1 521 461	1 511 245	1 149 131
Total des capitaux propres avant résultat de la période	11	21 763 281	21 753 065	21 390 951
Résultat de l'exercice		2 287 139	1 310 217	1 927 114
Total des capitaux propres avant affectation	11	24 050 420	23 063 282	23 318 065
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	12	90 337 028	80 894 728*	72 065 186*
Provisions pour risques et charges		229 467	262 966	183 500*
Autres passifs non courants		100 000	100 000	0
Total des passifs non courants		90 666 494	81 257 694	72 248 686
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	13	11 438 584	9 457 545	5 324 166
Autres passifs courants	14	6 705 977	6 395 622	6 520 082
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	27 428 020	30 402 274*	42 891 631*
Total des passifs courants		45 572 581	46 255 441	54 735 879
TOTAL DES PASSIFS		136 239 075	127 513 135	126 984 565
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		160 289 495	150 576 416	150 302 630

*données retraitées pour les besoins de la comparaison (cf note 12)

5.4.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

(en Dinars)

Désignation	Notes	2 006	2 005	2 004
Produits d'exploitation				
Revenus bruts de leasing		80 409 358	75 701 770	75 101 201
Intérêts de retard & autres produits d'exploitation		600 921	655 379	768 778
Dotations aux amortissements des immobilisations leasing		-65 065 917	-60 733 617	-59 570 954
Variation des produits réservés		173 997	-48 935	-100 015
Variation des intérêts de retard réservés		85 547	-60 407	-110 696
Total des produits d'exploitation	16	16 203 906	15 514 190	16 088 314
Charges financières nettes	17	-7 755 363	-7 852 320	-8 223 255
Produits de placements	18	470 658	538 973	513 284
Produits nets		8 919 203	8 200 843	8 378 343
Charges d'exploitation				
Charges du personnel	19	-1 872 831	-2 214 651	-1 753 271
Autres charges d'exploitation	20	-1 235 369	-1 246 347	-1 247 967
Dotations aux amortissements	21	-459 992	-471 006	-432 466
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	-2 221 839	-2 430 685	-2 390 616
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		-67 000	-130 686	-41 030
Total des charges d'exploitation		-5 857 031	-6 493 375	-5 865 350
Résultat d'exploitation		3 062 171	1 707 468	2 512 993
Autres gains ordinaires		163 434	186 393	116 349
Autres pertes ordinaires		-234 581	-111 875	-102 282
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 991 025	1 781 985	2 527 061
Reprise des provisions pour impôts différés				
Impôts sur les bénéfices	23	-703 886	-471 769	-599 947
Résultat des activités ordinaires après impôt	24	2 287 139	1 310 217	1 927 114
Eléments extraordinaires				
Résultat net de l'exercice	24	2 287 139	1 310 217	1 927 114
Effet des modifications comptables				
Résultat net après modifications comptables	24	2 287 139	1 310 217	1 927 114

5.4.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

(en Dinars)

Désignation	Notes	2 006	2 005	2 004
Encaissements clients		99 569 364	90 814 074	90 435 356
Décaissements leasing		-88 502 576	-71 839 748	-74 719 053
Encaissements autres que leasing	26	48 227 222	27 440 545	46 767 422
Décaissements autres que leasing	27	-50 146 943	-27 127 903	-47 578 254
Décaissement personnel	28	-1 037 713	-1 365 721	-1 331 999
Intérêts payés	29	-7 340 217	-7 078 004	-6 137 260
Intérêts perçus	30	198 382	130 777	321 616
Impôts et taxes payés à l'Etat	31	-3 587 530	-5 114 340	-4 481 142
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-2 620 011	5 859 680	3 276 684
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	32	-46 515	-166 869	-591 916
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations propres		1 650	52 400	42 700
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 150 000	-1 800 000	-1 709 675
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations financières		224 834	365 480	1 925 759
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-970 030	-1 548 989	-333 132
Dividendes et autres distributions *		-1 171 682	-1 520 909	-1 560 041
Encaissements provenant des emprunts	33	70 372 858	64 669 007	105 621 000
Remboursement des emprunts	34	-65 185 336	-67 861 216	-110 515 329
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		4 015 840	-4 713 118	-6 454 370
Variation de trésorerie		425 799	-402 426	-3 510 817
Trésorerie début d'exercice	10 & 15	1 608 486	2 010 912	5 521 729
Trésorerie fin d'exercice	10 & 15	2 034 285	1 608 486	2 010 912

* voir note complémentaire page 104

5.4.4. Tableau des engagements hors bilan

	2 006	2 005	2004
1. ENGAGEMENTS DONNES			
- Accords de financement prêts à mettre en force	11 272 431	6 231 929	3 956 342
Total en DT	11 272 431	6 231 929	3 956 342
2. ENGAGEMENTS RECUS			
- Hypothèques reçues	9 783 938	14 638 335	15 908 459
- Dépôts affectés	1 200 000	-	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	16 777 246	15 666 620	16 013 308
Total en DT	27 761 184	30 304 955	31 921 767
3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
- Crédits consentis non encore versés	45 156	850 370	338 704
- Opérations de portage	1 947 537	1 945 470	939 410
Total en DT	1 992 693	2 795 840	1 278 114

5.4.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2006

Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2006

Note 1 – Présentation de la société :

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 10.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 1.000.000 actions de 10 DT chacune entièrement libérées.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31/12/2006, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Arab Tunisian Bank	225 124	2 251 240	22.5%
Banque Nationale Agricole	100 000	1 000 000	10.0%
Mac Excellence FCP	99 135	991 350	9.9%
SPDIT SICAF	46 950	469 500	4.7%
Mr Mohamed Sadok DRISS	37 500	375 000	3.8%
SEFINA SICAF	37 500	375 000	3.8%
Pireco Petroleum Industriel	30 000	300 000	3.0%
Autres	423 791	4 237 910	42.3%

Note 2 – Respect des normes comptables tunisiennes, base de mesure et principes comptables spécifiques:

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2006 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations en leasing (destinées à la location)

A l'exclusion de celles non mises en force, les immobilisations en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits leurs afférents et sont amorties, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

Les immobilisations non encore mises en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Immobilisations leasing en cours » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucune charge d'amortissement, ni de loyer.

Par ailleurs, et en cas d'impayé et par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les immobilisations en leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

2. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire, sauf en ce qui concerne le matériel informatique lequel est amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

Logiciels	3 ans	33.3%
Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
Matériel de transport	5 ans	20%
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans	35.7%

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond).

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux (présence d'un jugement)	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

Les garanties réelles comprennent les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites.

Les garanties matérielles admises en déduction correspondent à la valeur ajustée du matériel en leasing. Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les immobilisations en leasing (ou encours) et les créances clients (impayés).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

A partir de 2006, les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

8. Présentation des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de l'ATL et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés. Dans un objectif de comparabilité, certaines données de l'exercice 2005 ont été retraitées (ou reclassifiées). Les notes 9, 10, 12 et 15 présentées au niveau des états financiers, résument les principaux retraitements effectués.

Note n°3 : faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice 2006 se résument comme suit :

1. Une amélioration du revenu net de leasing qui est passé de 8 200 KDT en 2005 à 8 919 KDT en 2006, soit une augmentation de 719 KDT (8,76%) due principalement à l'augmentation des produits d'exploitation et à la maîtrise des charges financières.
2. Une évolution à la baisse des charges d'exploitation qui ont passé de 6 494 KDT en 2005 à 5 857 KDT en 2006, soit une diminution de 636 KDT (-9,8%) provenant essentiellement de l'allègement des charges du personnel pour un montant de 342 KDT et des provisions nettes pour dépréciation des créances clients pour un montant de 209 KDT.
3. Un bénéfice net de 2 287 KDT en 2006, enregistrant ainsi un accroissement de 977 KDT (75%) par rapport à l'exercice précédent.
4. Une radiation de certaines créances clients (write-off) pour un montant global de 1 306 KDT, totalement provisionnées.
5. Un contrôle fiscal approfondi de tous les impôts et taxes au titre des exercices 2003, 2004 et 2005. La notification des résultats dudit contrôle, est adressée à l'ATL, le 24 avril 2007, qui se réserve le droit de répondre aux chefs de redressement évoqués dans les délais réglementaires. L'ATL a constitué, également, depuis quelques années des provisions pour risques et charges de l'ordre de 230 KDT pour couvrir les risques fiscaux et sociaux éventuels.

Note 4 - Immobilisations propres corporelles et incorporelles:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006
(Exprimé en dinars)

	Immobilisations brutes			Amortissements			Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2005	Entrées 2006	Sorties 2006	Soldes au 31/12/2006	Entrées 2006	Sorties 2006	Soldes au 31/12/2006	31/12/2005
Logiciels informatiques	114 727	13 216	-	127 943	4 607	-	114 314	13 630
Immobilisations incorporelles encours	-	7 245	-	7 245	-	-	-	7 245
Total des immobilisations incorporelles	114 727	20 461	0	135 188	4 607	0	114 314	20 875
Terrains	14 250			14 250	-	-	-	14 250
Constructions	3 269 825			3 269 825	73 547		344 526	2 925 299
Matériel de transport	592 804			592 804	113 890		332 217	260 587
Autre matériel d'exploitation	3 614			3 614	362		2 247	1 367
Matériel informatique	418 744	22 981		441 725	37 761		374 025	67 700
Equipements de bureaux	354 509	7 962	10 563	351 908	32 871	7 869	200 175	151 733
Installations générales, agencements et aménagements divers	441 670	16 025		457 695	54 082		212 340	245 354
Immobilisations corporelles encours	6 000	-	6 000	-	-	-	-	6 000
Total des immobilisations corporelles	5 101 417	46 968	16 563	5 131 822	312 512	7 869	1 465 530	3 666 291
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	5 216 144	67 429	16 563	5 267 010	317 119	7 869	1 579 844	3 687 166

Note 5 : Immobilisations en leasing :

	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
Soldes au 31 décembre 2005	308 546 521	176 994 053	3 000 011	128 552 458
Ajouts de la période :	82 756 465	65 059 268	3 886 867	13 810 330
- Investissements	80 001 640	62 363 855	-	17 637 785
- Relocations	2 754 825	2 695 413	-	59 412
- Provisions	-	-	3 886 867	-3 886 867
Retraits de la période :	-56 687 597	-49 783 720	-3 000 011	-6 903 877
- Cessions à la valeur résiduelle	-38 352 152	-38 121 664	-	-230 488
- Cessions anticipées	-8 915 211	-5 503 256	-	-3 411 955
- Transfert (cessions)	-3 604 098	-3 004 071	-	-600 027
- Sortie suite à la radiation des créances	-867 552	-789 089	-	-78 463
- Relocations	-4 948 584	-2 365 641	-	-2 582 943
- Reprise de provisions	-	-	-3 000 011	3 000 011
Soldes au 31 décembre 2006	334 615 389	192 269 600	3 886 867	138 458 922

Note 6 : Immobilisations financières :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Titres de participation :	8 247 166	7 301 756
- Montant brut	8 537 692	7 525 282
- Moins : provisions	-290 526	-223 526
Prêts au personnel :	449 441	482 855
- Montant brut	485 853	482 855
- Moins : provisions	-36 412	-
Dépôts et cautionnements	6 000	6 000
Autres	-	29 996
TOTAL EN DT	8 702 606	7 820 606

Note 6-1 : Immobilisations financières (suite):

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			2 609 812	-71 726	2 538 086
- ARAB TUNISIAN INVEST -SICAF	20 000	10	166 055	0	166 055
- SARI	9 900	100	1 143 757	-71 726	1 072 031
- UNIFACTOR	200 000	5	1 000 000	0	1 000 000
- SICAR INVEST	-	-	300 000	0	300 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			2 557 880	-218 800	2 339 080
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	151 800	-151 800	0
- SOCIETE FLEXOPRINT	267	500	67 000	-67 000	0
- SOCIETE DINDY	16 000	-	89 080	0	89 080
- SOCIETE HASDRUBAL THALASSA	500	1 000	500 000	0	500 000
- SOCIETE BOUJBEL VACPA	5 000	100	500 000	0	500 000
- SOCIETE NAWEL INTERPLASTIC	1 000	100	100 000	0	100 000
- SOCIETE SOCOTRAP	2 000	100	200 000	0	200 000
- HOTEL LES OLIVIERS	40 000	5	200 000	0	200 000
- SOCIETE LA KOKET	4 000	100	400 000	0	400 000
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	350 000	0	350 000
FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :			1 570 000	0	1 570 000
- SICAR INVEST	-	-	785 000	0	785 000
- ATD SICAR	-	-	785 000	0	785 000
PLACEMENTS REMUNERES :			1 800 000	0	1 800 000
- COTIF SICAR	-	-	1 800 000	0	1 800 000
TOTAL GENERAL			8 537 692	-290 526	8 247 166

Note 7 : Clients et comptes rattachés :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Valeur brute :	13 547 826	17 029 275
- Créances ordinaires	13 433 177	16 975 755
- Créances - effets impayés	-	53 520
- Créances-assurance matériel en leasing	82 173	-
- Clients factures à établir	32 476	-
Provisions agios et intérêts réservés :	-10 477 087	-11 229 821
- Provisions pour dépréciation	-8 546 336	-8 865 793
- Agios et intérêts réservés	-1 930 750	-2 364 028
TOTAL EN DT	3 070 739	5 799 454

L'ATL a procédé en 2006 à la radiation de certaines créances de son bilan (write-off). Il s'agit de 69 clients pour un montant global de 1 306 247 DT (pour de plus amples détails, voir Note n°22).

Note 8 – Autres actifs courants :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Fournisseurs débiteurs :	-	-
- Avance Afrique Auto (1)	411 500	-
- Moins : provisions	-411 500	-
Etat (actif) :	508 042	796 523
- Acomptes provisionnels	424 592	539 952
- Report de TVA gelée	82 178	246 533
- Retenues à la source	10 293	19 058
- Moins : provisions	-9 020	-9 020
Personnel et comptes rattachés :	91 698	91 711
- Prêts à moins d'un an	95 986	90 065
- Avances et acomptes	5 912	4 991
- Moins : provisions	-10 200	-3 346
Autres débiteurs :	5 869	90 183
- Avance à Unifactor	92 478	92 478
- Moins : provisions	-92 478	-
- Autres débiteurs divers	48 970	28 283
- Moins : provisions	-43 101	-30 578
Comptes de régularisation actif :	50 185	209 366
- Produits à recevoir	47 129	171 516
- Charges constatées d'avance	3 056	37 850
TOTAL EN DT	655 795	1 187 784

(1) Ce montant correspond à un règlement effectué au profit du fournisseur Afrique Auto, relatif au financement de certains contrats de leasing. A la date d'arrêté des états financiers, les biens objet du financement ne sont pas encore livrés et ce à défaut d'autorisation de mise en circulation.

Note 9 – Autres actifs financiers :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Instrument de couverture contre le risque de change	2 944 294	1 003 111
Intérêts courus :	250 684	215 482
- Montant brut	344 543	313 682
- Moins : provisions	-93 859	-98 200
TOTAL EN DT	3 194 978	1 218 592

A partir de 2006, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture. Les données de l'exercice 2005 ont été retraitées en pro forma pour le besoin de la comparaison.

Le montant des provisions porte sur des intérêts de portage de la société Nour El Kantaoui non encore servis à l'ATL.

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités:

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Banques	577 241	1 775 190
Caisses	9 500	9 500
Chèques à encaisser	1 626 138	-
TOTAL EN DT	2 212 879	1 784 690

Les données de 2005 ont été retraitées en pro forma pour tenir compte de la compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires à échelle d'intérêt unique, ouverts auprès de l'ATB et de la BNA.

NOTE 11 : tableau de mouvement des capitaux propres :

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2005	10 000 000	1 000 000	9 241 820	1 511 245	1 310 217	23 063 282
Affectation du résultat de l'exercice 2005	-	-	-	1 310 217	-1 310 217	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005	-	-	-	-1 300 000	-	-1 300 000
Résultat de l'exercice 2006	-	-	-	-	2 287 139	2 287 139
Soldes au 31 décembre 2006	10 000 000	1 000 000	9 241 820	1 521 461	2 287 139	24 050 420

NOTE 11-1 : résultat par action :

Bénéfice 2005	1 310 217
Bénéfice 2006	2 287 139
Nombre d'actions	1 000 000
bénéfice par action 2005	1.310
bénéfice par action 2006	2.287

Note 13 – Fournisseurs et comptes rattachés :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Fournisseurs de leasing :	11 164 381	9 275 439
- Fournisseurs ordinaires	3 431 622	3 278 181
- Fournisseurs effets à payer	7 732 759	5 997 257
Autres fournisseurs :	274 202	182 107
- BIAT Assurance	118 792	36 386
- Divers fournisseurs	155 410	145 721
TOTAL EN DT	11 438 584	9 457 545

Note 14 – Autres passifs courants:

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Produits constatés d'avance :	4 234 786	4 235 202
- Produits de leasing	4 230 786	4 235 202
- Autres produits	4 000	-
Avances et acomptes reçus des clients	602 248	679 550
Etat impôts et taxes :	902 494	578 839
- Impôt sur les sociétés	703 886	471 769
- Autres impôts et taxes	198 608	107 070
Personnel :	445 569	400 232
- Bonus et primes de bilan à payer	348 749	288 791
- Congés à payer	96 820	111 441
Créditeurs divers	270 477	134 592
Autres charges à payer	142 930	175 179
Organismes de sécurité sociale	99 468	192 027
Compte d'attente passif	8 004	-
TOTAL EN DT	6 705 977	6 395 622

Les produits de leasing constatés d'avance correspondent à la quote-part des loyers facturés aux clients (preneurs) en 2006 et se rattachant à l'exercice 2007.

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Echéances à moins d'un an sur :	23 698 959	26 792 868
- Emprunts obligataires	20 020 000	22 020 000
- Crédits bancaires	2 478 959	1 372 868
- Billets de trésorerie	1 200 000	3 400 000
Intérêts courus sur :	3 549 467	3
- Emprunts obligataires	3 177 402	3
- Crédits bancaires	372 065	072 478
Concours bancaires	178 594	176 203
Autres	1 000	3 000
TOTAL EN MDT	27 428 020	30 402 274

Les données de 2005 ont été retraitées en pro forma pour tenir compte de la compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires à échelle d'intérêt unique, ouverts auprès de l'ATB et de la BNA.

Note 16 – Produits d'exploitation

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Revenus bruts de leasing :	80 409 358	75 701 770
- Loyers de leasing	79 937 453	75 420 295
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	304 577	177 089
- Frais de dossiers	118 641	52 016
- Frais de rejet	48 687	52 369
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	600 921	655 379
- Intérêts de retard	430 781	499 552
- Produits accessoires	43 078	43 543
- Autres produits d'exploitation	127 061	112 284
Régularisations des revenus :	-64 806 373	-60 842 959
- Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-65 065 917	-60 733 617
- Variation des produits réservés	173 997	-48 935
- Variation des intérêts de retard réservés	85 547	-60 407
TOTAL EN DT	16 203 907	15 514 190

Note 17 - Charges financières nettes :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Intérêts sur emprunts obligataires	4 925 429	5 373 526
Intérêts sur crédits bancaires	1 470 899	1 172 131
Commissions Tunis - Ré sur crédits BEI	928 324	505 298
Intérêts intercalaires	157 799	158 532
Intérêts sur billets de trésorerie	256 923	440 385
Intérêts sur certificats de leasing	-	148 313
Commissions et frais sur émission d'emprunts	3 957	37 860
Intérêts sur comptes courants	12 032	16 275
TOTAL EN DT	7 755 363	7 852 320

Note 18 – Produits des placements :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Intérêts de portage	116 804	169 590
Revenus des bons du Trésor	127 193	33 504
Dividendes	79 000	157 100
Revenus des fonds gérés	57 609	91 173
Revenus des placements gérés (COTIF)	82 302	78 300
Jetons de présence	7 750	9 306
TOTAL EN DT	470 658	538 973

Note 19 – Charges du personnel :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Salaires et compléments de salaires	1 188 053	1 388 393
Bonus et prime de bilan	270 232	244 372
Charges sociales	256 914	369 783
Autres charges de personnel	157 632	212 104
TOTAL EN DT	1 872 831	2 214 651

Note 20 - Autres charges d'exploitation :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Honoraires et autres rémunérations	279 687	277 169
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	179 453	173 732
Impôts et taxes	140 454	136 714
Publicité, publications et relations publiques	96 280	93 413
Frais postaux et de télécommunication	94 559	94 681
Services bancaires et assimilés	94 343	110 810
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	79 125	76 962
Cotisations APB	55 246	20 349
Loyers et charges locatives	50 035	49 291
Frais de gestion des valeurs mobilières	30 269	35 401
Autres charges d'exploitation	135 918	177 825
TOTAL EN DT	1 235 369	1 246 347

Note 21 – Dotations aux amortissements :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 607	2 361
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	312 512	303 105
Dotations aux résorptions des charges à répartir	142 872	165 540
TOTAL EN DT	459 992	471 006

Note 22 – Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	3 684 048	3 294 704
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-1 984 135	-974 019
Résultat de la radiation des créances :	-	
- Pertes sur créances radiées	-1 306 247	-
- Reprise des provisions sur créances radiées	1 132 514	-
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	173 639	-
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	94	-
Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	468 782	-
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-6 856	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	60 000	140 000
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-30 000
TOTAL EN DT	2 221 839	2 430 685

Note 23 : Tableau de détermination du résultat fiscal :

	Exercice clos le 31 décembre 2006
Bénéfice comptable avant impôt	2 991 025
Réintégrations :	4 833 772
- Provisions pour dépréciation des clients	4 108 072
- Provisions non déductibles	171 759
- Provisions pour congés à payer	96 820
- Charges non déductibles de l'exercice :	364 556
- <i>Jetons de présence</i>	98 750
- <i>Cadeaux, réceptions et frais de spectacle</i>	47 160
- <i>Charges sur voitures de tourisme supérieur à 9 CV</i>	26 669
- <i>Autres charges non déductibles</i>	191 977
- Régularisation des amortissements fiscaux (loi n°2000-101)	92 565
Déductions :	197 297
- Provisions pour congés à payer	111 441
- Reprises sur provisions pour risques	6 856
- Dividendes reçus	79 000
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes reçus)	-
Bénéfice fiscal avant imputation des reports déficitaires	7 627 500
Bénéfice fiscal	7 627 500
<i>Dotations aux provisions pour créances douteuses</i>	4 108 072
Bénéfice imposable avant réinvestissements exonérés	3 519 428
Réinvestissements exonérés :	1 520 000
- ATD SICAR	1 420 000
- TBS	100 000
Bénéfice imposable	1 999 428
Impôt sur les sociétés 35%	699 800
Minimum d'impôt	703 886

Note 24 : Tableau des soldes intermédiaires de gestion :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Revenus de leasing	80 409 358	75 701 770
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-65 065 917	-60 733 617
Revenus nets de leasing	15 343 442	14 968 153
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	600 921	655 379
Variation des produits réservés	173 997	-48 935
Variation des intérêts de retard réservés	85 547	-60 407
Charges financières nettes	-7 755 363	-7 852 320
MARGE COMMERCIALE (PNB)	8 448 544	7 661 870
Produits des placements	470 658	538 973
Charges de personnel	-1 872 831	-2 214 651
Autres charges d'exploitation	-1 235 369	-1 246 347
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 811 002	4 739 845
Autres gains ordinaires	163 434	186 393
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-459 992	-471 006
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-2 221 839	-2 430 685
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-67 000	-130 686
Autres pertes ordinaires	-234 581	-111 875
Impôt sur les sociétés	-703 886	-471 769
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 287 139	1 310 217

Note 25 : Tableau des engagements hors bilan :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
1. ENGAGEMENTS DONNES		
- Accords de financement prêts à mettre en force	11 272 431	6 231 929
Total en DT	11 272 431	6 231 929
2. ENGAGEMENTS RECUS		
- Hypothèques reçues	9 783 938	14 638 335
- Dépôts affectés	1 200 000	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	16 777 246	15 666 620
Total en DT	27 761 184	30 304 955
3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
- Crédits consentis non encore versés	45 156	850 370
- Opérations de portage	1 947 537	1 945 470
Total en DT	1 992 693	2 795 840

Note 26 : Encaissements autres que le leasing

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Remboursement Bons du Trésor	0	23 950 460
- Remboursement pensions à terme	47 900 000	3 200 000
- Divers encaissements	327 222	290 085
Total en DT	48 227 222	27 440 545

Note 27 : décaissements autres que le leasing

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	116 097	218 588
- Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	225 957	134 907
- Souscription Bons du Trésor	0	23 503 870
- Divers décaissements	1 643 653	1 583 321
- Enregistrement	261 236	187 217
- Souscription pension à terme	47 900 000	1 500 000
Total en DT	50 146 943	27 127 903

Note 28 : décaissements personnels

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Crédits	119 365	174 423
- Salaires	918 348	1 191 298
Total en DT	1 037 713	1 365 721

Note 29 : intérêts payés

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Agios débiteurs	12 040	14 329
- Intérêts sur Billets de Trésorerie	65 905	375 433
- Intérêts sur crédit BEI	2 118 559	1 090 447
- Intérêts sur crédits MT	15 799	262 564
- Intérêts sur emprunts obligataires	4 877 270	4 829 612
- Intérêts sur crédit EXIM	203 748	242 561
- Intérêts sur crédit BIRD	46 896	55 979
- Intérêts intercalaires	0	190 125
- Intérêts sur Certificats de Leasing	0	16 954
Total en DT	7 340 217	7 078 004

Note 30 : Intérêts perçus

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Agios créditeurs	31 828	45 734
- Intérêts sur Bons du Trésor	101 754	28 643
- Intérêts sur pensions à terme	0	2 400
- Intérêts sur portage	64 800	54 000
Total en DT	198 382	130 777

Note 31 : Impôts et taxes payés à l'Etat

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Acomptes provisionnels	243 115	405 521
- Déclaration IS	21 771	69 867
- Déclarations CNSS	472 595	409 453
- Déclarations mensuelles d'impôt	2 846 134	4 227 867
- Autres	3 915	1 632
Total en DT	3 587 530	5 114 340

Note 32 : Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations propres

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Agencements, Aménagements et installations	18 143	21 641
- Matériel informatique	27 603	52 685
- Matériel de transport	0	87 193
- Matériel et mobilier de bureau	769	5 350
Total en DT	46 515	166 869

Note 33 : Encaissements provenant des emprunts

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Encaissement billet de trésorerie	40 372 858	17 395 907
- Encaissement certificat de leasing	0	6 000 000
- Encaissement crédit BEI	0	17 273 100
- Encaissement crédit MT	0	9 000 000
- Encaissement emprunts obligataires	30 000 000	15 000 000
Total en DT	70 372 858	64 669 007

Note 34 : remboursement des emprunts

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Remboursement billets de trésorerie	42 700 000	18 400 000
- Remboursement crédit BIRD	163 309	163 305
- Remboursement certificat de leasing	0	13 000 000
- Remboursement crédit MT	500 000	13 800 100
- Remboursement emprunts obligataires	21 112 528	21 788 320
- Remboursement crédit EXIM	709 499	709 491
Total en DT	65 185 336	67 861 216

5.4.6. Notes complémentaires :

5.4.6.1 Classement des actifs de la société Arab Tunisian Lease en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 décembre 2006 :

1- Classement des actifs en fonction des risques encourus :

Rubriques	Engagements	Ajustements	Quotité	Risques encourus
Immobilisations incorporelles nettes	20 875		100%	20 875
Immobilisations utilisées par la société nettes	3 666 292		100%	3 666 292
Immobilisations destinées à la location nettes	138 458 921		91%	126 003 187
Encours immobiliers	17 367 923	-1 200 000	50%	8 083 962
Encours mobiliers	121 510 386	2 608	100%	121 512 994
Immobilisations en cours	45 146		100%	45 146
Quote-part Amortissement 2006	3 422 333			
Quote-part Produits constatés d'avance		-4 230 786		
Quote-part nette (Eng. Pondérés à 50%)		-87 168	50%	-43 584
Quote-part nette (Eng. Pondérés à 100%)		-721 285	100%	-721 285
Provisions sur encours immobiliers	-2 025 643		50%	-1 012 822
Provisions sur encours mobiliers	-1 861 224		100%	-1 861 224
Immobilisations financières nettes	8 702 607		100%	8 702 607
Portefeuille de participations	8 537 692		100%	8 537 692
Provisions	-290 526		100%	-290 526
Autres Immobilisations financières	491 853		100%	491 853
Provisions sur autres immobilisations financières	-36 412		100%	-36 412
Autres actifs non courants	306 410		0%	0
Clients et comptes rattachés nets	3 070 740		78%	2 408 943
Impayés (immobilier)	2 002 059	-83 808	50%	959 126
Impayés (mobilier)	11 339 696	-426 298	100%	10 913 398
Couverture sur impayés (immobilier)	-1 614 869		50%	-807 435
Couverture sur impayés (mobilier)	-8 770 795		100%	-8 770 795
Autres créances	206 071		100%	206 071
Provisions sur autres créances	-91 422		100%	-91 422
Autres actifs courants nets	655 794		21%	138 781
Opérations avec l'Etat	517 013		0%	0
Débiteurs divers	705 080		100%	705 080
Provisions sur débiteurs divers	-566 299		100%	-566 299
Autres actifs financiers	3 194 978		8%	250 684
Instruments de couverture contre le risque de change	2 944 294		0%	0
Intérêts courus	250 684		100%	250 684
Liquidités et équivalents de liquidités	2 212 879		75%	1 662 568
Caisse	9 500		0%	0
Placements auprès des banques tunisiennes	577 241		20%	115 448
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	158 036		50%	79 018
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	1 468 102		100%	1 468 102
TOTAL ACTIFS	160 289 496		89%	142 853 937
Contrats signés non mis en force (immobilier)	825 000		50%	412 500
Contrats signés non mis en force (mobilier)	10 402 285		100%	10 402 285
ENGAGEMENTS HORS BILAN	11 227 285		96%	10 814 785
TOTAL ENGAGEMENTS	171 516 781		90%	153 668 722

2- Ratio de couverture des risques au 31 décembre 2006 :

FONDS PROPRES	
Capital	10 000 000
Réserves	10 241 820
Report à nouveau (CR)	1 454 121
Résultats non distribués de l'exercice	2 287 139
Rachat d'actions propres	0
Non valeurs nettes de résorptions	-306 410
Effets Modifications Comptables	67 341
Dividendes à distribuer	-1 500 000
TOTAL FONDS PROPRES	22 244 011
TOTAL RISQUES ENCOURUS PONDERES	153 668 722
TOTAL FONDS PROPRES	22 244 011
RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES	14,48 %

5.4.6.2 Dividendes et autres distributions :

Cette rubrique regroupe les encaissements et les décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions.

Au 31/12/2006, la rubrique « dividendes et autres distributions » est détaillée comme suit :

(en dinars)	31-déc-06
Dividendes distribués	1 300 000
Jetons de présence distribués	65 000
Rémunération comité d'audit	13 608
Dividendes encaissés	-79 000
Encaissement revenu fond gérés	-121 726
Encaissement jetons de présence	-6 200
Total	1 171 682

5.4.6.3 Autres actifs non courants :

Il s'agit de charges à répartir détaillées comme suit :

DESIGNATION	DATE ENGAGEMENT	VAL BRUT	VCN 31/12/2005	RESORPTION 2006	VCN AU 31/12/2006
COM ETUDE EO 2001/1 AFC	2001	15 000,000	701,684	701,684	0,000
COM PLACT EO 2001/1 AFC	2001	29 000,000	1 356,590	1 356,589	0,000
VISA CMF EO 2001/1	2001	11 500,000	537,958	537,958	0,000
COM ETUDE EO 2001/2 AFC	2001	15 000,000	1 164,384	1 082,192	82,192
VISA CMF EO 2001/2	2001	22 000,000	1 707,763	1 587,215	120,548
COM PLACT EO 2001/1 SICAV L'EPARGNANT	2001	10 000,000	467,790	467,790	0,000
COM PLACT EO 2001/1 BNA CAP	2001	21 000,200	982,367	982,367	0,000
COM PLAC AFC EO 2001/2	2002	70 736,000	5 490,922	5 103,328	387,594
COM PLAC BNA CAPITAUX EO 2001/2	2002	19 764,200	1 534,207	1 425,910	108,297
AFC COM ETUDE EO 2002/1	2002	15 000,000	2 575,777	1 789,041	786,736
AFC VISA CMF EO 2002/1	2002	17 000,000	2 919,214	2 027,580	891,634
COM PLAC BNA CAPITAUX EO 2002/1	2002	29 270,200	5 026,233	3 491,039	1 535,194
COM PLAC AFC EO 2002/1	2002	30 730,200	5 276,942	3 665,173	1 611,769
COM ETUDE EO 2002/2	2003	15 000,000	3 839,584	2 287,671	1 551,913
COM PLACEMENT AFC EO 2002/2	2003	25 000,000	6 399,306	3 812,785	2 586,521
COM PLACEMENT BNA EO 2002/2	2003	25 000,000	6 399,306	3 812,785	2 586,521
FRAIS VISA CMF EO 2002/2	2003	11 500,000	2 943,681	1 753,881	1 189,800
COMMISSION DE PLACEMENT EO 2003/1AFC	2004	50 000,000	22 703,196	10 695,835	12 007,362
COM ETUDE EO 2003/1 (AFC)	2004	7 500,000	3 405,479	1 604,375	1 801,104
VISA CMF EO 2003/1	2004	22 000,000	9 989,406	4 706,167	5 283,239
COMMISSION DE PLACEMENT EO 2003/1BNA	2004	50 000,000	22 703,196	10 695,835	12 007,362
COM ETUDE EO 2003/1 (BNA)	2004	7 500,000	3 405,479	1 604,375	1 801,104
VISA CMF EO 2004/1	2004	17 000,000	9 631,781	4 109,796	5 521,984
FRAIS PROSPECTUS EO ATL 2004/1	2004	7 500,000	4 249,315	1 813,145	2 436,170
COMMISSION DE PLACEMENT BNA EO 2004/1	2004	37 500,000	21 246,575	9 065,727	12 180,848
COMMISSION DE PLACEMENT AFC EO 2004/1	2004	37 500,000	21 246,575	9 065,727	12 180,848
COMM ETUDE AFC/ EO 2004/1	2004	7 500,000	4 249,315	1 813,145	2 436,170
FRAIS PROSPECTUS EO ATL 2004/2	2005	7 500,000	5 616,438	2 126,083	3 490,355
COMMISSION DE PLACEMENT BNA EO 2004/2	2005	37 500,000	28 082,192	10 630,415	17 451,777
COMMISSION DE PLACEMENT AFC EO 2004/2	2005	37 500,000	28 082,192	10 630,415	17 451,777
COMMISSION ETUDE EO ATL 2004/2	2005	7 500,000	5 616,438	2 126,083	3 490,355
VISA CMF / EO ATL 2004/2	2005	17 000,000	12 730,594	4 819,121	7 911,472
ELABORATION PROSPECTUS EO 2006 AFC	2005	7 500,000	7 500,000	817,808	6 682,192
ELABORATION PROSPECTUS EO 2006 BNA	2005	7 500,000	7 500,000	817,808	6 682,192
COMMISSION PLACEMENT BNA CAPITAUX/EO 2006/1	2006	75 000,000	0,000	8 178,082	66 821,918
COMMISSION PLACEMENT AFC/ EO 2006/1	2006	75 000,000	0,000	8 178,082	66 821,918
VISA CMF/EO ATL 2006/1	2006	32 000,000	0,000	3 489,315	28 510,685
TOTAUX		837 500,800	267 281,881	142 872,332	306 409,549

5.4.7. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes

J Rapport général :

Deloitte.

Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 - Tunis
Tunisia

Tel: +216 71 755 755
Fax: +216 71 766 692
www.deloitte.com

GEN GENERALE D'EXPERTISE
& DE MANAGEMENT

Générale d'Expertise et de Management
11, Av Abderrahmane Azzam
Montplaisir
1002 Tunis
Tunisia

Tél : +216 71 849 922
Fax : +216 71 847 460
www.gem.com.tn

Tunis, le 30 avril 2007

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2006.

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'*Arab Tunisian Lease (ATL)*, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme de projet à la direction générale de votre société le 09 décembre 2006, et sous sa forme définitive le 26 avril 2007. Il fait partie intégrante du présent rapport.

4. Nous avons vérifié l'observation par l'*Arab Tunisian Lease* de la convention comptable de la permanence des méthodes. A ce sujet, nous avons relevé ce qui suit :

- € Antérieurement à l'exercice 2006, les comptes courants fusionnés en intérêts, ouverts au nom de l'ATL auprès d'un même établissement bancaire étaient présentés séparément au niveau des actifs et des passifs du bilan. Au cours de l'exercice audité, les soldes desdits comptes ont été compensés et présentés sous la même rubrique. Les liquidités et équivalents de liquidités ainsi que les concours bancaires et autres passifs financiers au titre de l'exercice 2005 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.
- € Les emprunts libellés en monnaies étrangères, ayant fait l'objet d'une couverture contre les risques de change, étaient comptabilisés et présentés aux passifs au cours de change à la date du tirage. A partir de 2006, ces emprunts sont actualisés au cours de change en vigueur à la date de clôture, le risque encouru étant couvert par le fonds de péréquation de change est constaté parmi les autres actifs financiers. Rétroactivement, les données de l'exercice 2005 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

5. Les comptes de l'*Arab Tunisian Lease* arrêtés au 31 décembre 2005 ont été audités et certifiés sans réserves par notre confrère KPMG. Ainsi, les soldes d'ouverture de l'exercice 2006 n'ont pas fait l'objet, de notre part, de diligences particulières.

6. Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'*Arab Tunisian Lease*, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Il en est de même des effets en portefeuille qui n'ont pas donné lieu à un inventaire physique exhaustif à la date de clôture. Les travaux de rapprochement entrepris par la société n'ont pas été achevés à ce jour.

- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'*Arab Tunisian Lease*, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.
- L'absence de réponses, de trois avocats mandatés par la société, à nos demandes d'informations sur les litiges en cours et les risques financiers s'y rattachant.

7. Nous avons assisté à l'inventaire physique des caisses et des immobilisations propres de la société en date du 29 décembre 2006.

8. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions

légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14.563 mdt, au 31 décembre 2006, dont 290 mdt au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 12.632 mdt réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1.930 mdt.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2006, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

9. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l' *Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease* portent au 31 décembre 2006 sur 153.668 mdt dont 10.815 mdt au titre des engagements hors bilan et représentent 90% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle, des quotes-parts des produits constatés d'avance, ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2006. Les fonds propres de la société totalisent 22.244 mdt et représentent environ 14,5 % du total des actifs pondérés.

10. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 81,87% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 1.054 cas portant sur 141.518 mdt par rapport à un total de 172.850 mdt.

La répartition par classe desdits engagements se présente au 31/12/2006 comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
131.331 mdt	22.326 mdt	1.428 mdt	824 mdt	16.941 mdt

11. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 7 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté également qu'aucun engagement pondéré ne dépasse individuellement le seuil de 15% des fonds propres et qu'aucune relation ne présente individuellement un engagement pondéré supérieur à 25% des fonds propres de la société.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

12. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 5 et 6 ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 de la société *Arab Tunisian Lease*, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 47 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Arab Tunisian Lease* au 31 décembre 2006 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

13. Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe 12 ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur les points suivants :

- Les dotations allouées au fonds social par les Assemblées Générales Ordinaires statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2000, 2001, 2002 et 2003 pour un total de 110 000 DT ont été intégralement employées à fonds perdus en faveur du personnel de la société. Ces emplois doivent faire l'objet, à titre de régularisation, d'une approbation expresse lors de la prochaine assemblée.
- L'*Arab Tunisian Lease* a fait l'objet, à la fin de l'exercice 2006, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, portant sur l'impôt sur les sociétés, les comptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la TFP, le FOPROLOS, la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre. En date du 24 avril 2007, la société a été notifiée des résultats dudit contrôle et a décidé d'en contester le contenu.

14. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

15. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

Deloitte. Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR



Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI



Deloitte

Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulhaha El Anzari
El Menzah VI
2091 - Tunis
Tunisie

Tel: +216 71 755 755
Fax: +216 71 766 692
www.deloitte.com

GEN GENERALE D'EXPERTISE
& DE MANAGEMENT

Générale d'Expertise et de Management
11, Av Abderrahmane Azziem
Montplaisir
1002 Tunis
Tunisie

Tel: +216 71 849 922
Fax: +216 71 847 460
www.gem.com.tn

Tunis le 30 avril 2007

Messieurs les actionnaires de l' *Arab Tunisian Lease*

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et de l'articles 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune convention conclue par la société entrant dans le domaine d'application des articles précités.

A l'occasion de nos travaux de commissariat aux comptes, nous n'avons pas relevé de conventions conclues par la société visées par les textes de loi sus-indiqués.

Deloitte. Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR



Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI



Member of
Deloitte Touche Tohmatsu
Audit, Tax, Consulting, Corporate Finance.

Member of
UHY International
Auditing & Business Consulting

5.4.8. Les engagements financiers

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
	(en dinars)					
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	11 272 431	clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Intérêts à échoir						
Total	11 272 431					
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties (dépôts affectés)	1 200 000	clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	9 783 246	Clients				
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Engagements reçus de la clientèle	16 777 246	Clients				
Total	27 760 492					
2- Engagements réciproques						
* Emprunts obtenus non encore encaissés						
* Crédit consenti non encore versé	45 156	Clients				
* Opération de portage	1 947 537	investisseurs				
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
Total	1 992 693					

II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie			Provisions
* Emprunts obligataires					
* Emprunts d'investissement					
* Emprunts courants de gestion					
* Autres					

5.5. Encours des emprunts émis par l'ATL

(en dinars)

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2006				MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2005			
	Emprunts courants		Emprunts		Emprunts courants		Emprunts	
	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Principal	Intérêts courus	Total	non courants
Emprunts obligataires	20 020 000	3 177 402	23 197 402	55 000 000	22 020 000	3 072 478	25 092 478	45 020 000
Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs)	2 478 959	372 065	2 851 024	35 337 028	872 868	355 581	1 228 449	35 874 728
- Crédit direct-BEI	1 606 091	271 898	1 877 988	32 282 327	-	236 352	236 352	31 947 235
- Crédit rétrocessé par l'Etat- EXIMBANK	709 492	82 336	791 827	2 483 222	709 492	97 620	807 112	3 192 713
- Crédit rétrocessé par l'Etat- BIRD	163 376	17 832	181 208	571 479	163 376	21 609	184 985	734 780
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens (BNA)					500 000	2 143	502 143	
Total des emprunts bancaires	2 478 959	372 065	2 851 024	35 337 028	1 372 868	357 724	1 730 592	35 874 728
Billets de trésorerie	1 200 000		1 200 000		3 400 000		3 400 000	
Total en DT	23 698 959	3 549 467	27 248 426	90 337 028	26 792 868	3 430 202	30 223 071	80 894 728

5.5.1. Les emprunts obligataires

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Encours au 31/12/2007	Échéances	
						A moins d'un an	A plus d'un an
"ATL 2002/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	10 000 000	A	15/04/2003	15-avr	2 000 000	2 000 000	0
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: 7,4% - TMM+1,5%	20 000 000	BBB+	15/03/2004	15-mars	8 000 000	4 000 000	4 000 000
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux: 7,25% - TMM+1,5%	15 000 000	BBB+	16/08/2004	16-août	6 000 000	3 000 000	3 000 000
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux: 7% - TMM+1,25%	15 000 000	BBB+	31/03/2005	31-mars	9 000 000	3 000 000	6 000 000
"ATL 2006/1" - 7 ans* - Taux: 6,5% - TMM+1%	30 000 000	BBB	15/06/2006	15-juin	30 000 000	0	30 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux: 6,5% - TMM+0,75%	30 000 000	BBB	31/08/2007	31-août	30 000 000	6 000 000	24 000 000
Total					85 000 000	18 000 000	67 000 000

* dont 2 ans de franchise

5.5.2. Les crédits moyen terme

(en dinars)

Intitulé	date de réalisation	Total emprunt	Encours au 31/12/2005	Encours au 31/12/2006	Échéance	
					moins d'un an	Plus d'un an
BNA	juin-01	5 000 000	500 000	0	0	0
Somme BNA		5 000 000	500 000	0	0	0
BIRD	1996	1 959 092	898 156	734 855	163 376	571 479
Somme BIRD		1 959 092	898 156	734 855	163 376	571 479
EXIM BANK	1999	7 840 441	3 902 205	3 192 713	709 492	2 483 222
Somme EXIM BANK		7 840 441	3 902 205	3 192 713	709 492	2 483 222
BEI	2004	9 072 000	9 667 200	10 254 600	1 288 744	8 965 856
BEI	2004	4 599 000	4 833 600	5 127 300	317 346	4 809 954
BEI	2005	3 200 400	3 222 400	3 418 200	0	3 418 200
BEI	2005	3 192 000	3 222 400	3 418 200	0	3 418 200
BEI	2005	8 198 731	8 292 402	8 796 266	0	8 796 266
BEI	2005	2 681 993	2 709 233	2 873 852	0	2 873 852
Somme BEI		30 944 124	31 947 235	33 888 418	1 606 091	32 282 327
Total		45 743 656	37 247 596	37 815 986	2 478 959	35 337 028

5.5.3. Les crédits à court terme (billets de trésorerie)

(en dinars)

	Montant	Echéance	Tombée
SANADET SICAV	1 200 000	08/01/2007	1 200 000
Total	1 200 000		1 200 000

5.6. Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligatoire « ATL 2007/1 »

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en Dinars		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	11	164 300	16 430 000		54,8%
SICAR		0	0		0,0%
SICAF		0	0		0,0%
FCP	3	6 700	670 000		2,2%
Assurances	3	40 000	4 000 000		13,3%
Banques	4	89 000	1 650 000	7 250 000	29,7%
Personnes physiques		0	0		0,0%
Autres personnes morales	0	0	0		0,0%
	21	300 000	22 750 000	7 250 000	100,0%

5.7. Soldes intermédiaires de gestion (en Dinars)

Produits	2 006	2 005	2 004	Charges	2 006	2 005	2 004	Soldes	2 006	2 005	2 004
Revenus de leasing	80 409 358	75 701 770	75 101 201	Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	65 065 917	60 733 617	59 570 954	Revenus nets de leasing	15 343 441	14 968 153	15 530 247
Revenus nets de leasing	15 343 441	14 968 153	15 530 247	Charges financières nettes	7 755 363	7 852 320	8 223 255				
Intérêts de retard	430 782	499 552	713 670								
Autres produits d'exploitation	170 140	155 827	55 108								
Variation des produits réservés	173 997	-48 935	-100 015								
Variation des intérêts de retard réservés	85 547	-60 407	-110 696								
Produits d'exploitation	16 203 907	15 514 190	16 088 314	Total des charges financières	7 755 363	7 852 320	8 223 255	Marge commerciale (PNB)	8 448 544	7 661 870	7 865 059
Marge commerciale (PNB)	8 448 544	7 661 870	7 865 059	Autres charges d'exploitation	1 235 369	1 246 347	1 247 967				
Produits des placements	470 658	538 973	513 284	Charges du personnel	1 872 831	2 214 651	1 753 271				
Total	8 919 202	8 200 843	8 378 343		3 108 200	3 460 998	3 001 238	Excédent Brut d'Exploitation	5 811 002	4 739 845	5 377 105
Excédent Brut d'Exploitation	5 811 002	4 739 845	5 377 105	Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	459 992	471 006	432 466				
Autres gains ordinaires	163 434	186 393	116 349	Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	3 684 048	3 294 705	3 404 379				
Reprises sur provisions pour impôt différé	0	0	0	Reprise sur provision pour dépréciation des créances	-1 984 135	-974 019	-1 122 536				
				Résultat de la radiation des créances	0	0	53 772				
				Dotations pour dépréciation d'autres actifs	468 782	0	0				
				reprise pour dépréciation d'autres actifs	-6 856	0	0				
				Dotations pour risques et charges	60 000	140 000	55 000				
				reprise sur provisions pour risques et charges	0	-30 000					
				Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	67 000	130 686	41 030				
				Autres pertes ordinaires	234 581	111 875	102 282				
				Impôts sur les bénéfices	703 886	471 769	599 947				
Total	5 974 436	4 926 238	5 493 454	Total	3 687 297	3 616 021	3 566 340	Résultat des activités ordinaires après impôt	2 287 139	1 310 217	1 927 114
Résultat des activités ordinaires après impôt	2 287 139	1 310 217	1 927 114	Résultat négatif des activités ordinaires							
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires							
Effet positif des modifications comptables	0	0	0	Effet négatif des modifications comptables							
Total	2 287 139	1 310 217	1 927 114	Total	0	0	0	Résultat net	2 287 139	1 310 217	1 927 114

5.8. Tableau de mouvement des capitaux propres

(en Dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves extraordinaires	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Réserves pour risques divers	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2004	10 000 000	1 000 000	0	7 639 632	402 187	1 200 000	1 149 132	1 927 114	23 318 065
Affectation approuvée par l'AGO du 26/05/2005							1 927 114	-1 927 114	0
Dividendes de 2004							-1 500 000		-1 500 000
Tantièmes de 2004							-65 000		-65 000
Résultat au 31/12/2005								1 310 216	1 310 216
Solde au 31/12/2005	10 000 000	1 000 000	0	7 639 632	402 187	1 200 000	1 511 246	1 310 216	23 063 281
Affectation approuvée par l'AGO du 26/05/2006							1 310 216	-1 310 216	0
Dividendes de 2005							-1 300 000		-1 300 000
Résultat au 30/06/2006								2 287 139	2 287 139
Solde au 31/12/2006	10 000 000	1 000 000	0	7 639 632	402 187	1 200 000	1 521 462	2 287 139	24 050 420
Affectation approuvée par l'AGO du 31/05/2007				1 000 000	114 000*		1 173 139	-2 287 139	0
Dividendes de 2006							-1 500 000		-1 500 000
Mouvement sur fonds social									0
Solde après affectation	10 000 000	1 000 000	0	8 639 632	516 187	1 200 000	1 194 601	0	22 550 420

*dont 30 000 D utilisés à fonds perdus pour le financement des activités sociales

5.9. Affectation des résultats des trois derniers exercices

	(en Dinars)		
	2 006	2 005	2 004
Bénéfice disponible	2 287 139	1 310 217	1 927 114
report à nouveau	1 521 462	1 511 246	1 149 132
Bénéfice à répartir	3 808 601	2 821 462	3 076 246
Réserve légale (5%)	0	0	0
Bénéfice net à répartir	3 808 601	2 821 462	3 076 246
Dotation pour fonds social	114 000*	0	0
Réserves pour réinvestissements exonérés	1 000 000	0	0
Bénéfice net distribuable	2 694 601	2 821 462	3 076 246
Dividendes statutaires	500 000	500 000	500 000
Super dividende	1 000 000	800 000	1 000 000
Tantième	0	0	65 000
Report à nouveau	1 194 601	1 521 462	1 511 246

* dont 30 000 D utilisés à fonds perdus pour le financement des activités sociales

5.10. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation

	(en Dinars)		
	2 006	2 005*	2 004*
Produits nets de leasing (total des produits d'exploitation)	16 203 907	15 514 190	16 088 314
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat d'exploitation	3 062 171	1 707 468	2 512 993
Résultat d'exploitation par action	3.062	1.707	2.513
Revenus par action	16.204	15.514	16.088

* les retraitements effectués au titre de l'exercice 2004 et 2005 n'ont pas d'impact sur ces chiffres

5.11. Evolution du bénéfice net

	(en Dinars)		
Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Bénéfice avant impôt (en Dinars)	2 991 025	1 781 985	2 527 061
Bénéfice net d'impôt (en Dinars)	2 287 139	1 310 217	1 927 114
Capital social (en Dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Bénéfice par action avant impôt (en Dinars)	2,991	1,782	2,527
Bénéfice par action net d'impôt (en Dinars)	2,287	1,310	1,927
Bénéfice avant impôt / Capital social	29,9%	17,8%	25,3%
Bénéfice net d'impôt / Capital social	22,9%	13,1%	19,3%

* les retraitements effectués au titre de l'exercice 2004 et 2005 n'ont pas d'impact sur ces chiffres

5.12. Evolution des dividendes

Désignation	2 004	2 005	2 006
Dividendes (en Dinars)	1 500 000	1 300 000	1 500 000
Dividende par action (en Dinars)	1.500	1.300	1.500
% du nominal	15%	13%	15%
Date de paiement	15/06/2005	02/06/2006	02/07/2007

5.13. Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Bénéfice net (en Dinars)	2 287 139	1 310 217	1 927 114
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing (en Dinars)	65 065 917	60 733 617	59 570 954
Amortissements des immobilisations propres	459 992	471 006	432 466
Provisions	2 288 839	2 561 371	2 431 646
Marge brute d'autofinancement (en Dinars)	70 101 887	65 076 211	64 362 180

* les retraitements effectués au titre de l'exercice 2004 et 2005 n'ont pas d'impact sur ces chiffres

5.14. Evolution de la structure financière

5.14.1. Fonds de roulement :

(en Dinars)

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Capitaux propres avant affectation (1)	24 050 420	23 063 282	23 318 065
Passifs non courants (2)	90 666 494	81 257 694	72 248 686
Capitaux permanents (1)+(2)	114 716 914	104 320 976	95 566 751
Actifs non courants (3)	151 155 103	140 585 896	137 664 304
Fonds de roulement (1)+(2)-(3)	-36 438 189	-36 264 920	-42 097 553

* les retraitements effectués au titre de l'exercice 2004 et 2005 n'ont pas d'impact sur ces chiffres

5.14.2. Besoin en fonds de roulement :

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Clients et comptes rattachés (1)**	3 070 739	5 799 454	6 324 491
Autres actifs courants (2)**	655 795	1 187 784	1 155 014
Placements et autres actifs financiers (3)**	3 194 978	1 218 592	3 101 048
Fournisseurs et autres comptes rattachés (4)	11 438 584	9 457 545	5 324 166
Autres passifs courants (5)	6 705 977	6 395 622	6 520 082
autres passifs financiers (6)***	27 249 426	30 226 071	42 844 770
Besoin en fonds de roulement (1)+(2)+(3)-(4)-(5)-(6)	-38 472 474	-37 873 408	-44 108 465

* Selon états financiers retraités

** Les montants correspondants sont nets de provisions

*** retraités des concours bancaires

5.14.3. Trésorerie nette :

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Liquidités et équivalents de liquidités	2 212 879	1 784 690	2 057 773
Concours bancaires**	178 594	176 203	46 861
Trésorerie nette	2 034 285	1 608 487	2 010 912

* Selon états financiers retraités

** nets des autres passifs financiers (échéance à moins d'un an et agios réservés sur crédits court terme)

5.15. Indicateurs de gestion et Ratios

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Indicateurs de gestion (en dinars)			
Résultat net (1)	2 287 139	1 310 217	1 927 114
Engagements (2) (Immo en location nettes amort. + Immo financières nettes amort. + Clients bruts)	164 923 159	156 625 875	151 612 504
Fonds propres avant résultat net (3)	21 763 281	21 753 065	21 390 951
Clients et comptes rattachés (4)	13 547 826	17 029 275	15 906 817
Créances classées (5)	18 848 766	24 468 088	23 574 091
Agios réservés (6)	1 930 750	2 364 028	2 254 686
Provisions clients (7)	12 433 204	11 865 804	9 545 120
Emprunts et concours bancaires moyens (8) (Moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1)	114 531 026	113 126 910	112 743 368
Charges financières (9)	7 755 363	7 852 320	8 223 255
Capitaux permanents (10)	114 716 915	104 320 975	95 566 751
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres / Engagements(3)/(2)	13,20%	13,89%	14,11%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	10,51%	6,02%	9,01%
Couverture clients (6)+(7)/(4)	106,02%	83,56%	74,18%
Risque portefeuille (4)/(2)	8,69%	11,46%	10,99%
Taux des créances classées (5)/(2)	12,09%	16,47%	16,28%
Ratio de couverture des créances classées (6)+(7)/(5)	76,21%	58,16%	50,05%
Taux de financement apparent (9)/(8)	6,77%	6,94%	7,29%
Ratio des fonds propres selon circulaire de la BCT n°99-04**	14,48%	15,84%	15,11%
Ratios de structure			
Actifs non courants / Total bilan	94,30%	93,37%	91,59%
Actifs courants / Total bilan	5,70%	6,63%	8,41%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	15,00%	15,32%	15,51%
Passifs non courants / Total bilan	56,56%	53,96%	48,07%
Passifs courants / Total bilan	28,43%	30,72%	36,42%
Total passifs / Total bilan	85,00%	84,68%	84,49%
Ratios de gestion			
Résultat d'exploitation / Revenus bruts de leasing	3,81%	2,26%	3,35%
Charges de personnel / Revenus bruts de leasing	2,33%	2,93%	2,33%
Revenus bruts de leasing / Capitaux propres avant affectation	334,34%	328,24%	322,07%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	26,53%	28,38%	32,27%
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	20,97%	22,11%	24,40%
Ratios de liquidité			
Actifs courants / Passifs courants	20,04%	21,60%	23,09%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	4,86%	3,86%	3,76%

* Selon états financiers retraités

** Ce ratio prudentiel exige de chaque banque et établissement financier que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

5.16. Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2007

5.16.1. Bilans comparés au 30 juin 2007

BILAN - ACTIFS (Montants exprimés en dinars)			30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
	Notes				
ACTIFS NON COURANTS					
Actifs immobilisés					
Immobilisations propres incorporelles	4		138 293	121 247	135 188
Moins : amortissements			-117 339	-111 769	-114 314
			<u>20 954</u>	<u>9 478</u>	<u>20 875</u>
Immobilisations propres corporelles	4		5 315 412	5 129 205	5 131 822
Moins : amortissements			-1 500 034	-1 302 813	-1 465 530
			<u>3 815 378</u>	<u>3 826 392</u>	<u>3 666 292</u>
Immobilisations en leasing	5		367 647 740	316 473 520	334 615 389
Moins : amortissements			-202 894 319	-181 621 105	-192 269 600
Moins : provisions			-4 092 432	-3 244 986	-3 886 867
			<u>160 660 989</u>	<u>131 607 429</u>	<u>138 458 921</u>
Immobilisations financières	6		10 157 345	8 658 233	9 029 544
Moins : provisions			-326 938	-224 548	-326 938
			<u>9 830 407</u>	<u>8 433 685</u>	<u>8 702 606</u>
Total des actifs immobilisés			174 327 727	143 876 984	150 848 693
Autres actifs non courants			262 988	381 784	306 410
Total des actifs non courants			174 590 715	144 258 769	151 155 103
ACTIFS COURANTS					
Clients et comptes rattachés	7		13 984 541	16 668 360	13 547 826
Moins : provisions et agios réservés			-10 832 090	-11 704 421	-10 477 087
			<u>3 152 451</u>	<u>4 963 939</u>	<u>3 070 739</u>
Autres actifs courants	8		2 750 275	2 095 828	1 222 094
Moins : provisions			-566 299	-341 172	-566 299
			<u>2 183 976</u>	<u>1 754 656</u>	<u>655 795</u>
Autres actifs financiers	9		4 364 607	10 270 136	3 288 837
Moins : provisions			-93 859	-98 200	-93 859
			<u>4 270 748</u>	<u>10 171 936</u>	<u>3 194 978</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	10		1 151 516	2 679 094	2 212 879
Total des actifs courants			10 758 691	19 569 625	9 134 392
TOTAL DES ACTIFS			185 349 406	163 828 393	160 289 495

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		11 356 177	10 241 820	10 241 820
Résultats reportés		1 194 244	1 521 461	1 521 461
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	11	22 550 421	21 763 281	21 763 281
Résultat de l'exercice		1 974 711	1 142 167	2 287 139
Total des capitaux propres avant affectation	11	24 525 132	22 905 448	24 050 420
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	12	91 141 298	98 721 607	90 337 028
Provisions pour risques et charges		229 467	179 467	229 467
Autres passifs non courants		100 000	100 000	100 000
Total des passifs non courants		91 470 765	99 001 074	90 666 494
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	13	17 283 065	9 638 263	11 438 584
Autres passifs courants	14	8 839 281	6 288 043	6 705 977
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	43 231 163	25 995 565	27 428 020
Total des passifs courants		69 353 509	41 921 871	45 572 581
Total des passifs		160 824 274	140 922 945	136 239 075
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		185 349 406	163 828 393	160 289 495

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

5.16.2. États de résultat au 30 juin 2007

ETAT DE RESULTAT (Montants exprimés en dinars)

	Notes		
	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
Produits d'exploitation			
Revenus bruts de leasing	44 530 322	39 448 991	80 409 358
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation	242 717	269 682	600 921
Dotations aux amortissements des immob en leasing	-35 953 158	-31 992 950	-65 065 917
Variation des produits réservés	113 318	25 892	173 997
Variation des intérêts de retards réservés	48 379	-38 121	85 547
Total des produits d'exploitation	8 981 578	7 713 494	16 203 907
Charges financières nettes	-3 975 103	-3 796 921	-7 755 363
Produits des placements	318 449	251 499	470 658
Total des revenus nets de leasing	5 324 924	4 168 073	8 919 203
Charges de personnel	1 082 420	927 321	1 872 831
Autres charges d'exploitation	803 856	559 221	1 235 369
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	193 642	219 354	459 992
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	722 266	923 096	2 221 839
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	0	0	67 000
Total des charges d'exploitation	2 802 184	2 628 993	5 857 031
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 522 740	1 539 080	3 062 171
Autres gains ordinaires	68 334	67 303	163 434
Autres pertes ordinaires	-8 629	-52 956	-234 581
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	2 582 445	1 553 427	2 991 025
Impôt sur les sociétés	-607 734	-411 260	-703 886
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 974 711	1 142 167	2 287 139

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

5.16.3. Etats des flux de trésorerie au 30 juin 2007

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Montants exprimés en DT)

	Notes	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
FLUX DE TRESORERIE				
LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements clients		55 683 666	48 343 557	99 569 364
Décaissements leasing		-61 642 708	-42 902 424	-88 502 576
Encaissements autres que leasing	25	219 572	30 387 400	48 227 222
Décaissements autres que leasing	26	-1 399 185	-38 840 527	-50 146 943
Décaissements personnel	27	-532 077	-469 473	-1 037 713
Intérêts payés	28	-4 569 722	-1 801 368	-7 340 217
Intérêts perçus	29	104 588	129 923	198 382
Impôts et taxes payés à l'Etat	30	-2 804 432	-2 600 704	-3 587 530
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-14 940 297	-7 753 617	-2 620 011
FLUX DE TRESORERIE LIES				
AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	31	-342 979	-38 378	-46 515
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres		23 600	1 650	1 650
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 420 000	-750 000	-1 150 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		281 416	147 836	224 834
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-1 457 963	-638 892	-970 030
FLUX DE TRESORERIE LIES				
AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions		-1 617 391	-1 368 608	-1 171 682
Encaissements provenant des emprunts	32	65 321 008	61 393 062	70 372 858
Remboursement des emprunts	33	-50 413 027	-50 563 337	-65 185 336
Flux de trésorerie provenant (affectés à) des activités de financement		13 290 590	9 461 117	4 015 840
Variation de trésorerie		-3 107 670	1 068 608	425 799
Trésorerie au début de l'exercice	10 & 15	2 034 285	1 608 486	1 608 486
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 & 15	-1 073 385	2 677 094	2 034 285

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

5.16.4. Notes aux états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2007

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 10.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 1.000.000 actions de 10 DT chacune entièrement libérées. L'assemblée générale extraordinaire de l'ATL réunie le 31 mai 2007 a décidé la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT avec une date d'effet le 02 juillet 2007.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 30/06/2007, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Arab Tunisian Bank	225 124	2 251 2400	22.5%
Banque Nationale Agricole	100 000	1 000 000	10.0%
Mac Excellence FCP	56945	569450	5.7%
SPDIT SICAF	46 950	469 500	4.7%
Mr Mohamed Sadok DRISS	37 500	375 000	3.8%
SEFINA SICAF	37 500	375 000	3.8%
Pireco Petroleum Industriel	30 000	300 000	3.0%

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 30 juin 2007 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations en leasing (destinées à la location)

A l'exclusion de celles non mises en force, les immobilisations en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits leurs afférents et sont amorties, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

Les immobilisations non encore mises en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Immobilisations leasing en cours » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucune charge d'amortissement, ni de loyer.

Par ailleurs, et en cas d'impayé et par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les immobilisations en leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

2. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	35.7%

Le matériel informatique est amorti sur 7 ans selon le mode dégressif.

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond).

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux (présence d'un jugement)	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

Les garanties réelles comprennent les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites.

Les garanties matérielles admises en déduction correspondent à la valeur ajustée du matériel en leasing. Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les immobilisations en leasing (ou encours) et les créances clients (impayés).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

A partir de décembre 2006, les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

8. Présentation des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de l'ATL et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés. Dans un objectif de comparabilité, certaines données de la situation intermédiaire au 30/06/2006 ont été retraitées (ou reclassifiées). Les notes 9 & 15 présentées au niveau des états financiers, résument les principaux retraitements effectués.

NOTE N°3 : FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Les faits marquants du premier semestre 2007 se résument comme suit :

1. Une amélioration du revenu net de leasing qui a passé de 4.168 KDT en Juin 2006 à 5.325 KDT en Juin 2007, soit une augmentation de 1.157 KDT (28%) due principalement à l'augmentation des produits d'exploitation.
2. Une évolution à la hausse des charges d'exploitation qui ont passé de 2.629 KDT en Juin 2006 à 2.802 KDT en Juin 2007, soit une augmentation de 173 KDT (6%) provenant essentiellement de l'augmentation des charges du personnel pour un montant de 155 KDT (due à l'augmentation du montant des bonus distribués et à la gratification de fin de service octroyée courant le premier semestre 2007).
3. Un bénéfice net de 1.975 KDT au 30 juin 2007, enregistrant ainsi un accroissement de 833 KDT (73%) par rapport au 30 juin 2006.
4. La notification des résultats d'un contrôle fiscal approfondi de tous les impôts et taxes au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, adressée à l'ATL le 24 avril 2007 et présentant un montant total de 461 KDT réclamé par les services de contrôle, dont 326 KDT en principal et 135 KDT en pénalités. L'ATL a répondu par courrier à cette notification dans les délais impartis (le 19 mai 2007). Par ailleurs, le risque net est couvert par des provisions pour risques et charges constituées depuis des années.
5. Le fractionnement de la valeur nominale de l'action ATL de 10 Dinars actuellement, à Un (01) Dinar suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2007. Cette décision de réduction de la valeur de l'action prend effet à compter du mois de juillet 2007.

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS PROPRES CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Immobilisations brutes				Amortissements				Valeurs nettes au					
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties		30/06/2007		30/06/2006		31/12/2006	
	Soldes au 31/12/2006	1er S 2007	Soldes au 1er S 2007	Sorties 1er S 2007	Soldes au 31/12/2006	1er S 2006	Entrées 1er S 2006	Sorties 1er S 2006	Soldes au 30/06/2007	30/06/2006	30/06/2006	31/12/2006		
Logiciels informatiques	127 943	-	-	127 943	114 314	3 026	-	-	117 339	10 604	9 478	13 630		
Immobilisations incorporelles encours	7 245	3 105	-	10 350	-	-	-	-	-	10 350	-	7 245		
Total des immobilisations incorporelles	135 188	3 105	-	138 293	114 314	3 026	-	117 339	20 954	9 478	20 875			
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	-	14 250	14 250	14 250		
Constuctions	3 269 825	265 207	-	3 535 032	344 526	37 053	-	381 579	3 153 453	2 962 375	2 925 299			
Matériel de transport	592 804	28 500	37 600	583 704	332 217	56 089	31 723	356 583	227 121	318 000	260 587			
Autre matériel d'exploitation	3 614	-	-	3 614	2 247	179	-	2 426	1 188	1 549	1 367			
Matériel informatique	441 725	7 478	79 704	369 499	374 025	14 913	79 663	309 276	60 223	87 602	67 700			
Equipements de bureaux	351 908	380	-	352 288	200 175	16 377	-	216 552	135 736	160 937	151 733			
Installations générales, agencements et aménagements divers	457 695	635	1 305	457 025	212 340	22 583	1 305	233 619	223 406	275 679	245 354			
Immobilisations corporelles encours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 000	-		
Total des immobilisations corporelles	5 131 822	302 200	118 609	5 315 412	1 465 530	147 195	112 690	1 500 034	3 815 378	3 826 392	3 666 292			
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	5 267 010	305 305	118 609	5 453 705	1 579 844	150 221	112 690	1 617 374	3 836 332	3 835 870	3 687 167			

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS EN LEASING

(en DT)

	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
Solde au 31 décembre 2006	334 615 389	192 269 600	3 886 867	138 458 921
Ajouts de la période :	62 027 353	35 953 159	4 092 432	21 981 763
- Investissements	61 667 778	35 797 487	-	25 870 291
- Relocations	359 575	155 672	-	203 903
- Provisions	-	-	4 092 432	-
Retraits de la période :	-28 995 002	-25 328 440	-3 886 867	220 305
- Cessions à la valeur résiduelle	-19 212 518	-18 808 806	-	-403 712
- Cessions anticipées	-4 020 493	-2 781 210	-	-1 239 283
- Transfert (cessions)	-4 622 966	-3 063 108	-	-1 559 858
- Relocations	-1 139 025	-675 316	-	-463 709
- Reprise de provisions	-	-	-3 886 867	3 886 867
Solde au 30 Juin 2007	367 647 740	202 894 319	4 092 432	160 660 989

NOTE N°6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Titres de participation :	9 408 086	7 976 142	8 247 166
- Montant brut	9 698 612	8 200 690	8 537 692
- Moins : provisions	-290 526	-224 548	-290 526
Prêts au personnel :	416 321	451 543	449 441
- Montant brut	452 733	451 543	485 853
- Moins : provisions	-36 412	-	-36 412
Dépôts et cautionnements	6 000	6 000	6 000
TOTAL EN DT	9 830 407	8 433 685	8 702 606

NOTE N°6-1 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Suite)

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			2 609 812	-71 726	2 538 086
- ARAB TUNISIAN INVEST -SICAF	20 000	10	166 055	-	166 055
- SARI	9 900	100	1 143 757	-71 726	1 072 031
- UNIFACTOR	200 000	5	1 000 000	-	1 000 000
- SICAR INVEST	-	-	300 000	-	300 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			2 298 800	-218 800	2 080 000
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	151 800	-151 800	-
- SOCIETE FLEXOPRINT	267	500	67 000	-67 000	-
- SOCIETE DINDY	16 000	-	80 000	-	80 000
- SOCIETE HASDRUBAL THALASSA	250	1 000	250 000	-	250 000
- SOCIETE BOUJBEL VACPA	5 000	100	500 000	-	500 000
- SOCIETE NAWEL INTERPLASTIC	1 000	100	100 000	-	100 000
- SOCIETE SOCOTRAP	2 000	100	200 000	-	200 000
- HOTEL LES OLIVIERS	40 000	5	200 000	-	200 000
- SOCIETE LA KOKET	4 000	100	400 000	-	400 000
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	350 000	-	350 000
FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :			2 990 000	-	2 990 000
- SICAR INVEST	-	-	785 000	-	785 000
- ATD SICAR	-	-	785 000	-	785 000
- ATD SICAR	-	-	1 420 000	-	1 420 000
PLACEMENTS REMUNERES :			1 800 000	-	1 800 000
- COTIF SICAR	-	-	1 800 000	-	1 800 000
TOTAL GENERAL			9 698 612	-290 526	9 408 086

NOTE N°7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Valeur brute :	13 984 541	16 668 360	13 547 826
- Créances ordinaires	13 448 327	16 626 278	13 433 177
- Créances - effets impayés	1 214	42 082	-
- Créances - assurance matériel en leasing	116 148	-	82 173
- Client - factures à établir	418 852	-	32 476
Provisions, agios et intérêts réservés :	-10 832 090	-11 704 421	-10 477 087
- Provisions pour dépréciation	-9 063 037	-9 328 165	-8 546 336
- Agios et intérêts réservés	-1 769 053	-2 376 256	-1 930 750
TOTAL EN DT	3 152 451	4 963 939	3 070 739

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Fournisseurs débiteurs :	0	651 967	0
- Avance Afrique Auto (1)	411 500	-	411 500
- Avance fournisseurs	-	651 967	-
- Moins : provisions	-411 500	-	-411 500
Etat (actif) :	1 776 036	1 069 128	508 042
- Acomptes provisionnels	211 056	141 531	424 592
- Report de TVA gelée	-	164 355	82 178
- Report de TVA	1 563 773	740 896	-
- Retenues à la source	10 226	22 346	10 293
- Moins : provisions	-9 020	-	-9 020
Personnel et comptes rattachés :	80 893	94 756	91 698
- Prêts à moins d'un an	86 471	90 020	95 986
- Avances et acomptes	4 621	4 735	5 912
- Moins : provisions	-10 200	-	-10 200
Autres débiteurs :	12 323	-199 008	5 869
- Avance à Unifactor	92 478	92 478	92 478
- Moins : provisions	-92 478	-	-92 478
- Autres débiteurs divers	55 424	49 686	48 970
- Moins : provisions	-43 101	-341 172	-43 101
Comptes de régularisation actif :	314 725	137 814	50 185
- Produits à recevoir	239 466	83 431	47 129
- Charges constatées d'avance	75 259	54 383	3 056
TOTAL EN DT	2 183 976	1 754 656	655 795

(1) Ce montant correspond à un règlement effectué au profit du fournisseur Afrique Auto, relatif au financement de certains contrats de leasing. A la date d'arrêté des états financiers, les biens objet du financement ne sont pas encore livrés et ce à défaut d'autorisation de mise en circulation.

NOTE N°9 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Instrument de couverture contre le risque de change	4 061 910	2 516 004	2 944 294
Pension à terme ATB	-	7 500 000	-
Intérêts courus :	208 838	155 932	250 684
- Montant brut	302 697	254 132	344 543
- Moins : provisions	-93 859	-98 200	-93 859
TOTAL EN DT	4 270 748	10 171 936	3 194 978

A partir de 2006, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

Le montant des provisions porte sur des intérêts de portage de la société Nour El Kantaoui non encore servis à l'ATL.

NOTE N°10 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Banques	185 105	2 669 594	577 241
Caisses	9 500	9 500	9 500
Chèques à encaisser	956 911	-	1 626 138
TOTAL EN DT	1 151 516	2 679 094	2 212 879

NOTE N°11 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(en DT)

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2006	10 000 000	1 000 000	9 241 820	1 521 461	2 287 139	24 050 420
Affectation du résultat de l'exercice 2006	-	-	1 114 357	1 172 782	-2 287 139	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006	-	-	-	-1 500 000	-	-1 500 000
Bénéfice au 30 juin 2007	-	-	-	-	1 974 711	1 974 711
Soldes au 30 juin 2007	10 000 000	1 000 000	10 356 177	1 194 244	1 974 711	24 525 132

NOTE N°11-1 : RESULTAT PAR ACTION

(en DT)

Bénéfice au 30 juin 2006	1 142 167
Bénéfice au 30 juin 2007	1 974 711
Nombre d'actions au 30 juin 2007	1 000 000
Bénéfice par action du premier semestre 2006	1.142
Bénéfice par action du premier semestre 2007	1.975

NOTE N°12 : EMPRUNTS

	MONTANTS AU 30 JUIN 2007				MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2006				
	Emprunts courants		Emprunts non courants		Emprunts courants		Emprunts non courants		
	Principal	Intérêts courus	Total	Général	Principal	Intérêts courus	Total	Général	
Emprunts obligataires	16 400 000	1 257 795	17 657 795	46 000 000	20 020 000	3 177 402	23 197 402	55 000 000	78 197 402
Emprunts auprès d'établissements	2 780 777	585 173	3 365 950	43 641 298	2 478 959	372 065	2 851 024	35 337 028	38 188 052
financiers étrangers (crédits directs) :									
- Crédit direct-BEI	1 907 909	495 976	2 403 885	41 022 994	1 606 091	271 898	1 877 988	32 282 327	34 160 316
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	709 492	73 602	783 094	2 128 476	709 492	82 336	791 827	2 483 222	3 275 049
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	163 376	15 595	178 971	489 828	163 376	17 832	181 208	571 479	752 687
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :	9 500 000	80 517	9 580 517	1 500 000	-	-	-	-	-
- CITI BANK	8 000 000	74 037	8 074 037	-	-	-	-	-	-
- ABC	1 500 000	6 480	1 506 480	1 500 000	-	-	-	-	-
Total des emprunts bancaires	12 280 777	665 690	12 946 467	45 141 298	2 478 959	372 065	2 851 024	35 337 028	38 188 052
Billets de trésorerie	10 400 000	-	10 400 000	-	1 200 000	-	1 200 000	-	1 200 000
Total en DT	39 080 777	1 923 485	41 004 262	91 141 298	23 698 959	3 549 467	27 248 426	90 337 028	117 585 453

NOTE N°13: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Fournisseurs de leasing :	16 905 286	9 439 947	11 164 381
- Fournisseurs ordinaires	3 076 167	2 576 110	3 431 622
- Fournisseurs effets à payer	13 829 119	6 863 837	7 732 759
Autres fournisseurs :	377 779	198 316	274 202
- BIAT Assurance	166 419	66 262	118 792
- Divers fournisseurs	211 360	132 054	155 410
TOTAL EN DT	17 283 065	9 638 263	11 438 584

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Produits constatés d'avance :	4 706 969	4 038 516	4 234 786
- Produits de leasing	4 706 969	4 038 516	4 230 786
- Autres produits	-	-	4 000
Avances et acomptes reçus des clients	1 759 791	996 550	602 248
Etat impôts et taxes :	1 390 038	469 677	902 494
- Impôt sur les sociétés	607 734	406 184	703 886
- Autres impôts et taxes	782 304	63 493	198 608
Personnel :	424 611	434 049	445 569
- Bonus et primes de bilan à payer	314 911	312 347	348 749
- Congés à payer	109 699	121 701	96 820
Créditeurs divers	203 058	166 379	270 477
Autres charges à payer	190 217	76 140	142 930
Organismes de sécurité sociale	156 593	106 733	99 468
Compte d'attente passif	8 004	0	8 004
TOTAL EN DT	8 839 281	6 288 043	6 705 977

Les produits de leasing constatés d'avance correspondent à la quote-part des loyers facturés aux clients (preneurs) au premier semestre 2007 et se rattachant au deuxième semestre 2007.

NOTE N°15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Echéances à moins d'un an sur :	39 080 777	23 522 485	23 698 959
- Emprunts obligataires	16 400 000	22 020 000	20 020 000
- Crédits bancaires	12 280 777	1 502 485	2 478 959
- Billets de trésorerie	10 400 000	-	1 200 000
Intérêts courus sur :	1 923 485	2 470 580	3 549 467
- Emprunts obligataires	1 257 795	2 090 485	3 177 402
- Crédits bancaires	665 690	380 095	372 065
Concours bancaires	2 224 901	2 000	178 594
Autres	2 000	500	1 000
TOTAL EN MDT	43 231 163	25 995 565	27 428 020

NOTE N°16 : PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Revenus bruts de leasing :	44 530 322	39 448 991	80 409 358
- Loyers de leasing	44 304 055	39 187 465	79 937 453
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	118 518	195 535	304 577
- Frais de dossiers	83 730	42 209	118 641
- Frais de rejet	24 020	23 782	48 687
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	242 717	269 682	600 921
- Intérêts de retard	192 988	205 385	430 781
- Produits accessoires	24 000	19 078	43 078
- Autres produits d'exploitation	25 728	45 219	127 061
Régularisations des revenus :	-35 791 461	-32 005 179	-64 806 373
- Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-35 953 158	-31 992 950	-65 065 917
- Variation des produits réservés	113 318	25 892	173 997
- Variation des intérêts de retard réservés	48 379	-38 121	85 547
TOTAL EN DT	8 981 578	7 713 494	16 203 907

NOTE N°17 : CHARGES FINANCIERES NETTES

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Intérêts sur emprunts obligataires	2 293 248	2 191 112	4 925 429
Intérêts sur crédits bancaires	1 451 776	1 210 906	2 399 223
Intérêts intercalaires	-	157 799	157 799
Intérêts sur billets de trésorerie	221 134	231 072	256 923
Intérêts sur certificats de leasing	-	-	-
Commissions et frais sur émission d'emprunts	1 920	3 687	3 957
Intérêts sur comptes courants	7 025	2 345	12 032
TOTAL EN DT	3 975 103	3 796 921	7 755 363

NOTE N°18 : PRODUITS DES PLACEMENTS

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Intérêts de portage	58 011	106 121	116 804
Revenus des bons du Trésor	-	75 378	127 193
Dividendes	125 394	70 000	79 000
Revenus des fonds gérés	74 225	-	57 609
Revenus des placements gérés (COTIF)	42 568	-	82 302
Jetons de présence	18 250	-	7 750
TOTAL EN DT	318 449	251 499	470 658

NOTE N°19 : CHARGES DU PERSONNEL

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Salaires et compléments de salaires	613 016	552 781	1 188 053
Bonus et prime de bilan	214 378	160 417	270 232
Charges sociales	166 064	124 509	256 914
Autres charges du personnel	88 962	89 614	157 632
TOTAL EN DT	1 082 420	927 321	1 872 831

NOTE N°20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Honoraires et autres rémunérations	276 303	101 312	279 687
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	122 055	88 477	179 453
Impôts et taxes	98 360	71 725	140 454
Publicité, publications et relations publiques	50 900	40 101	96 280
Frais postaux et de télécommunication	40 722	44 896	94 559
Services bancaires et assimilés	46 500	47 644	94 343
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	41 417	43 063	79 125
Cotisations APB	13 000	26 000	55 246
Loyers et charges locatives	25 240	24 795	50 035
Frais de gestion des valeurs mobilières	7 560	12 489	30 269
Autres charges d'exploitation	81 798	58 719	135 918
TOTAL EN DT	803 856	559 221	1 235 369

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 026	2 062	4 607
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	147 195	149 795	312 512
Dotations aux résorptions des charges à répartir	43 421	67 497	142 872
TOTAL EN DT	193 642	219 354	459 992

**NOTE N°22 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT
DES CREANCES RADIEES**

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 251 074	1 543 720	3 684 048
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-1 528 808	-836 374	-1 984 135
Résultat de la radiation des créances :	-	-	-
- Pertes sur créances radiées	-	-	-1 306 247
- Reprise des provisions sur créances radiées	-	-	1 132 514
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	-	-	173 639
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	-	-	94
Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-	205 750	468 782
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-	-	-6 856
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	10 000	60 000
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-	-
TOTAL EN DT	722 266	923 096	2 221 839

NOTE N°23 : TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(Montants exprimés en dinars)

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
Revenus de leasing	44 530 322	39 448 991	80 409 358
Dotations aux amortissements des immobilisations en le:	-35 953 158	-31 992 950	-65 065 917
Revenus nets de leasing	8 577 164	7 456 041	15 343 442
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	242 717	269 682	600 921
Variation des produits réservés	113 318	25 892	173 997
Variation des intérêts de retard réservés	48 379	-38 121	85 547
Charges financières nettes	-3 975 103	-3 796 921	-7 755 363
MARGE COMMERCIALE (PNB)	5 006 475	3 916 573	8 448 544
Produits des placements	318 449	251 499	470 658
Charges de personnel	-1 082 420	-927 321	-1 872 831
Autres charges d'exploitation	-803 856	-559 221	-1 235 369
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 438 648	2 681 530	5 811 002
Autres gains ordinaires	68 334	67 303	163 434
Dotations aux amortissements sur immobilisations propr	-193 642	-219 354	-459 992
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-722 266	-923 096	-2 221 839
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-	-	-67 000
Autres pertes ordinaires	-8 629	-52 956	-234 581
Impôt sur les sociétés	-607 734	-411 260	-703 886
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 974 711	1 142 167	2 287 139

NOTE N°24 : TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au 31 décembre 2006
1. ENGAGEMENTS DONNES			
- Accords de finacement prêts à mettre en force	20 769 886	-	11 272 431
Total en DT	20 769 886	-	11 272 431
2. ENGAGEMENTS RECUS			
- Hypothèques reçues	9 505 288	15 067 141	9 783 938
- Dépôts affectés	2 679 260	-	1 200 000
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	19 365 164	15 688 952	16 777 246
Total en DT	31 549 712	30 756 093	27 761 184
3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
- Crédits consentis non encore versés	818 566	1 843 561	45 156
- Opérations de portage	1 568 791	2 620 878	1 947 537
Total en DT	2 387 357	4 464 439	1 992 693

NOTE N°25 : ENCAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au décembre 2006
- Remboursement Bons du Trésor	-	-	-
- Remboursement pension à terme	-	30 100 000	47 900 000
- Divers encaissements	219 572	287 400	327 222
<i>Total en DT</i>	219 572	30 387 400	48 227 222

NOTE N°26 : DECAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au décembre 2006
- Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	90 962	83 199	116 097
- Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	-	221 991	225 957
- Souscription Bons du Trésor	-	-	-
- Divers décaissements	969 656	791 143	1 643 653
- Enregistrement	338 566	144 194	261 236
- Souscription pension à terme	-	37 600 000	47 900 000
<i>Total en DT</i>	1 399 185	38 840 527	50 146 943

NOTE N°27 : DECAISSEMENT PERSONNEL

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au décembre 2006
- Crédits	1 000	15 750	119 365
- Salaires	531 077	453 723	918 348
<i>Total en DT</i>	532 077	469 473	1 037 713

NOTE N°28 : INTERETS PAYES

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au décembre 2006
- Agios débiteurs	3 455	19 293	12 040
-Intérêts sur Billets de Trésorerie	37 815	64 274	65 905
-Intérêts sur crédit BEI	1 049 407	1 041 566	2 118 559
- Intérêts sur crédits MT	-	-	15 799
- Intérêts sur emprunts obligataires	3 370 292	651 670	4 877 270
- Intérêts sur crédit EXIM	88 283	-	203 748
- Intérêts sur crédit BIRD	20 470	24 565	46 896
<i>Total en DT</i>	4 569 722	1 801 368	7 340 217

NOTE N°29 : INTERETS PERCUS

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au décembre 2006
- Agios créditeurs	13 019	17 070	31 828
- Intérêts sur Bons du Trésor	-	48 053	101 754
- Intérêts sur pension à terme	-	-	-
- Intérêts sur portage	91 569	64 800	64 800
<i>Total en DT</i>	104 588	129 923	198 382

NOTE N°30 : IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au décembre 2006
- Acomptes provisionnels	178 440	-	243 115
- Déclaration IS	282 973	21 771	21 771
- Déclarations CNSS	185 203	271 443	472 595
- Déclarations mensuelles d'impôt	2 155 255	2 303 580	2 846 134
- Autres	2 560	3 910	3 915
<i>Total en DT</i>	2 804 432	2 600 704	3 587 530

NOTE N°31 :DECAISSEMENTS PROVENANTS DE L'ACQUISITION DES IMMO PROPRES

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au décembre 2006
- Construction	305 506	-	-
- Agencements, Aménagements et installations	-	5 870	18 143
- Matériel informatique	9 401	22 883	27 603
- Matériel de transport	28 072	-	-
- Matériel et mobilier de bureau	-	9 625	769
Total en DT	342 979	38 378	46 515

NOTE N°32 :ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au décembre 2006
- Encaissement billet de trésorerie	45 739 508	31 393 062	40 372 858
- Encaissement certificat de leasing	-	-	-
- Encaissement crédit BEI	8 581 500	-	-
- Encaissement crédit MT	11 000 000	-	-
- Encaissement emprunts obligataires	-	30 000 000	30 000 000
Total en DT	65 321 008	61 393 062	70 372 858

NOTE N°33 : REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

	Solde au 30 juin 2007	Solde au 30 juin 2006	Solde au décembre 2006
- Remboursement billets de trésorerie	36 700 000	34 900 000	42 700 000
- Remboursement crédit BIRD	81 651	81 654	163 309
- Remboursement certificat de leasing	-	-	-
- Remboursement crédit BEI	656 630	-	-
- Remboursement crédit MT	-	500 000	500 000
- Remboursement emprunts obligataires	12 620 000	14 620 208	21 112 528
- Remboursement crédit EXIM	354 746	461 475	709 499
Total en DT	50 413 027	50 563 337	65 185 336

5.16.5. Notes complémentaires :

5.16.5.1 Dividendes et autres distributions :

Cette rubrique regroupe les encaissements et les décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions.

Au 30/06/2007, la rubrique « dividendes et autres distributions » se détaille comme suit :

(en dinars)	30-juin-07
Dividendes distribués	1 499 999
Jetons de présence distribués	104 000
Rémunération comité d'audit	40 000
Dividendes encaissés	0
Encaissement revenu fond gérés	-25 008
Encaissement jetons de présence	-1 600
Total	1 617 391

5.16.5.2 Autres actifs non courants :

Il s'agit de charges à répartir, détaillées comme suit :

DESIGNATION	DATE ENGAGEMENT	VAL BRUT	VCN AU 31/12/2006	RESORPTION 1ER SEMESTRE 2007	VCN AU 30/06/2007
COM ETUDE EO 2001/2 AFC	2001	15 000,000	82,192	82,192	0,000
VISA CMF EO 2001/2	2001	22 000,000	120,548	120,548	0,000
COM PLAC AFC EO 2001/2	2002	70 736,000	387,594	387,595	0,000
COM PLAC BNA CAPITAUX EO 2001/2	2002	19 764,200	108,297	108,297	0,000
AFC COM ETUDE EO 2002/1	2002	15 000,000	786,736	495,890	290,845
AFC VISA CMF EO 2002/1	2002	17 000,000	891,634	562,009	329,624
COM PLAC BNA CAPITAUX EO 2002/1	2002	29 270,200	1 535,194	967,654	567,540
COM PLAC AFC EO 2002/1	2002	30 730,200	1 611,769	1 015,921	595,849
COM ETUDE EO 2002/2	2003	15 000,000	1 551,913	782,993	768,920
COM PLACEMENT AFC EO 2002/2	2003	25 000,000	2 586,521	1 304,988	1 281,533
COM PLACEMENT BNA EO 2002/2	2003	25 000,000	2 586,521	1 304,988	1 281,533
FRAIS VISA CMF EO 2002/2	2003	11 500,000	1 189,800	600,294	589,505
COMMISSION DE PLACEMENT EO 2003/1AFC	2004	50 000,000	12 007,362	4 012,745	7 994,617
COM ETUDE EO 2003/1 (AFC)	2004	7 500,000	1 801,104	601,912	1 199,193
VISA CMF EO 2003/1	2004	22 000,000	5 283,239	1 765,608	3 517,631
COMMISSION DE PLACEMENT EO 2003/1BNA	2004	50 000,000	12 007,362	4 012,745	7 994,617
COM ETUDE EO 2003/1 (BNA)	2004	7 500,000	1 801,104	601,912	1 199,193
VISA CMF EO 2004/1	2004	17 000,000	5 521,984	1 690,143	3 831,841
FRAIS PROSPECTUS EO ATL 2004/1	2004	7 500,000	2 436,170	745,651	1 690,518
COMMISSION DE PLACEMENT BNA EO 2004/1	2004	37 500,000	12 180,848	3 728,257	8 452,591
COMMISSION DE PLACEMENT AFC EO 2004/1	2004	37 500,000	12 180,848	3 728,257	8 452,591
COMM ETUDE AFC/ EO 2004/1	2004	7 500,000	2 436,170	745,651	1 690,518
FRAIS PROSPECTUS EO ATL 2004/2	2005	7 500,000	3 490,355	871,624	2 618,731
COMMISSION DE PLACEMENT BNA EO 2004/2	2005	37 500,000	17 451,777	4 358,122	13 093,654
COMMISSION DE PLACEMENT AFC EO 2004/2	2005	37 500,000	17 451,777	4 358,122	13 093,654
COMMISSION ETUDE EO ATL 2004/2	2005	7 500,000	3 490,355	871,624	2 618,731
VISA CMF / EO ATL 2004/2	2005	17 000,000	7 911,472	1 975,682	5 935,790
ELABORATION PROSPECTUS EO 2006 AFC	2005	7 500,000	6 682,192	61,644	6 620,548
ELABORATION PROSPECTUS EO 2006 BNA	2005	7 500,000	6 682,192	61,644	6 620,548
COMMISSION PLACEMENT BNA CAPITAUX/EO 2006/1	2006	75 000,000	66 821,918	616,438	66 205,479
COMMISSION PLACEMENT AFC/ EO 2006/1	2006	75 000,000	66 821,918	616,438	66 205,479
VISA CMF/EO ATL 2006/1	2006	32 000,000	28 510,685	263,014	28 247,671
TOTAUX		837 500,800	306 409,548	43 420,602	262 988,946

5.16.6. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2007



Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 - Tunis
Tunisia

Tel: +216 71 755 755
Fax: +216 71 766 692
www.deloitte.com



Générale d'Expertise et de Management
11, Av Abderrahmane Azzam
Montplaisir
1002 Tunis
Tunisia

Tél : +216 71 849 922
Fax : +216 71 847 460
www.gem.com.tn

Tunis, le 27 août 2007

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2007. Les conclusions y figurant pourraient être substantiellement modifiées compte tenu des contrôles subséquents.

1. Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan au 30 juin 2007, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, et des notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.
2. Ces états financiers intermédiaires ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers intermédiaires ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'examen limité pour obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.
4. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; l'examen en question fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.
5. Les agios réservés sur les engagements et les participations de la Société figurent dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2007 pour 1.769.053 DT. Les provisions constituées au même titre portent sur 13.576.266 DT. Le nombre limité de dossiers d'engagement de la clientèle examiné à cette date sur une base individualisée ne nous permet pas de nous prononcer sur les risques encourus ainsi que sur leur couverture. L'appréciation en question est tributaire des conclusions de nos contrôles subséquents.
6. Excepté le point indiqué au paragraphe 5 ci-dessus, nous n'avons pas, sur la base de nos travaux, relevé des éléments pouvant affecter de façon significative la présentation fidèle des états financiers intermédiaires annexés aux pages 6 à 35 du présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

DELOITTE. AHMED MANSOUR &
ASSOCIES

AHMED MANSOUR

GENERALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT

ABDERRAZAK GABSI

5.17. Comportement boursier de l'action ATL

Pour le besoin de la comparabilité, les cours boursiers enregistrés en 2007 (jusqu'à la date du 29/06/2007) ont été ajustés sur la base d'un nominal de 1 dinar.

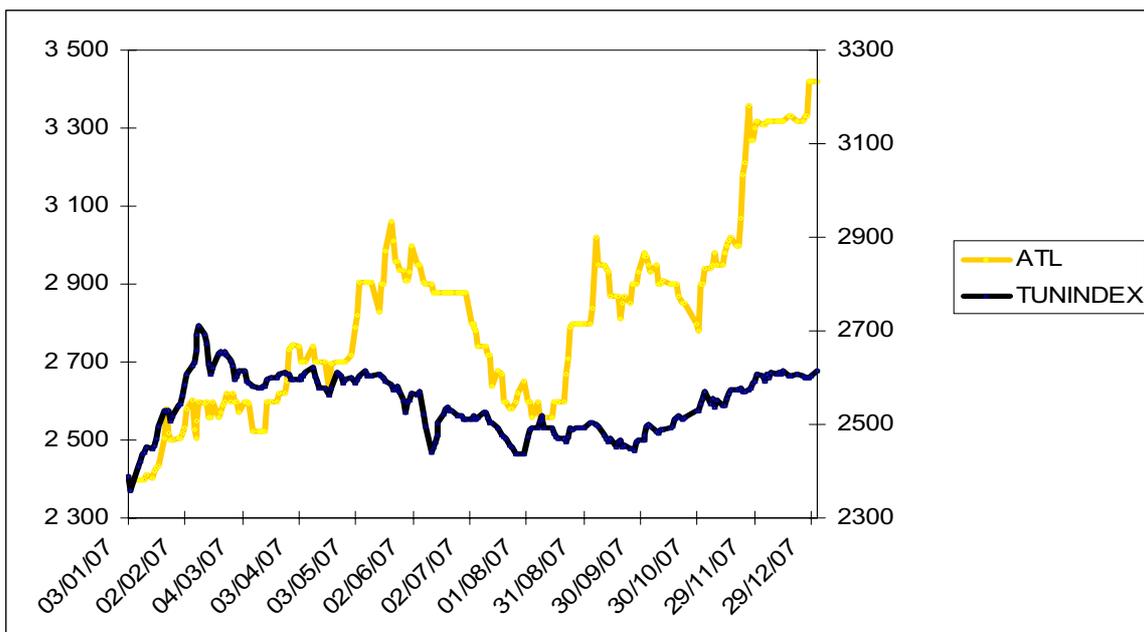
Durant l'année 2007, le cours du titre ATL a connu un bond passant de 2D400 (après ajustement) à 3D420 enregistrant ainsi une performance de 42,5% (sans tenir compte des dividendes distribués) contre une hausse de 33,16% en 2006.

Les extrêmes des cours enregistrés en 2007 ont été de 2D398 (cours ajusté) pour le cours le plus bas et de 3D420 pour le cours le plus haut. Le nombre de titres qui ont fait l'objet d'échange durant l'année 2007 est de 3667605, soit un taux de rotation de l'année de 36,68% contre 28,98% en 2006.

	2 004	2 005	2 006	2007
Nombre de titres admis	1 000 000	1 000 000	1 000 000	10 000 000
Cours fin de période	19.800	19.000	24.000	3420
Capitalisation boursière	19 800 000	19 000 000	24 000 000	34 200 000
Nombre de titres traités	183 789	120 122	289 756	3667605
Rendement de la période	57.78%	3.54%	33.16%	42.5%
Valeur comptable nette	23.318	23.063	24.145	
Cours plus haut	20.520	21.400	24.000	3420
Cours plus bas	13.000	18.160	18.000	2398
Bénéfice par action	1.927	1.310	2.287	
Dividende par action	1.500	1.300	1.500	
Date de distribution	15/06/2005	02/06/2006	02/07/2007	
PER	10.27	14.50	10.49	19.36
Dividend Yield	7.58%	6.84%	6.25%	
Taux de rotation	18.38%	12.01%	28.98%	36.68%

Durant les deux premiers mois de 2008, le cours du titre ATL a évolué positivement par rapport au marché, puisqu'il s'est apprécié de 9.06% depuis le début de l'année.

	19/02/2008
Cours fin de période	3.790
Capitalisation boursière	37 300 000
Cours plus haut (depuis le 01/01/2008)	3.930
Cours plus bas (depuis le 01/01/2008)	3.400
Nombre de titres échangés (depuis le 01/01/2008)	636279
Capitaux échangés en mD (depuis le 01/01/2008)	2474
Rendement de la période	9.06%



Evolution du cours de l'ATL en 2007

Chapitre 6. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1. Conseil d'Administration

6.1.1. Membres des organes d'administration

Membre	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
M. Slimene BETTAIEB	Président	Lui même	2006-2008	Tunis
Arab Tunisian Bank	Membre	M. Jamel JENANA	2006-2008	Tunis
M. Chedly OUNIS	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
M. Fethi BLANCO	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
Banque Nationale Agricole	Membre	M. Youssef IDANI	2006-2008	Tunis
M. Kamel GUESMI	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
SEFINA SICAF	Membre	M. Férid ABBES	2006-2008	Tunis
M. Ridha ZERZRI	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
SPDIT-SICAF	Membre	M. Mohamed Ali BAKIR	2006-2008	Tunis
M. Chedly BEN AMMAR	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
M. Mohamed Sadok DRISS	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
ATI SICAF	Membre	M. Othman ZAHEG	2006-2008	Tunis

L'AGE du 31/05/2007 a décidé de nommer M. Moncef DAKHLI en qualité de conseiller, et ce, pour le restant du mandat des administrateurs, et ce en raison de sa grande expérience qui pourra soutenir les actions entreprises par l'ATL. M. Moncef DAKHLI est actuellement président directeur général de la BNA.

6.1.2. Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Qualité	Mandat	Adresse
M. Slimene BETTAIEB	Président Directeur Général	2006-2008	Tunis
M. Zouheir TANBOURA	Directeur Général Adjoint	Depuis 2000	Tunis

Les autres membres des organes d'administration et de direction n'ont pas de fonction dans la société.

6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années

Membre	Fonction exercée en dehors de la société au cours des 3 dernières années
M. Slimene BETTAIEB	Président directeur Général de BTL et Attijari Bank (ex banque du Sud)
M. Chedly OUNIS	Consultant
M. Ridha ZERZRI	Groupe ZERZRI, Administrateur à l'ATB
M. Chedly BEN AMMAR	Dirigeant de la société CURAT, Administrateur à l'ATB
M. Mohamed Sadok DRISS	Groupe Mohamed DRISS, Administrateur à la BH
M. Zouheira TANBOURA	Néant
M. Fethi BLANCO	Directeur à l'ATB
M. Kamel GUESMI	Directeur des engagements à la BNA

6.1.4. Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Slimene BETTAIEB*	SARI, Union de Factoring, SICAR INVEST
M. Chedly OUNIS	Néant
M. Ridha ZERZRI	ATB
M. Chedly BEN AMMAR	ATB
M. Mohamed Sadok DRISS	BH
M. Zouheira TANBOURA	Néant
M. Fethi BLANCO	Représentant de l'ATB dans le conseil d'administration d'UNIFACTOR
M. Kamel GUESMI	Néant

*en tant que représentant permanent de l'ATL

6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Arab Tunisian Bank	M. Jamel JENANA	Chargé de la direction générale du contrôle financier au sein de l'ATB
Banque Nationale Agricole	M. Youssef IDANI	Directeur Central de l'Organisation et de l'Informatique
SEFINA SICAF	M. Férid ABBES	Président Directeur Général
SPDIT-SICAF	M. Mohamed Ali BAKIR	Président Directeur Général
ATI-SICAF	M. Othman ZAHEG	Président Directeur Général

6.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2006

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2006 est constituée par :

- les jetons de présence (12 membres) : 120 000 dinars
- la rémunération des administrateurs membres du comité exécutif de crédit (3 membres) : 18 750 dinars
- la rémunération des administrateurs membres du comité permanent d'audit interne (3 membres) : 18 750 dinars.

La rémunération des membres de direction, constituée des salaires s'élève à 173.379 dinars bruts au titre de l'année 2006.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

Deux voitures de fonction sont affectées aux membres des organes de direction représentant une valeur comptable nette de 80.434 dinars au 31/12/2006.

6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

6.3. Contrôle

Nom	Adresse	Mandat
La Générale d'Expertise et de Management	11, Avenue Abderrahman Azzam Montplaisir	2006-2008
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Tél : 71 849 922 Fax : 71 847 460	
Deloitte : Ahmed Mansour et Associés	51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI	2006-2008
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Tél : 71 755 755 Fax : 71 766 692	

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et/ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Aucune opération n'a été conclue avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital qui ne présente pas le caractère d'opération courante conclue à des conditions normales, depuis le début du dernier exercice.

Chapitre 7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. Evolution récente et Orientations

7.1.1. Evolution récente

Les contrats approuvés au cours l'année 2007 se sont élevés à 139,8 MD en hausse de 21,4% par rapport à l'année précédente.

Les mises en forces ont enregistré une hausse de 36,2% par rapport à l'année précédente (114,7 MD contre 84,2 MD).

Les encours se sont élevés au 31 décembre 2007 à 169,5MD contre 139MD une année auparavant, soit, une évolution de 21,94%.

Indicateurs d'activité arrêtés au 31/12/2007 (*)

(en mD)

	31/12/2006	31/12/2007	Variation
Approbations	115 222	139 854	21,38%
Mises en force	84 230	114 690	36,16%
Engagements courants (a) **	132 862	161 466	21,53%
Engagements classés (b) **	18 849	18 130	-3,81%
Total des engagements (c) = (a) + (b) **	151 711	179 596	18,38%
Trésorerie nette	2 036	3 145	54,47%
Ressources d'emprunts	114 036	148 183	29,94%
Capitaux propres***	21 763	22 550	3,62%
Revenus bruts de leasing	80 409	94 524	17,55%
Produits nets de leasing	8 919	10 460	17,28%
Total des charges d'exploitation	3 568	4 079	14,32%

* indicateurs d'activité actualisés conformément aux états financiers provisoires arrêtés au 31/12/2007.

** encours + impayés

*** les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

7.1.2. Orientations

L'ATL a adhéré à la politique adoptée par les instances réglementaires en matière de couverture du risque qui consiste à atteindre un taux de couverture des créances classées de 80% au terme de l'année 2008.

Pour la période allant de 2008 à 2013 et compte tenu de la reprise enregistrée en 2007, l'objectif retenu est de continuer la croissance à un rythme raisonnable de 5%, tout en assurant une meilleure qualité du portefeuille client conformément aux nouvelles directives des instances réglementaires.

7.2. Perspectives d'avenir

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2008 – 2013 se présentent comme suit :

7.2.1. Hypothèses de prévisions retenues

Mises en force

€ De 2008 à 2013, les mises en force évolueront de 5%.

€ Le taux moyen de financement retenu est de 11.5% en 2008, puis enregistre une baisse annuelle de 0,25 points.

La répartition mensuelle des mises en force est faite sur la base des prévisions de réalisation de la direction commerciale pour l'année 2008, avec 10% d'avances et une durée moyenne de 45 mois.

(en MD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Mises en force	84,2	114,7	120,0	126,0	132,0	138,0	145,0	152,0
Taux d'évolution	20%	36%	5%	5%	5%	5%	5%	5%

Revenus bruts de leasing et Amortissements des immobilisations en leasing :

La conjugaison des hypothèses précitées permet de dégager les résultats suivants au titre de la période de projection 2008 - 2013 :

€ Revenus bruts de leasing :

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Loyers bruts	79 941	94 581	104 937	121 626	135 423	152 974	158 810	162 842
Régularisation 12/N-1	4 189	4 206	4 751	5 892	6 820	7 537	8 511	8 648
Régularisation 12/N(2/3)	4 206	4 751	5 892	6 820	7 537	8 511	8 648	8 922
Produits accessoires	485	488	512	538	565	593	623	654
Revenus bruts de leasing	80 409	94 524	104 308	121 236	135 271	152 593	159 296	163 223

€ Amortissements des immobilisations en leasing :

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Amortissements	65 034	76 651	84 267	97 902	109 639	126 221	132 049	135 810
Régularisation 12/N-1	3 460	3 429	3 849	4 677	5 460	6 084	7 045	7 176
Régularisation 12/N(2/3)	3 429	3 849	4 677	5 460	6 084	7 045	7 176	7 430
Amortissements en leasing	65 065	76 231	83 440	97 119	109 015	125 260	131 918	135 557

Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation :

Les intérêts de retard et les autres produits d'exploitation évolueront au taux moyen de 5%.

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation	601	501	526	552	580	609	639	671

Variation des produits réservés :

La variation des agios réservés (marge sur les loyers impayés des clients classés) évoluera au taux de 10% l'an., à partir de 2009.

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Variation des produits réservés	-260	-62	100	110	121	133	146	161

Refinancement et Charges financières :

Les besoins en refinancement de 2009 à 2013 sont répartis en 60% pour les emprunts obligataires et 40% pour les crédits bancaires.

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts obligataires (60%)	30 000	45 000	32 400	33 000	31 800	30 600	36 600	43 800
Crédits bancaires (40%)	1 200	9 000	21 600	22 000	21 200	20 400	24 400	29 200
Refinancement	31 200	57 000	54 000	55 000	53 000	51 000	61 000	73 000

Pour les besoins des simulations, le refinancement prévisionnel de 2009 à 2013 est considéré être réalisé sur 5.

Pour 2008 le refinancement prévisionnel retenu tient compte d'une augmentation du capital de 5 MD, d'une émission d'un emprunt obligataire de 30 MD et d'un emprunt subordonné de 15 MD sur 10 ans, amortissable par cinquième à partir de la sixième année.

Les charges financières sont calculées sur la base de l'encours moyen de refinancement du début et de fin d'année au taux moyen de 7,125% pour 2008 et qui évolue à raison de 0.125 point par an.

Produits de placement :

Les produits de placement suivront une évolution annuelle de 5%.

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits de placement	471	421	442	464	487	512	537	564

Charges du personnel :

Dans une optique de maintien de l'effectif actuel, l'évolution des charges du personnel sera induite par les augmentations conventionnelles triennales et les avancements et passage de grade, estimés à 5%.

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges du personnel	1 873	2 182	2 291	2 406	2 526	2 652	2 785	2 924

Autres charges d'exploitation :

Une évolution annuelle de 5% de ces charges est retenue.

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Autres charges d'exploitation	1 235	1 462	1 535	1 612	1 692	1 777	1 866	1 959

Dotations aux amortissements :

Il s'agit des immobilisations propres et des résorptions des frais financiers. La dotation annuelle est calculée en fonction de la variation des éléments du bilan.

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dotations aux amortissements	460	435	544	581	591	575	586	589

Dotations aux provisions et résultat des créances radiées :

Durant les 3 dernières années, la société a fait un effort exceptionnel en matière de provisionnement pour atteindre une couverture minimale recommandée par la BCT de 80% en 2008.

Pour maintenir la qualité de son portefeuille l'ATL prévoit de conserver le ratio de couverture de 80% déjà atteint en 2007 tout en maîtrisant l'évolution des créances classées.

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dotations aux provisions	2 222	1 752	2 207	2 964	2 550	1 668	1 687	1 994

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Montant des créances classées (*)	18 849	18 130	23 462	27 304	30 644	32 935	35 187	37 880
Ratio des créances classées	12,1%	9,6%	10,5%	11,0%	11,5%	12,0%	12,5%	13,0%
Ratio de couverture des créances classées	76,21%	79,0%	80,0%	80,0%	80,0%	79,9%	80,0%	80,0%

(*) en 2007, le montant des créances classées tient compte de la radiation d'une enveloppe de 1.732 md. Ainsi le montant des créances classées avant radiation est de 19.862 md soit un ratio des créances classées et un ratio de couverture avant radiation respectivement de 10.5% et 80,8%.

Impôt sur les sociétés :

L'impôt est décompté au taux effectif de 23% (minimum d'impôt de 20% majoré des régularisations des amortissements fiscaux) compte tenu de la réalisation du plafond des réinvestissements exonérés.

Distribution des dividendes :

Un dividende constant de 15% à été retenu.

Le dividende prévisionnel par action serait de :

(en mD)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
dividendes	1 500	1 500	1 500	2 550	2 550	2 550	2 550	2 550
Dividende par action (en Dinars)	1,500	1,500	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150

Hypothèses du Bilan :

1. immobilisations incorporelles :

La VCN au 31/12/2007 et les investissements annuels (50 md en 2008 puis 10 md par an) sont amortis sur 3 ans.

2. immobilisations propres :

L'investissement annuel est estimé à 482 md en 2008 puis 100 md par an.

La dotation annuelle aux amortissements est estimée à 7% de la valeur brute.

3. immobilisations en leasing :

€ La valeur brute des immobilisations en leasing correspond au solde de début d'année majoré des mises en forces de l'année et diminué des sorties au titre des valeurs résiduelles et des rachats et cessions anticipés estimés respectivement à 15% de la valeur brute des immobilisations en leasing de début d'année majorée des mises en forces de l'année et de 8 MD.

€ L'évolution des amortissements correspond à la dotation annuelle aux amortissements déduction faite des sorties au titre des valeurs résiduelles et des rachats et cessions anticipés estimés respectivement à 15% de la valeur brute de début d'année majoré des mises en forces de l'année et de 2 MD.

€ Les provisions sont majorées de 40% de la dotation annuelle nette aux provisions sur créances clients. Le reliquat de la dotation aux provisions est présenté parmi les provisions et agios réservés en déduction du poste clients et comptes rattachés

4. les immobilisations financières :

L'évolution des immobilisations financières correspond aux prises de participations annuelles dans le cadre des réinvestissements exonérés, déduction faite des cessions des participations selon les échéanciers des portages.

5. les autres actifs non courants :

L'évolution des autres actifs non courants correspond aux nouvelles charges d'emprunts à répartir estimées à 180 md, déduction faite des résorptions annuelles des charges à répartir estimées à 140 md.

6. clients et comptes rattachés :

Le poste clients et comptes rattachés est déterminé, compte tenu d'un objectif de taux de recouvrement annuel moyen, qui augmente graduellement pour tenir compte des soucis d'amélioration de la qualité du portefeuille client :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
taux de recouvrement (objectif)	88%	89,8%	88,2%	88,7%	89,1%	89,6%	90,1%	90,6%
solde	13 548	13 177	16 600	18 490	19 749	21 003	20 954	20 405
Variation	-3 481	-371	3 423	1 890	1 260	1 253	-48	-549
CA TTC *	96 088	115 545	127 460	146 957	163 128	183 082	190 826	195 378
Encaissement client	99 569	115 916	124 037	145 067	161 869	181 828	190 875	195 927

* Le chiffre d'affaires est composé des loyers TTC, des produits d'exploitation et des rachats et cessions.

L'évolution des provisions et agios réservés correspond à la variation annuelle des produits réservés et à 60% de la dotation annuelle nette aux provisions sur les créances classées.

7. autres actifs courants :

Le montant des autres actifs courant est maintenu stable sur la période 2008-2013.

8. placements et autres actifs financiers :

Ce poste est supposé rester stable à 3 md sur la période 2008-2013.

9. liquidités et équivalents de liquidités :

Une liquidité minimale stable de l'ordre de 2 MD est retenue, majorée du gap de trésorerie déterminé à partir du tableau des emplois et des ressources prévisionnels.

10. réserves et résultats reportés :

Les bénéfices non distribués viennent en augmentation des réserves et des résultats reportés à raison de 50% pour chaque poste.

11. Emprunts et concours bancaires:

Les emprunts sont augmentés par les refinancements annuels et diminués par les reclassements des échéances à moins d'un an qui figurent dans le poste concours bancaires et autres passifs financiers.

12. fournisseurs et comptes rattachés

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

13. autres passifs courants :

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

7.2.2. Etats financiers prévisionnels

Bilans prévisionnels (en mD):

ACTIFS	2006	2007*	2008	2009	2010	2011	2012	2013
ACTIFS NON COURANTS								
Immobilisations propres incorporelles	135	150	200	210	220	230	240	250
Amortissements	-114	-122	-148	-177	-210	-220	-230	-240
Valeurs nettes	21	28	52	33	10	10	10	10
Immobilisations propres corporelles	5 132	5 394	5 876	5 976	6 076	6 176	6 276	6 376
Amortissements	-1 466	-1 615	-1 993	-2 404	-2 822	-3 248	-3 680	-4 119
Valeurs nettes	3 666	3 779	3 883	3 572	3 254	2 928	2 596	2 257
Immobilisations en leasing	334 615	396 224	430 790	465 272	499 681	534 029	569 175	604 998
Amortissements	-192 270	-219 933	-223 939	-235 539	-252 963	-280 571	-308 635	-334 015
Provision pour dépréciation immo leasing	-3 887	-6 255	-7 138	-8 323	-9 343	-10 011	-10 685	-11 483
Valeurs nettes	138 459	170 036	199 714	221 409	237 374	243 447	249 854	259 500
Immobilisations financières	9 030	10 211	10 178	9 648	10 156	10 943	11 276	11 747
Provisions	-327	-365	-365	-365	-365	-365	-365	-365
Valeurs nettes	8 703	9 846	9 813	9 283	9 791	10 578	10 911	11 382
Autres Actifs non courants	306	354	394	434	474	514	554	594
Total des actifs non courants	151 155	184 043	213 856	234 731	250 903	257 477	263 926	273 743
ACTIFS COURANTS								
Clients et comptes rattachés	13 548	13 177	16 600	18 490	19 749	21 003	20 954	20 405
Provisions et Agios réservés	-10 477	-10 208	-11 632	-13 520	-15 172	-16 306	-17 464	-18 821
Valeurs nettes	3 071	2 969	4 968	4 969	4 578	4 697	3 490	1 584
Autres actifs courants	1 222	2 148	2 148	2 148	2 148	2 148	2 148	2 148
Provisions	-566	-185	-185	-185	-185	-185	-185	-185
Valeurs nettes	656	1 963						
Placements et autres actifs financiers	3 195	5 125	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Liquidités et équivalents de liquidités *	2 213	3 148	2 937	3 347	2 759	2 670	3 588	3 827
Total des actifs courants	9 134	13 205	12 868	13 279	12 300	12 330	12 041	10 374
TOTAL DES ACTIFS	160 289	197 248	226 724	248 010	263 203	269 807	275 967	284 116

* Situation non auditée

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2006	2007*	2008	2009	2010	2011	2012	2013
CAPITAUX PROPRES								
Capital social	10 000	10 000	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000
Réserves	10 242	11 356	15 937	17 542	18 964	20 701	22 989	25 321
Résultats reportés	1 521	1 194	1 581	1 606	1 422	1 737	2 288	2 332
Total des capitaux propres avant résultat de la période	21 763	22 550	34 517	36 148	37 386	39 439	42 277	44 653
Résultat de l'exercice	2 287	3 467	3 131	3 788	4 603	5 388	4 925	4 340
Total des capitaux propres avant affectation	24 050	26 017	37 648	39 936	41 989	44 827	47 203	48 993
PASSIFS								
Passifs non courants								
Emprunts	90 337	111 803	128 804	142 897	147 563	140 193	133 339	141 696
autres passifs financiers	100	100	100	100	100	100	100	101
Provisions	229	229	229	229	229	229	229	229
Total des passifs non courants	90 666	112 132	129 133	143 226	147 892	140 522	133 668	142 026
Passifs courants								
Fournisseurs et comptes rattachés	11 439	10 359	10 877	11 421	11 992	12 591	13 221	13 882
Autres passifs courants	6 706	8 635	9 067	9 520	9 996	10 496	11 021	11 572
Concours bancaires et autres passifs financiers *	27 428	40 105	39 999	43 908	51 333	61 370	70 854	67 643
Total des passifs courants	45 573	59 099	59 942	64 848	73 321	84 457	95 096	93 097
TOTAL DES PASSIFS	136 239	171 231	189 076	208 074	221 214	224 980	228 764	235 123
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	160 289	197 248	226 723	248 010	263 203	269 807	275 967	284 116

* Situation non auditée

Etats de résultats prévisionnels (en mD):

Désignation	2006	2007*	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits d'exploitation								
Revenus bruts de leasing	80 409	94 524	104 308	121 236	135 271	152 593	159 296	163 223
Intérêts de retard & autres produits d'exploitation	601	501	526	552	580	609	639	671
Variation des produits réservés	174	62	-100	-110	-121	-133	-146	-161
Dotations aux amortissements des immobilisations leasing	-65 066	-76 231	-83 440	-97 119	-109 015	-125 260	-131 918	-135 557
Variation des intérêts de retard réservés	86	0	0	0	0	0	0	0
Total des produits d'exploitation	16 204	18 856	21 295	24 559	26 715	27 808	27 871	28 176
Charges financières nettes	-7 755	-8 817	-11 095	-12 542	-13 864	-14 649	-15 092	-15 637
Produits de placements	471	421	442	464	487	512	537	564
Produits nets	8 919	10 460	10 642	12 481	13 338	13 671	13 316	13 103
Charges d'exploitation								
Charges du personnel	-1 873	-2 182	-2 291	-2 406	-2 526	-2 652	-2 785	-2 924
Autres charges d'exploitation	-1 235	-1 462	-1 535	-1 612	-1 692	-1 777	-1 866	-1 959
Dotations aux amortissements	-460	-435	-544	-581	-591	-575	-582	-589
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-2 222	-1 752	-2 207	-2 964	-2 550	-1 668	-1 687	-1 994
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-67	-65	0	0	0	0	0	0
Total des charges d'exploitation	-5 857	-5 896	-6 577	-7 562	-7 360	-6 673	-6 920	-7 467
Résultat d'exploitation	3 062	4 564	4 066	4 920	5 978	6 998	6 397	5 637
Autres gains ordinaires	163	101						
Autres pertes ordinaires	-235	-131						
Résultat des activités ordinaires avant impôt	2 991	4 534	4 066	4 920	5 978	6 998	6 397	5 637
Reprise des provisions pour impôts différés								
Impôts sur les bénéfices	-704	-1 067	-935	-1 132	-1 375	-1 610	-1 471	-1 296
Résultat des activités ordinaires après impôt	2 287	3 467	3 131	3 788	4 603	5 388	4 925	4 340
Eléments extraordinaires								
Résultat net de l'exercice	2 287	3 467	3 131	3 788	4 603	5 388	4 925	4 340

* Situation non auditée

Etats de flux prévisionnels (en mD):

	2006	2007*	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Encaissements clients	99 569	115 916	124 037	145 067	161 869	181 828	190 875	195 927
Décaissements leasing	-88 503	-127 764	-137 482	-144 356	-151 229	-158 100	-166 120	-174 139
Encaissements autre que leasing	48 227	307	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Décaissements autre que leasing	-50 147	-2 652	-31 103	-31 159	-31 216	-31 277	-31 341	-31 408
Décaissement personnel	-1 038	-1 055	-1 146	-1 203	-1 263	-1 326	-1 392	-1 462
Intérêts payés	-7 340	-7 078	-8 876	-10 034	-11 092	-11 720	-12 074	-12 510
Intérêts perçus	198	187	442	464	487	512	537	564
Impôts et taxes payés à l'Etat	-3 588	-5 455	-2 925	-5 111	-6 888	-9 046	-9 022	-8 570
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-2 620	-27 594	-27 053	-16 331	-9 332	871	1 462	-1 597
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	-47	-458	-532	-110	-110	-110	-110	-110
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations propres	2	39	0	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 150	-1 545	-2 123	-1 922	-2 288	-2 742	-3 179	-2 921
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations financières	225	287	1 977	2 272	1 600	1 775	2 665	2 271
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-970	-1 677	-679	240	-798	-1 077	-624	-760
Dividendes et autres distributions	-1 172	-1 464	-1 500	-1 500	-2 550	-2 550	-2 550	-2 550
augmentation du capital et prime d'émission	0	0	10 000	0	0	0	0	0
Encaissements provenant des emprunts	70 373	156 861	57 000	58 000	56 000	54 000	64 000	76 000
Remboursement des emprunts (LT et CT)	-65 185	-125 015	-37 980	-39 999	-43 908	-51 333	-61 370	-70 854
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 016	30 382	27 520	16 501	9 542	117	80	2 596
Variation de trésorerie	426	1 111	-211	410	-588	-89	918	238
Trésorerie début d'exercice	1 608	2 034	3 145	2 937	3 347	2 759	2 670	3 588
Trésorerie fin d'exercice	2 034	3 145	2 937	3 347	2 759	2 670	3 588	3 827

7.2.3. Structure financière

(en mD)	2006	2007*	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fonds de roulement	-36 438	-45 894	-47 075	-51 570	-61 022	-72 127	-83 055	-82 724
Besoin en fonds de roulement	-38 472	-49 039	-50 012	-54 917	-63 781	-74 797	-86 643	-86 551
Trésorerie nette	2 034	3 145	2 937	3 347	2 759	2 670	3 588	3 827

7.2.4. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

(en mD)	2006	2007*	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Résultat net	2 287	3 467	3 131	3 788	4 603	5 388	4 925	4 340
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	65 066	76 231	83 440	97 119	109 015	125 260	131 918	135 557
Amortissements des immobilisations propres	460	435	544	581	591	575	582	589
Provisions	2 289	1 817	2 207	2 964	2 550	1 668	1 687	1 994
Cash Flow prévisionnel	70 102	81 950	89 321	104 451	116 759	132 892	139 113	142 480

* Situation non auditée

7.2.5. Ratios prévisionnels

	2006	2007*	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capitaux propres avant résultat / Total Passifs	16,0%	13,2%	18,3%	17,4%	16,9%	17,5%	18,5%	19,0%
Capitaux propres avant résultat / Total Emprunts	24,1%	20,2%	26,8%	25,3%	25,3%	28,1%	31,7%	31,5%
Capitaux propres avant résultat / Total Bilan	13,6%	11,4%	15,2%	14,6%	14,2%	14,6%	15,3%	15,7%
Résultat net / Revenus bruts de leasing	2,8%	3,7%	3,0%	3,1%	3,4%	3,5%	3,1%	2,7%
Total Passifs / Total Bilan	85,0%	86,8%	83,4%	83,9%	84,0%	83,4%	82,9%	82,8%
Couverture clients (Provisions et Agios réservés / Clients bruts)	106,0%	124,9%	113,1%	118,1%	124,1%	125,3%	134,3%	148,5%

	2006	2007*	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Montant des créances classées	18 849	18 130	23 462	27 304	30 644	32 935	35 187	37 880
Ratio des créances classées	12,1%	9,6%	10,5%	11,0%	11,5%	12,0%	12,5%	13,0%
Ratio de couverture des créances classées	76,21%	79,0%	80,0%	80,0%	80,0%	79,9%	80,0%	80,0%

7.3. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par ATL

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
ATL 2002/2	Annuités	2 148 000					
Taux d'intérêt:	7,40%	Intérêts	148 000				
Echéance:	15/04/2008	Capital	2 000 000				
ATL 2003/1	Annuités	4 581 493	4 290 747				
Taux d'intérêt:	TMM* +1,5%	Intérêts	107 893	53 947			
Echéance:	15/03/2009	Capital	800 000	800 000			
Taux d'intérêt:	7,40%	Intérêts	473 600	236 800			
Echéance:	15/03/2009	Capital	3 200 000	3 200 000			
ATL 2004/1	Annuités	3 433 379	3 216 689				
Taux d'intérêt:	TMM* +1,5%	Intérêts	21 579	10 789			
Echéance:	16/08/2009	Capital	160 000	160 000			
Taux d'intérêt:	7,25%	Intérêts	411 800	205 900			
Echéance:	16/08/2009	Capital	2 840 000	2 840 000			
ATL 2004/2	Annuités	3 623 920	3 415 947	3 207 973			
Taux d'intérêt:	TMM* +1,25%	Intérêts	77 920	51 947	25 973		
Echéance:	31/03/2010	Capital	400 000	400 000	400 000		
Taux d'intérêt:	7%	Intérêts	546 000	364 000	182 000		
Echéance:	31/03/2010	Capital	2 600 000	2 600 000	2 600 000		
ATL 2006/1	Annuités	1 950 000	7 950 000	7 560 000	7 170 000	6 780 000	6 390 000
Taux d'intérêt:	6,50%	Intérêts	1 950 000	1 950 000	1 560 000	1 170 000	780 000
Echéance:	15/06/2013	Capital		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
ATL 2007/1	Annuités	7 913 266	7 530 613	7 147 960	6 765 307	6 382 653	
Taux d'intérêt:	TMM*+0,75%	Intérêts	434 516	347 613	260 710	173 807	86 903
Echéance:	31/08/2012	Capital	1 450 000	1 450 000	1 450 000	1 450 000	1 450 000
Taux d'intérêt:	6,50%	Intérêts	1 478 750	1 183 000	887 250	591 500	295 750
Echéance:	31/08/2012	Capital	4 550 000	4 550 000	4 550 000	4 550 000	4 550 000
Total des remboursements		23 655 112	26 417 436	17 937 760	13 950 000	13 170 000	6 390 000
Total remboursement principal		18 000 000	22 000 000	15 000 000	12 000 000	12 000 000	6 000 000

* TMM= 5,243% à titre indicatif (moyenne des 12 derniers mois : de février 2007 à janvier 2008)

* Situation non auditée

7.4. Avis du Commissaire aux Comptes sur la situation prévisionnelle

Deloitte

Almed Mansour & Associates
51 Avenue Aboulbaba El Ansafi
Et Menzeh VI
2091 - Tunis
Tunisia

Tel: +216 71 755 755
Fax: +216 71 755 692
www.deloitte.com

GEN GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Généraliste d'Expertise et de Management
11, Av Abderrahmane Azzam
Montplaisir
1002 Tunis
Tunisia

Tel: +216 71 849 922
Fax: +216 71 847 460
www.gen.com.tn

Tunis, le 27 février 2008

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des informations financières prévisionnelles de l'ARAB TUNISIAN LEASE pour la période allant de 2008 à 2013, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles.

1. Nous avons procédé à l'examen des données prévisionnelles de la société pour la période allant de 2008 à 2013 et ce dans le cadre du prospectus d'émission relatif à l'émission d'un emprunt obligataire de 30 MD. Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.
2. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit généralement admises en la matière. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société.
3. La société a présenté au niveau des informations financières prévisionnelles des données relatives à l'exercice 2007 issues de ses livres comptables telles qu'arrêtés au 31 décembre 2007. Les travaux d'audit au titre de cet exercice n'étant pas achevés, les diligences que nous avons accomplies à ce jour ne nous permettent pas de confirmer la réalité et la fiabilité de ces données.
4. Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien, sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe 3, ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux normes comptables généralement acceptées.

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

Audit, Tax, Consulting, Corporate Finance.

Member of
UHY International

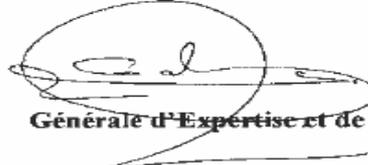
Auditing & Business Consulting

5. Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.



Deloitte Tunisie

Ahmed MANSOUR



Générale d'Expertise et de Management

Abderrazak GABSI

Bulletins de souscription

Arab Tunisian Lease

Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène
Registre du Commerce : B157711996

Objet social : La société a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel.

ATL est notée « BBB (tun) » à long terme avec perspective d'évolution « stable » et « F3 (tun) » à court terme, par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2008

Emprunt Obligataire « ATL 2008/1 »

De 30.000.000 Dinars divisé en 300.000 obligations de 100 Dinars chacune

Emis par Appel Public à l'Épargne

Taux d'intérêt : TMM+ 0,75% et/ou 6,5% l'an

Durée : 5 ans

La présente émission est notée « BBB (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26 mars 2008

Décision de l'AGO du 31/05/2007

Délibération du Conseil d'Administration du 25/01/2008

Visa du Conseil du Marché Financier n° 08-0605 du 18/04/2008

Notice Légale publiée au JORT n°32 du 18 avril 2008

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° -----

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N°	Délivrée le: / / à
Profession/activité :	
Adresse :	Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte : (1)	<input type="checkbox"/> De moi même
	<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:
	<input type="checkbox"/> Tuteur
	<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C
N°	Délivrée le: à
Profession / activité :	
Adresse :	Code postal : Pays : Tél :

Déclare (ons) souscrire (2) :

€ Obligations nominatives de l'emprunt « ATL 2008/1 » à taux fixe 6,5 %

€ Obligations nominatives de l'emprunt « ATL 2008/1 » à taux variable TMM+ 0,75 %

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du 30 mai 2008 et remboursables annuellement à raison de 20 Dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majorée des intérêts annuels échus correspondants.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'émission sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

En espèces

Par chèque n° Tiré sur Agence

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

..... obligations à taux fixe obligations à taux variable.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (1) libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (3)

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

